

L'expérience de mort imminente à l'épreuve du discoursLe rôle de l'ethos et de la sémiotisation des émotions dans les témoignages

Auteur : Bechoux, Eugénie

Promoteur(s) : Provenzano, François

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité approfondie

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/13083>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



UNIVERSITÉ DE LIÈGE FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DÉPARTEMENT DE LANGUES ET LETTRES FRANÇAISES ET ROMANES

L'expérience de mort imminente à l'épreuve du discours

Le rôle de l'ethos et de la sémiotisation des émotions
dans les témoignages

Travail de fin d'études

Réalisé par Eugénie BECHOUX

Sous la direction de François PROVENZANO

En vue de l'obtention du grade de Master en
Langues et lettres françaises et romanes, orientation
générale, à finalité approfondie.

Lecteurs :
Marie-Guy BOUTIER
Luciano CURRERI

Année académique 2020 - 2021

Remerciements

J'adresse mes plus vifs remerciements à M. François Provenzano dont les conseils et la confiance ont agi comme un véritable moteur tout au long de la rédaction de ce travail.

Je tiens également à remercier
Mme Marie-Guy Boutier et M. Luciano Curreri
d'avoir porté intérêt à mon sujet de mémoire.

Je remercie chaleureusement l'équipe du Coma Science Group,
en particulier Mme Charlotte Martial,
pour m'avoir fourni le corpus de ce travail.

Merci à mon père, Philippe Bechoux, à mon frère, Julien Bechoux,
ainsi qu'à Maude Mostert et Emeline Zotto d'avoir eu la générosité de
relire mon travail.

Je remercie mes anciens professeurs de la Haute École Jonfosse,
Mme Michèle Thysen et M. Christophe Leveau,
de m'avoir préparée, par la qualité de leurs cours, au programme
universitaire. Je remercie particulièrement Madame Thysen d'avoir
vu, quatre ans avant moi, que j'étais capable d'entreprendre ce
master et de m'y avoir encouragée.

Merci à tous les professeurs, assistants et doctorants qui m'ont formée
pendant ces trois années et qui ont été, très souvent, une grande source
d'inspiration.

Je remercie ma famille pour son soutien et sa confiance indéfectible.
Je pense tout particulièrement à mon compagnon, David Dohogne, qui
a toujours cru en moi, plus que moi, et a balisé le chemin de ces
études pour qu'il soit plus praticable, en créant des espaces-temps de
sérénité salvateurs.

Merci à mes deux enfants, Florent et Virgile, pour leur amour et leur
présence rayonnante.

Et enfin, merci aux expérienceurs dont les témoignages ont inspiré ce
sujet de mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
1. Présentation de la problématique et des axes d'analyse	8
2. Présentation du corpus	10
3. Plan du travail	11
PARTIE I : ÉTAT DE L'ART	13
Chapitre 1. Mise au point sur l'expérience de mort imminente (EMI)	13
1. Définition	13
2. Recherches sur l'EMI	14
3. L'intemporalité du récit d'EMI	18
Chapitre 2. Le discours testimonial	21
1. Origine d'un désintérêt dans le champ de la rhétorique	21
2. Le problème de l'accréditation du témoignage	22
2.1. Les défaillances de la mémoire	22
2.2. L'apport des émotions	23
2.3. L'obstacle de la technologie	24
3. Définitions et théories dans les sciences du langage	25
3.1. Des définitions	25
3.2. Un discours entre objectivité et subjectivité	26
3.3. Un modèle sémiotique du témoin	27
Chapitre 3. L'ethos	29
1. L'approche aristotélicienne	30
2. L'approche interactionnelle	32
3. L'approche discursive	33
Chapitre 4. La présence des émotions dans le discours	35
1. Définitions	35
2. Recherches sur la présence des émotions dans le discours	36
2.1. Quelques jalons historiques	37
2.2. Les principales approches actuelles	39
PARTIE II : PRÉSENTATION DES OUTILS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES	43
Chapitre 1. Élaborer son ethos	43
Chapitre 1. Anticiper les réfutations	45
1. Trois sources d'ambiguïté	45

2. Une dialectique interne	46
3. Des procédés de crédibilisation	47
Chapitre 3. Sémiotiser des émotions	49
1. Dire l'émotion	49
2. Montrer l'émotion	51
3. Étayer l'émotion	53

PARTIE III : ANALYSE. LE RÔLE DE L'ETHOS ET DE LA SÉMIOTISATION DES ÉMOTIONS DANS LES TÉMOIGNAGES D'EMI

57	
Chapitre 1. L'ethos de l'expérienceur	58
1. Un scénario type	58
1.1. Une posture d'incompétence	59
1.1.1. L'ineffable et l'indicible	59
1.1.2. Le doute	61
a) Le doute en provenance de l'allocutaire	61
b) Le doute en provenance du locuteur	62
i) Le doute cartésien	62
ii) L'ignorance	63
iii) L'hésitation linguistique	63
1.1.3. Un esprit sain	64
1.2. Une posture de compétence	65
1.2.1. Une radicale métamorphose	65
1.2.2. De nouvelles croyances	65
1.2.3. La mémoire absolue	66
1.2.4. La disparition de la peur	67
2. Des exemples	68
2.1. « Je ne sais pas si j'ai rêvé »	68
2.2. « Je suis très cartésien »	70
3. Des contre-exemples	72
3.1. L'ethos de l'innocence	72
3.2. Un ethos de conteuse	74
3.3. L'ethos camouflé	76
3.3.1. Un locuteur qui s'efface	76
3.3.2. Une locutrice qui se dédouble	77
4. Conclusion	79
Chapitre 2. La sémiotisation des émotions par l'expérienceur	80
1. Traces lexicales	80

2. La scénarisation des émotions	82
2.1. La peur	83
2.1.1. Dire la peur	84
2.1.2. Montrer la peur	84
2.1.3. Étayer la peur	85
2.1.4. Un exemple de témoignage qui sémiotise la peur	87
2.2. L'étonnement	88
2.2.1. Dire l'étonnement	88
2.2.2. Montrer l'étonnement	89
2.2.3. Étayer l'étonnement	90
2.3. La sérénité	91
2.4. La plénitude et l'amour	93
2.4.1. Dire la plénitude	93
2.4.2. Dire l'amour	94
2.4.3. Montrer la plénitude et l'amour	95
2.4.4. Étayer la plénitude et l'amour	97
2.5. La disparition de la peur	99
2.6. Un exemple type	99
3. Conclusion	102

CONCLUSION GÉNÉRALE.

UNE EXPÉRIENCE « POÉTIQUEMENT PROUVÉE »	105
---	-----

BIBLIOGRAPHIE	111
---------------------	-----

*Les récits ne sont pas « après » l'expérience, ils en font
pleinement partie. Ils commencent avec elle, ils en
prolongent les vacillements et les réactivent.*

Vinciane Despret — *Au Bonheur des morts*

*Tu vas raconter ce qui est vrai. Tu l'as vécu. Et même si
tu dois raconter ce qui n'a pas eu lieu, toi, tu l'as vécu.
Donc, ça a eu lieu.*

Philippe Labro — *La Traversée*

INTRODUCTION

Un être à deux dimensions, vivant exclusivement dans les surfaces, ne pourrait rien comprendre au discours d'un témoin revenant d'un monde à trois dimensions, et racontant des histoires en relief. Et ce dernier ne comprendrait rien non plus à un récit relatif à la quatrième dimension...

Patrice Van Eersel — *Réapprivoiser la mort*

Cette citation illustre très bien la difficulté que rencontre le personnage de l'œuvre de Platon, lorsqu'il tente de partager à ses camarades enchaînés ce qu'il a vu hors les murs de la caverne : comment témoigner sur une expérience qui dépasse l'entendement de son public ? Cette question met en évidence la problématique des moyens : quels mots employés si la langue ne dispose pas d'une terminologie pour traduire l'expérience ? Quels procédés utilisés pour obtenir, non pas l'adhésion, mais au moins l'écoute de l'allocataire ? Ce sont là également des préoccupations au cœur des témoignages d'expérience de mort imminente (EMI) faisant l'objet de ce travail, car, en effet, ces récits ont en commun de relater une expérience se situant en dehors de la réalité matérielle et pour décrire laquelle, nous le verrons, les mots font terriblement défaut. Il y a peut-être un champ lexical à inventer pour exprimer toute la profondeur de cette expérience. En attendant, les témoins, ou « EMIstes » comme ils s'appellent entre eux, doivent recourir à des procédés permettant de transcender l'ineffable, seules conditions pour partager cette expérience échappant au commun.

S'il est difficile de témoigner sur une EMI, il semble néanmoins que l'on en parle beaucoup : une recherche par mot clé dans les catalogues des bibliothèques de la province de Liège¹ et de la BNF² à partir de la locution *expérience de mort imminente* nous a permis d'obtenir une liste de plus de 200 titres qui donne des indications sur l'intérêt porté à ce phénomène depuis quelques années. Dans les années 90, seulement dix ouvrages sur les EMIs tous genres confondus ont été publiés ; puis, dans les années

¹ « Le portail des bibliothèques publiques en province de Liège » sur *Ma Bibli*. URL : <https://mabibli.be/> (12/08/2021).

² « Catalogue général » sur *Bnf*. URL : <https://catalogue.bnf.fr/index.do> (12/08/2021).

2000, on en compte 73 et, enfin, dans les années 2010, 146. L'intérêt pour le sujet n'a donc fait qu'augmenter. Par ailleurs, le domaine des contenus audiovisuels n'est pas en reste : en témoignent les sorties récentes du film d'animation *Soul*, produit par les studios Pixar et de la série documentaire *Survivre après la mort*, diffusée sur Netflix depuis janvier 2021, traitant tous deux de cette thématique. Et plus récemment, si nous faisons une recherche sur le site Auvio, rediffusant temporairement en ligne les émissions de la RTBF, nous trouvons un podcast de 52 minutes daté du 16 juillet 2021³. Peut-être sommes-nous à l'aube d'un changement de regard sur les sujets touchant à la mort et à l'ineffable ? Un regard moins effrayé et moins enclin au rejet est propice à l'exploration de tout un champ d'étude. Par ce travail, nous visons bien sûr les objectifs décrits ci-après, mais nous espérons aussi participer à notre petite échelle à ce mouvement d'ouverture.

1. Présentation de la problématique et des axes d'analyse

Le témoignage d'une EMI constitue une épreuve à la fois pour le locuteur — mais également pour l'allocutaire — car 1° cette expérience est « in-croyable » — dès lors, comment faire pour conserver ou se fabriquer une crédibilité ? ; 2° elle est difficilement descriptible — en effet, certains témoins évoquent l'absence de mots capables de décrire l'intensité de leur expérience ; 3° elle suscite des émotions très vives, peu importe le temps écoulé depuis l'expérience ; 4° elle est étroitement liée à un sujet tabou dans notre société contemporaine occidentale, à savoir la mort. Celle-ci est devenue tellement indicible que le sociologue Geoffrey Gorer la qualifie de « pornographique » ; en cela, elle aurait remplacé la sexualité dont la visibilité, comme on le sait, se porte à merveille de nos jours⁴.

Pour comprendre les enjeux qui sous-tendent ces difficultés langagières, il semble pertinent d'analyser les discours des témoins selon les approches rhétorique et discursive. L'analyse de notre corpus se compose de deux parties qui s'emboîtent à la

³ « Cécile Cloulas - Comment leur mort a changé leur vie », sur *RTBF Auvio*. URL : https://www.rtb.be/auvio/detail_cecile-cloulas-comment-leur-mort-a-change-leur-vie-e-m-i?id=2784737 (12/08/2021).

⁴ GORER (G.), *Ni pleurs ni couronnes* (précédé de *Pornographie de la mort*). Paris, EPEL, 1995. Cité dans DESPRET (V.), *Au Bonheur des morts, Récits de ceux qui restent*. Paris, La Découverte, 2015, p. 207.

manière de poupées gigognes : la première partie porte sur l'ethos dont le spectre d'analyse englobe la dimension émotionnelle, puisque la manière de dire, montrer et étayer l'émotion participe à l'image que le témoin projette de lui-même. La notion d'ethos est intéressante à étudier dans le cadre des témoignages d'EMI, puisque la validité du récit dépend de la représentation du témoin. Comme le fait remarquer Marianne Doury, les témoignages dits paranormaux — car ils sont difficiles voire impossibles à prouver — appellent le plus souvent une réfutation *ad hominem*⁵ que les témoins s'efforcent d'anticiper. Il s'agit, d'une part, de repérer les moyens linguistiques et discursifs mis en œuvre par le témoin d'EMI pour élaborer, négocier et renégocier son ethos et, d'autre part, d'interpréter les effets de ces choix sur son discours.

Ensuite, l'analyse de la *sémiotisation des émotions*, à entendre en tant que « manifestation des émotions au moyen de signes »⁶ — verbaux dans le cas de cette étude —, permettra d'observer dans quelle mesure ces affects influent sur le contenu du message et sur sa réception⁷ : dans un premier temps, un recensement des termes relatifs aux émotions présents dans le corpus permettra d'avoir une vision globale des catégories d'émotions dites les plus mobilisées dans les témoignages d'EMI ; dans un second temps, l'attention se portera sur les grandes tendances qui se dessinent dans l'utilisation des procédés de sémiotisation. Cet examen permettra d'apporter un éclairage sur les mécanismes langagiers à l'œuvre, à savoir une éventuelle récurrence dans l'emploi des procédés en termes d'émotion dite, montrée ou étayée et d'en déduire les effets sur la réception du témoignage.

⁵ DOURY (M.), « Les procédés de crédibilisation des témoignages comme indices des normes argumentatives des locuteurs », dans *Beiträge zur Dialogforschung*, n°19, Tübingen, Niemeyer Verlag, 1999, p. 172.

⁶ MICHELI (R.), *Les émotions dans les discours, Modèle d'analyse, perspectives empiriques*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014, p. 18.

⁷ Dans les années 80, les personnes témoignant de telles expériences étaient encore considérées comme dénuées de bon sens, atteintes de folie, et prises en charge en hôpital psychiatrique. Le contenu du discours était en cause, mais nous supposons que la forme caractérisée par l'exaltation des émotions a pu également jouer un rôle dans le jugement porté sur ces témoins.

2. Présentation du corpus

Le corpus de notre mémoire comporte 129 témoignages, issus du Coma Science Group — un organisme dépendant du GIGA *consciousness* de l'université de Liège —, et qui nous ont été généreusement transmis par Charlotte Martial, neuropsychologue au sein de ce centre de recherche. Nous disposons de quelques données personnelles sur chaque expérienceur : l'âge au moment de l'expérience — entre 3 et 78 ans — et au moment de la rédaction du témoignage — entre 22 et 91 ans ; le sexe ; la cause ou l'absence de cause connue de l'EMI — arrêt cardiaque, électrocution, noyade, trauma crânien, anesthésie etc. En revanche, hormis si le témoin lui-même les précise, il manque toute une série de paramètres permettant de contextualiser le récit : le métier du témoin, le milieu socio-culturel dont il provient et son éventuelle confession religieuse. Notre analyse fait donc l'impasse sur ces données, mais en tient bien compte lorsque le témoin les mentionne lui-même.

Pour obtenir ces récits, le Coma Science Group a lancé des appels à témoins à l'occasion d'émissions, reportages ou articles portant sur les EMIs dans les médias et lors de conférences grand public. Les personnes souhaitant témoigner devaient envoyer un courriel en retour duquel elles recevaient des consignes simples : faire le récit le plus détaillé possible de l'expérience en décrivant les circonstances ayant abouti à l'EMI, son déroulement et ses conséquences. Les témoins n'avaient pas de contraintes rédactionnelles : ils pouvaient disposer de tout l'espace qu'ils jugeaient nécessaire et n'étaient donc pas limités en nombre de pages. Par conséquent, ce corpus est à bien des égards très hétéroclite, les témoignages variant par leur style, leur longueur — d'un paragraphe à plus d'une dizaine de pages —, leur qualité littéraire ainsi que par leur intensité émotionnelle. Par ailleurs, certains expérienceurs ont considérablement développé le contexte dans lequel l'expérience a été déclenchée et se sont peu épanchés sur l'EMI elle-même ; en revanche, d'autres n'évoquent que l'expérience sans description des circonstances.

La grande liberté d'expression dont ont bénéficié les témoins constitue un des avantages de ce corpus. Cependant, il existe bien un filtre : l'expérienceur s'adresse à une personne qu'il ne connaît pas, dans un contexte scientifique de surcroît, sur un sujet

qui le touche profondément et qui a bouleversé sa vie. Il est difficile d'évaluer à quel point il s'est ou non censuré. Certains témoignages sont tellement détaillés qu'ils en paraissent exhaustifs ; d'autres, a contrario, peut-être influencés par le contexte scientifique, se présentent sous la forme de listes descriptives des différentes étapes de l'expérience. Ces différences quantitatives et qualitatives retiennent notre attention puisqu'elles parlent du locuteur en tant qu'individu singulier et font donc partie des éléments qui façonnent son ethos.

3. Plan du travail

Ce mémoire est divisé en trois parties : les deux premières relèvent de la théorie et la dernière constitue le travail d'analyse. La première partie, correspondant à l'état de l'art, est composée de quatre chapitres traitant de chaque matière mobilisée dans cette étude : l'EMI, le témoignage, l'ethos et les émotions. La deuxième partie définit les outils théoriques et méthodologiques que nous mobiliserons dans le cadre de notre analyse : les moyens relatifs à l'élaboration de son ethos par le locuteur, un recensement des procédés qu'il utilise pour projeter un ethos de témoin fiable et, enfin, la grille d'analyse des émotions dans le discours établie par Raphaël Micheli.

La troisième partie de ce travail comporte deux chapitres d'analyse prenant en charge l'un, l'ethos de l'expérienceur, l'autre, la sémiotisation de ses émotions. Dans chacun de ces chapitres, nous chercherons à comprendre le rôle joué par l'ethos et les émotions dans la transmission du témoignage. Dans cette perspective, nous examinerons les procédés utilisés par le locuteur, d'une part, pour accroître son crédit auprès de l'allocutaire, et d'autre part, pour dépasser l'obstacle de l'ineffable.

PARTIE I : ÉTAT DE L'ART

Chapitre 1. Mise au point sur l'Expérience de Mort Imminente (EMI)

Avant toute chose, afin que le lecteur comprenne bien quelle est la nature de l'objet analysé, il est nécessaire de préciser en quoi consiste exactement l'EMI et d'établir une brève revue de l'état de la recherche sur le sujet.

1. Définition

Il existe quantité de définitions tentant de circonscrire le phénomène de l'EMI. Nous retenons d'emblée celle proposée par les chercheurs du Coma Science Group⁸ de l'Université de Liège : « L'expression "expérience de mort imminente" (EMI) désigne un ensemble de perceptions survenant généralement lorsqu'un individu, appelé *expérienceur*⁹, est proche de la mort et dans un état de conscience modifiée¹⁰ ». Cette définition rend compte de l'objet même de l'EMI, à savoir un ensemble de perceptions, et les conditions dans lesquelles une EMI est susceptible de se déclencher. Le terme *perception* renvoie à « ce qui est perçu par l'intermédiaire des sens¹¹ » ; or, les sens de l'individu qui, d'ordinaire, lui permettent d'avoir connaissance de la réalité externe, sont inactifs pendant l'expérience. Il ne s'agit donc pas ici de perceptions traduisant à l'individu des aspects du monde sensible, mais plutôt des sensations paradoxalement extrasensorielles, qui sont donc captées en dehors de la réalité physique.

Un deuxième aspect de cette définition qui retient notre attention est l'adverbe *généralement* : son usage nous informe que cette expérience ne survient pas toujours dans des situations où la vie de l'expérienceur a été mise en danger de mort. En effet, l'équipe du Coma Science Group a collecté des témoignages de personnes ayant vécu ce

⁸ Pour plus d'informations sur le Coma Science Group, voir à l'adresse suivante : https://www.gigacoma.uliege.be/cms/c_4735852/fr/gigacoma-recherche

⁹ Nous utiliserons régulièrement dans ce travail l'appellation *expérienceur* pour désigner le locuteur qui témoigne de son expérience.

¹⁰ CASSOL (H.), MARTIAL (Ch.) et LAUREYS (S.), «Les expériences de mort imminente», dans *MethIS*, Vol. 6 : *Crises*, 2019, p.1/8.

¹¹ « perception » sur *CNRTL*. URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/perception> (30/09/2020).

type d'expérience alors que leur vie n'était pas en danger : lors d'une séance de méditation, d'une prière, d'un orgasme, pendant une crise d'épilepsie, en cas de syncope ou encore, alors que la personne se trouvait sous l'influence d'une drogue, telle que la kétamine¹². L'analyse de ces témoignages d'« EMIs-similaires » a montré que leur contenu ne différait pas selon qu'il y ait danger de mort ou pas¹³.

Un dernier aspect de la définition offerte par le Coma Science Group doit être précisé : la notion d'*état de conscience modifiée*. Cette expression renvoie à « un certain nombre d'expériences au cours desquelles le sujet a l'impression que le fonctionnement habituel de sa conscience se dérègle et qu'il vit un autre rapport au monde, à lui-même, à son corps, à son identité »¹⁴.

Enfin, la définition que nous venons d'analyser insiste sur le caractère subjectif de la situation : si la personne « a l'impression », cela signifie qu'elle a « une représentation globale [...] de la situation fondée sur une appréhension immédiate, intuitive avant toute réflexion »¹⁵. Ce dernier aspect met en exergue l'élément qui nous intéresse particulièrement dans les témoignages d'EMI : la subjectivité du locuteur qui se manifeste dans son discours à travers la construction de son ethos et de la sémiotisation des émotions.

2. Recherches sur l'EMI

L'expression *mort imminente* est une invention du philosophe Victor Egger¹⁶, qui l'utilise pour la première fois en 1895 dans son article « La durée apparente des rêves »¹⁷, pour évoquer un témoignage recueilli auprès d'une dame qui, se noyant, « revit en un instant sa vie entière, rangée simultanément devant elle comme dans un

¹² CHARLAND-VERVILLE (V.) *et alii*, « Near-death experiences in non-life-threatening events and coma of different etiologies », dans *Frontiers in Human Neuroscience*, n°8, 2014, p. 203.

¹³ CASSOL (H.), « Les expériences de mort imminente » sur *Giga consciousness, Coma Science Group, Université & CHU de Liège*. URL : https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/227689/1/Exp%C3%A9riences_de_mort_imminente.pdf. (21/02/2021).

¹⁴ LAPASSADE (G.), *Les états modifiés de conscience*. Paris, PUF, 1987, p. 5.

¹⁵ « impression » sur *CNRTL*. URL : <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/impression> (21/02/2021)

¹⁶ CASSOL (H.) *et alii*, « Les expériences de mort imminente », *Op. cit.*, p.5.

¹⁷ EGGER (V.), « La durée apparente des rêves », dans *Revue philosophique de la France et de l'Etranger*, t.40, juillet-décembre 1895 p. 55.

miroir»¹⁸. Dans un article postérieur, « Le moi des mourants », Egger développe un peu plus le sujet et rassemble des témoignages et faits issus de personnes souffrant d'épilepsie, ayant survécu à la noyade et à de graves chutes en montagne¹⁹. Ce dernier cas de figure, offert par les recherches du professeur Albert Heim²⁰, permet au philosophe d'établir une liste des caractéristiques communes à ces expériences, depuis le moment où la personne perd pied jusqu'à celui où elle s'évanouit suite au choc :

1. Un sentiment de béatitude ; 2. L'anesthésie du toucher et du sens de la douleur, la vue et l'ouïe gardant leur acuité normale ; 3. Une extrême rapidité de la pensée et de l'imagination ; 4. Dans une foule de cas, l'âme revoit tout le cours de sa vie passée²¹.

Egger conclut son article en appelant à étudier ce sujet qui, selon lui, « mériterait les honneurs d'une enquête méthodique et critique »²². Il faut néanmoins attendre quatre-vingts ans pour qu'une enquête sérieuse soit menée sur le sujet par l'Américain Raymond Moody, docteur en médecine et en philosophie ; il est le premier à attirer l'attention du public sur ce phénomène dans son ouvrage *Life after Life*²³ et à l'intégrer dans le domaine de la recherche. Cet auteur propose un modèle théorique de l'EMI comprenant toutes les caractéristiques communes des témoignages recueillis²⁴ (voir annexe 1). Depuis lors, de nombreuses études ont établi la liste des caractéristiques typiques de l'EMI. L'une d'entre elles, menée en 2014 sur un échantillon de 140 témoins, relève les éléments les plus fréquents par ordre de fréquence : des émotions positives telles qu'un sentiment de paix ou la joie (91 %) ; l'*out-of-body experience*, qui se caractérise par « la désincarnation (localisation de soi en dehors de son corps), l'impression de voir le monde d'une perspective visuo-spatiale éloignée, l'impression de voir son corps de cette perspective » (79 %) ²⁵ ; la sensation d'être entouré d'une

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ EGGER (V.), « Le moi des mourants », dans *Revue philosophique de la France et de l'Etranger*, t.41, janvier-juin 1896, p. 26.

²⁰ WYZEWA (T. de), « Une agréable façon de mourir », dans *Le Temps*, n°12515, 4 septembre 1895, p. 2.

²¹ EGGER (V.), « Le moi des mourants ». *Op. cit.*, p. 27.

²² EGGER (V.), « Le moi des mourants ». *Op. cit.*, p. 38.

²³ MOODY (R.), *Life After Life: the investigation of a phenomenon – survival of bodily death*. San Francisco, HarperSanFrancisco, 1975.

²⁴ MOODY (R.), *La vie après la vie. Enquête à propos d'un phénomène : la survie de la conscience après la mort du corps*. Trad. P. Misraki, Paris, Robert Laffont, 1978, pp. 35-37.

²⁵ CASSOL (H.) *et alii*, «Les expériences de mort imminente», *Op. cit.*, p. 443.

lumière brillante (76 %) ; l'impression d'altération du temps (75 %) ; la perception d'un autre monde (72 %) ; la vision d'êtres mystiques (51 %) ou de défunts (39 %) ²⁶.

Grâce à l'ouvrage de Raymond Moody, le phénomène se popularise, mais très peu de chercheurs s'y intéressent. Pour expliquer les origines de l'EMI, le débat scientifique se divise selon deux approches dominantes ²⁷ :

- L'approche *in-brain*, selon laquelle l'EMI serait le produit du cerveau. D'après Steven Laureys — qui dirige le Coma Science Group à l'université de Liège et dont l'équipe de chercheurs s'intéresse aux différents états de conscience dont celui de l'EMI — aucun patient dont on a déclaré la mort cérébrale n'a jamais récupéré la conscience ²⁸, ce qui permet de supposer que certaines structures profondes du cerveau aient pu produire les images dont l'expérienceur témoigne.
- L'approche *out-of-brain*, qui propose de considérer l'immatérialité de l'esprit, lequel survivrait au corps. Le cerveau jouerait alors non pas le rôle de producteur du phénomène, mais celui de récepteur, tout comme le poste de radio réceptionne telle ou telle fréquence.

Selon l'approche à laquelle les chercheurs adhèrent, les hypothèses divergent. Certains tenants de l'approche *in-brain* assimilent les visions perçues par les expérienceurs à des phénomènes hallucinatoires dus à une dégénérescence maculaire (c'est-à-dire des dommages au centre de la rétine) ²⁹, les rencontres avec des personnes décédées correspondraient aux aspirations de la personne avant de mourir ³⁰, la vision d'un tunnel à une hypoxie (manque d'oxygène) ³¹, l'émergence d'émotions positives à ce qui se passe dans le cerveau d'un animal lorsqu'il est en danger extrême face à un prédateur (des processus neurochimiques s'activent et permettent de faire face à un

²⁶ CHARLAND-VERVILLE (V.) *et alii.*, *Op.cit.*, p. 203.

²⁷ Typologie proposée par CORMAN (M.) *et alii.*, « L'Expérience de mort imminente (EMI) : une synthèse de la littérature », dans *L'Année psychologique*, t.1-n°117, 2017, p. 98.

²⁸ LAUREYS (S.), « Death, unconsciousness and the brain », dans *Nature Review Neuroscience*, n°6, 2005, p. 905.

²⁹ MOBBS (D.) et WATT (C.), « There is nothing paranormal about near-death experiences: how neuroscience can explain seeing bright lights, meeting the dead, or being convinced you are one of them », dans *Trends in Cognitive Sciences*, t.15-n°10, 2011, p. 448.

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

événement particulièrement traumatisant)³². L'approche adverse rétorque alors que certains expérienceurs ont rapporté des rencontres avec des personnes dont ils ignoraient le décès ou avec des personnes décédées dont ils ignoraient l'existence³³ ; des études ont montré que les expérienceurs présentaient un niveau d'oxygène identique ou supérieur à d'autres patients qui n'avaient pas vécu d'EMI, ce qui invaliderait l'hypothèse de l'hypoxie³⁴ ; en outre, «[d]es patients réanimés déclarent avoir perçu des événements qu'ils n'auraient pas dû être en mesure de percevoir, mais qui ont été confirmés ultérieurement »³⁵. Parmi 107 de ces déclarations, environ 91 % étaient tout à fait exactes³⁶.

Ces divergences de points de vue nourrissent le débat, stimulent la recherche, même si celle-ci a tendance à se cristalliser autour des convictions personnelles du chercheur. Aujourd'hui, beaucoup de questions demeurent sans réponse : aucune recherche, qu'elle relève de l'approche *in-brain* ou *out-of-brain*, n'a permis d'aboutir à des conclusions fermes et définitives quant à la nature de l'EMI³⁷.

Pour terminer sur un point qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de ce travail, la caractéristique de l'EMI la plus communément partagée par les expérienceurs, selon de nombreuses recherches³⁸, correspond à la perception d'émotions positives. En effet, les témoins rapportent un intense bien-être ineffable. En revanche, si les EMIs positives sont largement majoritaires, une étude rapporte qu'une EMI sur cinq

³² MOBBS (D.) et WATT (C.), *Op. cit.*, p. 449.

³³ GREYSON (B.), MINER HOLDEN (J.), LOMMEL (P. van), « There is nothing paranormal about near-death experiences' revisited: comment on Mobbs and Watt », dans *Trends in Cognitive Sciences*, t.16-n°9, 2012, p. 445.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Traduit de GREYSON (B.), MINER HOLDEN (J.), LOMMEL (P. van), 2012, *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ CORMAN (M.) *et alii*, *Op.cit.*, p. 98.

³⁸ Voir LOMMEL (P. van) *et alii*, 2001. « Near-death experience in survivors of cardiac arrest: a prospective study in the Netherlands », dans *The Lancet* (British edition), t.358-n°9298, 15 décembre 2001, pp.2039-2045. GREYSON (B.), « Incidence and correlates of near-death experiences in a cardiac care unit », *General Hospital Psychiatry*, t.25-n°4, 2003, p. 273. CHARLAND-VERVILLE (V.) *et alii.*, *op.cit.*, p. 203.

est négative³⁹. Les *expérienceurs* y sont dominés par la peur, l'angoisse⁴⁰, la culpabilité ou le désespoir⁴¹. Bruce Greyson et Nancy Bush ont dressé une typologie de ces EMI négatives : « 1° c'est le point de vue du témoin sur certains aspects de l'expérience qui la rend négative, comme la sortie hors du corps ou la traversée du tunnel ; 2° l'expérience du vide, l'absence de corps et la perspective de l'éternité peuvent susciter l'effroi ; 3° plus rarement, un univers et des personnages de nature démoniaque »⁴².

Ce travail ne vise évidemment pas à statuer quant à la nature de l'EMI. L'objectif est tout autre ; il prend sa source dans le constat suivant : les diverses approches citées relevant des sciences exactes reposent principalement sur l'interprétation des témoignages — et, en particulier, sur leur composante émotionnelle — comme si ces récits offraient un accès direct à l'expérience. Or, ceux-ci passent par le filtre de la subjectivité des témoins et c'est bien ce filtre qui fait l'objet de cette étude : d'une part l'usage de procédés concourant à créer une image de soi et, d'autre part, les manifestations linguistiques et discursives des émotions.

3. L'intemporalité du récit d'EMI

Si l'expression *expérience de mort imminente* est récente, son récit a toujours existé : il a été rapporté, commenté, diffusé depuis des millénaires, en témoigne l'*Épopée de Gilgamesh*, le plus ancien écrit conservé. Il s'agit d'un récit mésopotamien, vieux de 4 500 ans, dans lequel sont évoqués un tunnel sombre, la lumière issue d'un être puissant et bienveillant, la rencontre avec des proches décédés, la révélation de la connaissance et la transformation intérieure qui accompagne le retour à la vie⁴³.

³⁹ BUSH (N. E.), « Distressing Western near-death experiences: Finding a way through the abyss », dans *Handbook of Near-Death Experiences: Thirty Years of Investigation*, Santa Barbara, CA, Praeger/ABC-CLIO, 2009, pp. 63–96. Cité par GREYSON (B.) et BUSH (N. E.), « Distressing near-death experiences », dans *Missouri Medicine*, t.111-n°6, 2014, p. 489.

⁴⁰ IRWIN (H. J.) BRAMWELL (B. A.), « The devil in heaven: A near-death experience with both positive and negative facets », dans *Journal of near-death studies*, t.7-n°1, septembre 1988, pp. 38-43.

⁴¹ GREYSON (B.) et BUSH (N. E.), *Op. cit.*, pp. 486-491.

⁴² *Ibid*, pp. 486-487.

⁴³ Ces rapprochements entre l'*Épopée de Gilgamesh* et l'expérience d'EMI ont été faits par Sylvie Cafardy, docteur en médecine gériatrique, dans CAFARDY (S.), *Contribution de l'étude des Expériences de Mort Imminente à l'accompagnement des mourants*. Thèse de médecine soutenue à la faculté de médecine de Poitiers, 1999. Cité dans MORISSON (J.), *L'expérience de mort imminente, Une enquête aux frontières de l'après-vie*. Paris, éditions de la Martinière, 2015, pp. 94-95.

Bien plus tard, les philosophes grecs ont rapporté dans leurs écrits des expériences similaires aux EMI. Au IV^e siècle avant notre ère, Platon, dans *La République*, évoque le mythe d'Er. Celui-ci était un soldat grec dont le corps, gisant sans vie après une bataille, a été déposé sur le bûcher funéraire, où il a finalement repris connaissance. Er a ensuite témoigné que son âme avait quitté son corps, rejoint un groupe d'âmes qui se divisait selon le passage à emprunter jusqu'à leur jugement. Lui n'a pas été jugé, mais il a vu ce qui attendait les humains après leur mort. Puis, il a été renvoyé sur terre après avoir reçu la mission de transmettre ses connaissances acquises aux hommes⁴⁴.

Quelques siècles plus tard, Plutarque narre, dans ses *Moralia*, les récits distincts de deux voyageurs de l'au-delà, Timarque et Thespesios. Le premier, suite à un rite lié à la consultation des oracles, entre dans un état de transe, pendant lequel son âme s'échappe de son corps. Elle voyage dans l'au-delà guidée par un génie, puis réinvestit le corps deux jours plus tard⁴⁵. Quant à Thespesios, il s'agit d'un individu sans scrupules, que l'on a cru mort après un accident⁴⁶. Mais celui-ci est revenu à la vie et se montre radicalement transformé : il abandonne ses pratiques malhonnêtes pour adopter une conduite exemplaire. De son voyage, Thespesios rapporte qu'il a exploré un autre monde dans lequel, entre autres choses, il a contemplé une lumière éblouissante et rencontré un parent décédé. Par ailleurs, il a expérimenté la vision à 360° souvent décrite dans les témoignages d'EMI.

De même, au V^e siècle, le néo-platonicien Proclus mentionne la décorporation⁴⁷ de Cléonyme d'Athènes qui, terrassé par le chagrin suite au décès d'un ami cher, a perdu connaissance et, selon un schéma récurrent, est pris pour mort jusqu'à ce qu'il se réveille et raconte son expérience :

Il lui avait paru que son âme, au moment de la mort, [...] s'était élevée vers les hauteurs et, ainsi élevée au-dessus du sol, avait vu sur la terre des lieux

⁴⁴ MOODY (R.), *La vie après la vie*, *Op. cit.*, pp. 137-139.

⁴⁵ HANI (J.), « Le mythe de Timarque chez Plutarque et la structure de l'extase », dans *Revue des Études Grecques*, t.88, n°419-423, 1975, p. 110.

⁴⁶ PLUTARQUE, *Œuvres morales et diverses, Tomes 1 et 2*. Book-surge Publishing, 2002. Cité dans MORISSON (J.), *Op.cit.*, pp. 88-93.

⁴⁷ La décorporation correspond à « la sensation d'être hors de son corps physique et d'exister en dehors de lui ». Tiré de CASSOL (H.) *et alii*, «Les expériences de mort imminente», *Op. cit.*, p. 2.

infiniment variés quant à l'aspect et aux couleurs, et des courants fluviaux invisibles aux humains⁴⁸.

Ensuite, à l'aube du Moyen Âge, fleurissent des témoignages teintés de manichéisme moral. Par exemple, dans ses *Dialogues*, le pape Grégoire le Grand consigne l'expérience d'un soldat accablé par la peste et prêt de succomber à la maladie. Alors qu'il était inconscient, celui-ci a vu un monde séparé en deux parties : d'un côté, un fleuve noir dégagant une odeur pestilentielle et retenant des âmes tourmentées ; de l'autre, une campagne fleurie et parfumée comportant des maisons emplies de lumière⁴⁹.

Par ailleurs, dans son *Histoire des Francs*, Grégoire de Tours rapporte les paroles de l'évêque saint Sauve qui revint à la vie après avoir succombé, selon toute vraisemblance, à une fièvre virulente :

Lorsqu'il y a quatre jours vous m'avez vu mort dans ma cellule ébranlée, je fus emporté et enlevé au ciel par des anges, de sorte qu'il me semblait que j'avais sous les pieds, non seulement cette terre fangeuse mais aussi le Soleil et la Lune, les nuages et les astres. On m'introduisit ensuite par une porte plus brillante que ce jour dans une demeure remplie d'une lumière ineffable et d'une étendue inexprimable, dont tout le pavé était resplendissant d'or et d'argent⁵⁰.

Dans ce récit, il est fait mention de la lumière et de l'ineffabilité qui l'accompagne.

En guise de dernier exemple, citons les extases mystiques. Ces expériences se distinguent de l'EMI dans le sens où elles sont désirées par l'expérienceur, mais elles présentent des caractéristiques communes telles que la mention d'un intense bien-être, d'une lumière ineffable, d'un sentiment d'unité, de l'extrême acuité des sens et de la compréhension du monde. Par exemple, Thérèse d'Ávila, religieuse espagnole qui vécut au XVI^e siècle, pratiquait l'oraison, une forme de prière méditative qui suscitait un état de transe, pendant lequel elle voyait une lumière que, selon ses termes, « l'imagination la plus subtile est incapable de [...] se représenter »⁵¹.

De tous temps, les témoignages qui évoquent ce type de phénomène ne manquent pas et sont rapportés sous diverses dénominations : extase mystique, transe

⁴⁸ PROCLUS, *Commentaire sur La République de Platon*. XVI^e dissertation, 114, Paris, Vrin, 1970, pp. 58-59. Cité dans CASSOL (H.) *et alii*, «Les expériences de mort imminente», *Op. cit.*, p.3.

⁴⁹ MORISSON (J.), *Op.cit.*, pp. 95-95.

⁵⁰ *Ibid.*, pp. 98-101.

⁵¹ *Ibid.*, pp. 102-103.

chamanique et EMI. Selon l'anthropologue Danielle Vermeulen, la différence entre ces expériences réside essentiellement dans leur interprétation, elle-même liée au contexte dans lequel elles se sont déclenchées⁵².

Chapitre 2. Le discours testimonial

Maintenant que le lecteur est averti de la nature de l'EMI, il peut désormais prendre connaissance de l'état de la recherche relative aux notions principales mobilisées dans ce travail de fin d'études : le témoignage, l'ethos et les émotions. Celles-ci ont en commun de s'exposer à l'interdisciplinarité. C'est pourquoi, des incursions en psychologie, en sociologie, ainsi qu'en histoire pourront être nécessaires selon que ces disciplines apportent un éclairage pertinent à notre réflexion. Quelques définitions seront passées en revue et commentées afin d'avoir la représentation la plus juste et précise possible de chaque objet étudié ; puis, l'attention se fixera sur l'état de l'art dans le but d'avoir une vision globale, bien que non exhaustive, des études sur ces sujets.

Le témoignage a très peu retenu l'attention des chercheurs dans les sciences du langage et du discours, nous y reviendrons ci-dessous. Il a néanmoins suscité l'intérêt des sciences humaines et sociales depuis la parution simultanée voici une vingtaine d'années de trois ouvrages : *Le témoin oculaire* de Renaud Dulong qui porte un regard sociologique sur la question, *L'ère du témoin* d'Annette Wieviorka qui relève des sciences historiques et *Ce qui reste d'Auschwitz : l'archive et le témoin* de Giorgio Agamben qui apporte une réflexion d'ordre philosophique sur la figure du témoin⁵³. Ces ouvrages s'appuient essentiellement sur des témoignages portant sur l'univers concentrationnaire.

1. Origine d'un désintérêt dans le champ de la rhétorique

⁵² VERMEULEN, (D.), *NDE et expériences mystiques d'hier et d'aujourd'hui*, Paris : Éditions Le Temps présent, 2007. Cité dans MORISSON (J.), *Op.cit.*, pp. 104-105.

⁵³ LACHAT (J.) *et alii*, « Regards sur le témoignage » dans *A contrario*, t.1-n°30, 2020, p. 4.

La préhistoire du genre testimonial prend sa source dans les champs religieux et juridique : la tradition de la valorisation des actes d'attestation de la foi par le martyr et les actes de déclaration sous serment dans les procès⁵⁴. Ces derniers ont été théorisés par Aristote : il explique, dans sa *Rhétorique*, que les témoins et témoignages sous la torture font partie, avec les lois, contrats et serments, des moyens de persuasion non techniques⁵⁵, lesquels correspondent aux preuves ne mobilisant pas une quelconque habileté oratoire. La catégorisation proposée par Aristote a peut-être eu un impact sur le peu d'intérêt que lui ont porté les experts de la rhétorique car, en effet, si le témoignage ne requiert pas de compétences rhétoriques, et si, par ailleurs, il relève du discours narratif, dont l'intention d'énonciation n'est pas de convaincre, il ne pouvait pas intéresser les spécialistes de l'argumentation⁵⁶.

2. Le problème de l'accréditation du témoignage

2.1. Les défaillances de la mémoire

Jusqu'à la Révolution française, le témoin est la clé pour accéder à la vérité, puis une méfiance émerge peu à peu, renforcée au XX^e siècle par les progrès réalisés dans le domaine des preuves scientifiques. L'importance du témoignage dans le cadre d'un procès ou d'une reconstitution historique a mené, par exemple, les psychologues à s'intéresser de près aux mécanismes à l'œuvre dans cet acte de parole. Leurs expérimentations ont mis en évidence le manque de fiabilité de la mémoire lorsqu'il s'agit de rapporter une scène : les informations sélectionnées dépendent du contexte, ne sont pas toujours les plus pertinentes et peuvent être déformées⁵⁷. Le témoin n'est donc pas une source absolument objective permettant de montrer les faits tels qu'ils se sont déroulés à la manière d'une caméra. Parmi les obstacles à la vérité, à côté du faux témoignage se dresse donc également le témoignage à la fois sincère, subjectif et inexact. Il est à noter que la justice ne s'intéresse pas à l'individu que représente le

⁵⁴ JEANNELLE, (J.-L.), « Pour une histoire du genre testimonial », dans *Littérature*, n°135, 2004, p. 91.

⁵⁵ ARISTOTE, *Œuvres complètes, Rhétorique, Livre I*. Paris, Flammarion, ch. 15.

⁵⁶ DOURY (M.), « Les procédés de crédibilisation des témoignages comme indices des normes argumentatives des locuteurs », *Op.cit.*, p. 168.

⁵⁷ DULONG (R.), *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation sociale*. Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1998, p.9.

témoin : ses affects et opinions sur les faits ne seront pas retenus, sauf si ces derniers biaisent le témoignage⁵⁸.

⁵⁸ *Ibid.*, p.41.

2.2. L'apport des émotions

Les récits de guerre rapportant les impressions du soldat sont peu nombreux avant 1914⁵⁹, date à partir de laquelle ces récits ont explosé : un niveau d'instruction plus élevé parmi les soldats et un traumatisme incroyable ont été les ingrédients qui ont permis leur émergence et leur succès. Dans un essai publié en 1929, Jean Norton Cru, un enseignant français qui avait fait l'expérience de la Grande Guerre, a recensé soigneusement plusieurs centaines de témoignages et s'est attelé à les analyser afin d'en éprouver la validité, en s'appuyant à la fois sur des critères liés à la psychologie judiciaire ainsi que sur sa propre expérience de la guerre⁶⁰. L'essayiste relève les mensonges, fustige les hyperboles et traque les éléments vecteurs d'authenticité. Par ailleurs, il établit une distinction entre les documents personnels et non personnels :

Songez au contraste psychologique suivant : les sentiments de l'homme qui rédige un historique détaillé de la première semaine de la bataille de Verdun et les sentiments de l'homme qui rédige d'après son carnet les souvenirs de ces mêmes jours qu'il vécut sous le feu. Chez le premier, l'intelligence seule prend part au travail ; chez le second, toutes les émotions éprouvées se reproduisent en petit : tremblements, secousses, arrêts du cœur, à-coup du sang, constriction de la gorge, mal de mer de l'angoisse se répètent diminués. Le premier travaille dans l'abstrait, il est libre, il peut conclure blanc ou noir ; le second est maintenu dans le concret, le souvenir de ses émotions réfrène la fantaisie de son esprit⁶¹.

Norton Cru constate bon nombre d'exagérations et anomalies dans certains récits, dont il entreprend de vérifier la validité par une enquête minutieuse. Celle-ci l'amène à conclure que, lorsqu'il y a exagérations, fantaisies, l'individu ne se trouvait pas sur les lieux, n'était pas véritablement acteur de l'événement qu'il décrit. En revanche, l'essayiste affirme que les émotions suscitées par le traumatisme et qui s'éveillent à chaque évocation de l'événement empêchent toute fantaisie, toute hyperbole : le témoin s'en tient aux faits, à ce qu'il a vécu. Les émotions seraient ainsi les signes de l'événement, marqués dans la chair du témoin attestant de l'authenticité de son récit. Dans *Le Témoin oculaire*, le sociologue Renaud Dulong, qui vise à réhabiliter le témoignage en tant que matière historique, prend la voie initiée en 1929 par Jean

⁵⁹ Jean Norton Cru en a recensé un certain nombre en 1929 dans NORTON CRU, (J.), *Témoins, Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*. Paris, Les Étincelles, 1929, pp. 38-59.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*, p.9.

Norton Cru, et analyse l'affect du témoin en tant que trace de l'événement. La théorie bio-informationnelle des émotions relevant de la psychologie tend également à confirmer ce point de vue : les émotions y sont définies comme des dispositions à l'action pouvant être instantanées quand un souvenir est activé⁶² : « Les épisodes émotionnels seraient codés en mémoire selon un réseau d'unités informationnelles mutuellement activables⁶³ ».

2.3. L'obstacle de la technologie

Cependant, parallèlement à ces études visant à valoriser l'authenticité d'un témoignage, un regain de méfiance émerge avec les progrès techniques. En effet, désormais, un témoignage peut être enregistré et transmis sur un support préalablement retouché par le biais du montage. En 1961, Jean Thévenot appréhendait dans la technologie un obstacle à la vérité : « Plus la technique était rudimentaire, plus on pouvait lui faire confiance. Plus elle s'approche de la perfection, plus on doit être vigilant⁶⁴ ». C'est encore plus vrai aujourd'hui : par exemple, la technologie *deepfake*, associant images de synthèses et intelligence artificielle, permet de simuler l'image animée d'une personne réelle et de lui faire dire ce que l'on veut.

Nous voyons que la valeur accordée au témoignage diffère selon le contexte — judiciaire, historique —, les époques et le recours ou non à la technologie. Il est intéressant de constater un changement de regard sur les émotions et sur leur impact quant à la valeur qu'elles confèrent au témoignage. Nous pensons que nous pouvons appliquer les analyses de Jean Norton Cru et de Renaud Dulong au témoignage d'EMI : lorsqu'un événement est traumatique ou, du moins, lorsqu'il laisse une trace indélébile dans la mémoire du témoin, comme c'est le cas chez celui qui a vécu une EMI, les émotions manifestées sont considérées en tant qu'empreintes attestant de la réalité de l'événement ou, du moins, de la sincérité du locuteur.

⁶² CHRISTOPHE (V.), « 2. Les processus cognitifs dans l'élaboration de l'émotion », dans *Les Émotions : Tour d'horizon des principales théories*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, §86. URL : <http://books.openedition.org/septentrion/51003> (13/02/2021)

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ THÉVENOT (J.), « Les machines parlantes », dans *L'histoire et ses méthodes*. Paris, Gallimard, 1961, p. 814.

3. Définitions et théories dans les sciences du langage

Afin de bien appréhender le sens de *témoignage*, nous commençons cette section par quelques définitions relevant de la langue commune mais également des disciplines qui nous intéressent.

3.1. Des définitions

Selon le petit Robert, le terme *témoignage* recouvre trois acceptions : « Déclaration de ce que l'on a vu, entendu, servant à l'établissement de la vérité ; déclaration d'un témoin en justice ; marque, preuve (de qqch)⁶⁵ ». D'après cette définition, le témoignage correspond à un acte de parole par le biais duquel un locuteur va partager, à un ou plusieurs allocutaires, une expérience visuelle et / ou auditive, dans un cadre juridique ou non. Cette déclaration peut faire acte de preuve. La définition proposée par le CNRTL se fait plus large, puisque l'expérience peut être le fruit de la perception ou du vécu du témoin⁶⁶. Les termes *perception* et *vécu* permettent d'élargir le champ de l'expérience au delà de la vue et de l'ouïe.

Chez Marianne Doury, le témoignage est « une production verbale émise afin d'établir certains faits litigieux ; il repose sur la connaissance personnelle que le locuteur peut avoir de ces faits ⁶⁷ ». Cette définition est plus englobante, puisque la connaissance renvoie à un savoir détenu par le biais de l'expérience, sans précision sur son caractère sensible ou non. Selon Ruth Amossy, témoigner est avant tout un acte d'engagement de la part du locuteur :

[L]e discours testimonial ne serait pas seulement la description d'un état du monde, mais un acte de langage par lequel le locuteur s'engage personnellement, en premier lieu sur sa légitimité de témoin — « J'y étais » —, en second lieu sur la véracité de ses propos — « Cela s'est effectivement passé » (...). À cela s'ajoute un élément important : le sujet s'engage à assumer la responsabilité des suites possibles de son témoignage, qu'elles soient juridiques ou morales⁶⁸.

⁶⁵ *Dictionnaire le Robert de poche*, 2018, p. 706.

⁶⁶ « Fait de témoigner ; déclaration qui confirme la véracité de ce que l'on a vu, entendu, perçu, vécu ». Tiré de « témoignage » sur CNRTL. URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/t%C3%A9moignage> (13/02/2021)

⁶⁷ DOURY (M.), *Argumentation. Analyser textes et discours*. Paris, Armand Colin, 2016, p. 132.

⁶⁸ AMOSSY (R.), « *L'espèce humaine* de Robert Antelme ou les modalités argumentaires du discours testimonial », dans *Semen, Argumentation et prises de position : pratiques discursives*, n°17, 2004, p. 2.

Et enfin, d'après Mirna Velcic-Carnivez qui remodèle sa définition sur celle fournie par le sociologue Renaud Dulong, le témoignage est « un récit autobiographiquement certifié d'un événement passé ou d'un état, que ce récit soit effectué dans des circonstances formelles ou informelles »⁶⁹. La linguiste insiste sur le caractère narratif du témoignage, qu'elle range dans le genre de l'autobiographie, et sur sa fonction d'authentification ; elle apporte ensuite une précision — effleurée par les autres définitions à travers les termes de *perception*, *vécu* et *connaissance* — sur l'objet du discours : celui-ci peut correspondre à un événement vécu — sous-entendu externe à soi et donc perceptible par les sens — ou à un état — qui se réfère à l'intériorité de la personne, qu'elle soit physique, morale ou psychologique. Dans cette définition, l'événement dont témoigne le locuteur peut lui être externe, mais aussi interne, ce qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de notre travail, car le témoignage d'EMI fait référence à une expérience que l'on peut qualifier d'interne : un état de conscience modifié donnant accès à des perceptions captées par un seul témoin.

3.2. Un discours entre objectivité et subjectivité

Toutes ces formules définitoires mettent en évidence un paradoxe : tout en reposant entièrement sur le locuteur, le discours testimonial se prétend dégagé autant que faire se peut de toute marque de partialité⁷⁰. C'est sur cette tension entre subjectivité et objectivité qui modèle le témoignage que se porte l'attention des chercheurs en argumentation. Par exemple, dans *L'espèce humaine de Robert Antelme ou les modalités argumentatives du discours testimonial*, Ruth Amossy met en exergue la différence entre témoin oculaire et témoin expérimenteur : l'un témoigne de ce qu'il a vu, l'autre de ce qu'il a vécu. L'un est passeur (de mémoire), l'autre est acteur. Cette distinction est cruciale, car le second s'engage non seulement sur la véracité des faits qu'il dépeint, mais également sur ses actes passés et sur l'image qu'il projette de lui.

⁶⁹ VELCIC-CARNIVEZ (M.), *Prendre à témoin, Une étude linguistique*. Paris, Ophrys, 2006, p. 2. DULONG (R.), *Op. cit.*, p. 43.

⁷⁰ AMOSSY (R.), « *L'espèce humaine de Robert Antelme* », *Op.cit.*, p. 1.

C'est également cette tension entre subjectivité et objectivité que pointe Philippe Roussin, en postulant que le témoignage est un véritable casse-tête pour la théorie de la connaissance et l'épistémologie des sciences humaines et sociales, parce que, à l'instar du document, il n'est pas un genre mais une forme soumise à des forces antagonistes : le désir de vérité et le besoin d'expression. Par son analyse de la *Misère du monde* de Pierre Bourdieu, l'auteur met en évidence la nécessité d'« une épistémologie qui distinguerait entre le témoignage comme source de croyance et de connaissance et le témoignage comme activité intentionnelle du locuteur et de l'enquêteur, la figure implicite du spectateur, de l'enquêteur, du solliciteur ou du co-producteur du témoignage⁷¹ ».

3.3. Un modèle sémiotique du témoin

Dans le champ de la sémiotique, Jacques Fontanille propose un modèle qu'il intitule la configuration sémiotique du témoin⁷². Selon lui, le témoignage participe à une stratégie persuasive dans des situations recouvrant divers champs thématiques — judiciaire, historique, médiatique, narratif, etc. — qui toutes obéissent à une structure stable. Chaque situation comprend deux scènes prédictives à la fois disjointes et mises en relation : une scène originelle débrayée et une scène d'évocation embrayée⁷³. En ce qui concerne le témoignage de l'EMI qui relève des thématiques philosophique, neuroscientifique, psychologique, la scène débrayée correspond à l'expérience elle-même, tandis que la scène embrayée équivaut au récit que l'*expérienceur* en fait. Le lien entre les deux scènes s'effectue par le biais d'un corps, celui du témoin, qui a conservé en mémoire les traces de l'expérience⁷⁴. Dans le cas bien spécifique de l'EMI, comme dans celui des témoignages de guerre examinés par Jean Norton Cru, le corps du témoin peut conserver des traces de l'événement, visibles dans la réalité tangible, notamment par le biais des émotions qui se manifestent lors de la relation de l'expérience. Jacques

⁷¹ ROUSSIN (Ph.), « L'économie du témoignage », dans *Communications*, n°79, 2006, p. 353.

⁷² FONTANILLE (J.), « Témoins et témoignages », dans *Textes divers (Université de Limoges)*. URL : https://www.unilim.fr/pages_perso/jacques.fontanille/textes-pdf/ATemoignage.pdf (23/02/2021)

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

Fontanille donne l'exemple d'une ancienne tradition paysanne : l'enfant du paysan, pour qu'il garde en mémoire les limites du domaine familial, recevait une gifle imprévisible et injuste. La mémoire corporelle prend ainsi en charge la transmission des frontières du territoire de génération en génération⁷⁵.

Fontanille propose une structure sémiotique du témoignage en quatre niveaux :

- les figures-signes : il s'agit du témoin, son corps, ses émotions qui constituent le lien entre les deux scènes prédictives ;
- les textes énoncés : c'est le message par lequel le locuteur transmet son témoignage ;
- les pratiques particulières thématiques correspond aux deux scènes disjointes mais reliées par la même situation thématique ;
- les stratégies : les moyens mis en place pour accréditer le témoignage⁷⁶.

En résumé, dans le cadre du discours testimonial, le témoin use de stratégies afin d'accréditer le lien entre deux scènes.

⁷⁵ FONTANILLE (J.), « Ethos, pathos et persuasion : le corps dans l'argumentation. Le cas du témoignage », dans *Semiotica*, t.163-n°1/4, 2007, p.94.

⁷⁶ *Ibid*, p.97.

CHAPITRE 3. L'ethos

La tension entre subjectivité et objectivité évoquée dans *Les réflexions théoriques sur le témoignage* nous permet de concevoir la place centrale qu'occupe l'ethos dans le discours testimonial : sur le plan de l'énonciation, le témoin doit paraître fiable et sur celui de l'énoncé, il doit projeter « l'image d'un moi passé dont il assume l'entière responsabilité »⁷⁷. C'est pourquoi, nous le verrons dans la section *Analyse* de notre travail, le locuteur témoignant d'une EMI se veut, par exemple, précis dans ses descriptions — et en même temps déplore la difficulté à poser des mots sur son expérience —, évoque son esprit critique et rationnel, précise sa sobriété au moment de l'expérience et/ou déclare qu'il n'avait pas connaissance de ce type d'expérience avant de la vivre lui-même.

Les lignes qui suivent constituent un état de l'art sur l'ethos, pour lequel nous nous sommes essentiellement appuyée sur les propos que Ruth Amossy développe dans trois publications, qui nous permettent d'avoir une vision assez claire et chronologique de la question : l'introduction de l'ouvrage collectif *Images de soi dans le discours*, le chapitre deux de *L'Argumentation dans le discours* et le premier chapitre de *La présentation de soi, Ethos et identité verbale*⁷⁸.

Les réflexions sur l'ethos se divisent selon deux grandes tendances : l'une, issue de la *Rhétorique* d'Aristote, se représente l'ethos comme l'image que se donne le locuteur pour convaincre son auditoire ; l'autre, relevant de la microsociologie d'Erving Goffman, l'envisage plutôt comme une mise en scène du moi omniprésente dans toute interaction sociale⁷⁹. Le champ de cette deuxième tendance a aujourd'hui été élargi, à l'initiative de Dominique Maingueneau en analyse du discours, à toutes les pratiques écrites⁸⁰. C'est pourquoi, dans les lignes qui suivent, ces trois approches sont traitées successivement : aristotélicienne, interactionnelle et discursive.

⁷⁷ AMOSSY (R.), « L'espèce humaine de Robert Antelme ou les modalités argumentaires du discours testimonial », *Op.cit.*, p. 2.

⁷⁸ AMOSSY (R.), (dir.), *Images de soi dans le discours, La construction de l'ethos*. Paris, Delachaux et Niestlé S.A, 1999, pp. 9-30. AMOSSY (R.), *L'Argumentation dans le discours*. Paris, Armand Colin, 2016, pp. 82-110. AMOSSY (R.), *La Présentation de soi, Ethos et identité verbale*. Paris, PUF, 2017, pp. 13-43.

⁷⁹ AMOSSY, R., *La Présentation de soi, Op. cit.*, pp. 13-14.

⁸⁰ *Ibid.*, pp. 14-15.

1. L'approche aristotélicienne

À l'origine, l'ethos fait partie des trois moyens de preuves techniques, avec le pathos et le logos, dont l'orateur dispose pour faire adhérer le public à ses vues⁸¹. Il correspond à l'image que le locuteur donne de lui-même par le biais de ses propos⁸². L'ethos, inséparable du discours, renvoie à l'autopromotion, à la persuasion et s'observe donc dans un cadre argumentatif. Ce moyen de preuve que constitue l'ethos se fonde sur trois éléments fondamentaux : pour être persuasif, l'orateur doit faire preuve de prudence, vertu et bienveillance (*phronesis, arete, eunoia*)⁸³. À ces qualités morales, Marianne Doury propose d'associer une dimension sociale, car, en effet, le statut du locuteur influence ses choix en matière de moyens langagiers⁸⁴. Ainsi, l'efficacité de la présentation de soi se mesure à l'aune du contexte socioculturel dans lequel elle émerge : par exemple, pour convaincre, un politicien ne développera pas le même ethos selon l'époque, le lieu et le public auquel il s'adresse. Chez Isocrate, un prédécesseur d'Aristote, c'est la réputation de l'orateur qui est déterminante pour persuader le public. Par conséquent, sa moralité doit être sans faille. Ce point de vue sera prédominant à la fois chez les experts de l'éloquence romains tels que Cicéron et Quintilien ainsi que chez les rhétoriciens de l'âge classique⁸⁵. Tandis que Cicéron, en donnant un rôle important au sentiment de sympathie que l'orateur est capable de produire chez son auditoire, relie l'ethos à l'art de toucher son public ; Quintilien, quant à lui, affirme résolument que la vie d'un homme prévaut sur ses paroles⁸⁶. Dans la même lignée, les rhétoriciens du XVII^e siècle parlent de *mœurs oratoires* pour désigner l'autorité morale émanant de l'orateur et qui est directement liée à la manière dont il mène sa vie dans la réalité⁸⁷. La rhétorique classique insiste d'une part sur ce que représente le locuteur dans la société, mais également sur ses qualités éthiques. Plus précisément, elle fonde l'efficacité du discours sur quatre aspects extra-verbaux : la réputation de l'orateur,

⁸¹ DOURY (M.), *Argumentation. Analyser textes et discours. Op. cit.*, p. 126.

⁸² ARISTOTE, *Rhétorique*, Livre I, chap. 2, 1356 a. PERELMAN (Ch.) et OLBRECHTS-TYTECA (L.), *Traité de l'argumentation*. Bruxelles, Editions de l'ULB, 1992, p. 429.

⁸³ DOURY (M.), *Argumentation. Analyser textes et discours. Op. cit.*, p. 127.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 128.

⁸⁵ AMOSSY (R.), *L'Argumentation dans le discours, Op.cit.*, p. 85-86.

⁸⁶ *Ibid*, p. 85.

⁸⁷ *Ibid*, p. 86.

autrement dit son ethos préalable ; son statut, que lui confère sa naissance ou sa profession ; ses qualités intrinsèques et son mode de vie⁸⁸.

Les sciences du langage ont privilégié l'étude de l'image de soi dans le discours lui-même, en se débarrassant des aspects extra-verbaux et en renouant donc avec la notion d'ethos aristotélicien, sans jamais la nommer. La mise au point faite par Emile Benveniste porte désormais sur l'énonciation⁸⁹ : on examine le locuteur au moment où il parle, mais pas seulement, l'attention se porte également sur l'allocutaire, car l'énonciation, en tant qu'allocution, est envisagée dans le cadre d'un acte communicationnel, qui implique de manière implicite ou explicite la présence d'un allocutaire en relation d'interdépendance avec le locuteur⁹⁰. L'inscription de ce dernier dans son énoncé se lit à travers les marques et procédés linguistiques, tels que l'usage de déictiques — les pronoms personnels, les démonstratifs, les indicateurs spatio-temporels — et de subjectivèmes « affectif » et « évaluatif »⁹¹.

De même, la sémantique pragmatique renoue avec l'ethos aristotélicien, mais cette fois-ci, cette discipline s'y réfère explicitement. Elle conçoit l'ethos comme étant étroitement lié au locuteur et à la situation d'énonciation ; c'est donc le sujet parlant qui fait l'objet de l'analyse et pas l'individu hors la situation d'énonciation. Inspiré des travaux de Gérard Genette, qui distingue celui qui voit de celui qui parle, Oswald Ducrot a créé le concept de *polyphonie*, qui établit une distinction entre le locuteur et les énonciateurs : le premier, responsable de l'énonciation, laisse des traces dans son discours, tel que des pronoms, et est susceptible de mettre en scène des énonciateurs présentant des points de vue différents⁹². Par ailleurs, ce sont les modalités de son discours qui permettent, selon Ducrot, de connaître le locuteur bien mieux que si on

⁸⁸ *Ibid.*, p. 86-87.

⁸⁹ AMOSSY (R.), (dir.), *Images de soi dans le discours, La construction de l'ethos. Op.cit.*, p. 11.

⁹⁰ KERBRAT-ORECCHIONI (C.), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin, 1999, p. 32. AMOSSY (R.), *L'Argumentation dans le discours, Op.cit.*, p. 87-88.

⁹¹ KERBRAT-ORECCHIONI, C., *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage. Op. cit.*, pp. 39-162.

⁹² NØLKE (H.), « Polyphonie », dans CHARAUDEAU, (P.) et MAINGUENEAU (D.) (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 445.

s'en tenait uniquement à ce qu'il dit de lui-même⁹³. Par conséquent, le dire modèle bien plus l'image du locuteur que le dit⁹⁴.

2. L'approche interactionnelle

Le sociologue Erving Goffman, dont les travaux ont inspiré l'analyse conversationnelle, considère que chacun se crée une image de soi, volontaire ou involontaire, activée à chaque interaction⁹⁵. Pour illustrer sa théorie, Goffman utilise la métaphore théâtrale : un acteur donne une *représentation* — de lui-même — pendant laquelle il joue un *rôle* — défini comme un mode opératoire qui peut être activé à chaque représentation⁹⁶. Le bon déroulement de celle-ci nécessite une *façade*, c'est-à-dire la partie de la représentation individuelle qui ne change pas en fonction de traits qui présentent des significations fixes : le décor, l'apparence et la manière⁹⁷. Le décor correspond au lieu et objets constitutifs de la situation interactionnelle ; l'apparence renvoie aux indices du statut social lu à travers l'habillement, le sexe, l'âge etc. ; la manière traduit le rôle que l'acteur compte jouer dans l'interaction, par le ton de sa voix, par un air hautain ou chaleureux. Si la présentation de soi peut être routinière, elle peut aussi être pleinement consciente et s'adapter aux règles sociales dans un but d'efficacité : pour illustrer ce propos, Goffman donne l'exemple du chiffonnier qui doit entretenir son image de clochard pour s'assurer des revenus⁹⁸. En fin de compte, qu'il en ait conscience ou non, l'individu donne une image de lui conforme à la situation interactionnelle, puisqu'il la soumet à des rôles, des routines, eux-mêmes tributaires d'une régulation socio-culturelle⁹⁹. Dans cette perspective, la présentation de soi se lit comme le résultat d'une co-construction dans l'échange interactionnel et, en cela transcende le cadre de l'intention des acteurs. Les témoins de notre corpus n'échappent pas à cette règle : comme nous le verrons, nombre d'entre eux adaptent leur discours à

⁹³ AMOSSY (R.), « Ethos », dans CHARAUDEAU (P.) et MAINGUENEAU (D.) (dir.), *Op. cit.*, p. 238.

⁹⁴ AMOSSY (R.), *La Présentation de soi, Ethos et identité verbale. Op. cit.*, p. 34.

⁹⁵ *Ibid*, p. 26.

⁹⁶ AMOSSY (R.), *L'Argumentation dans le discours, Op.cit.*, p. 91.

⁹⁷ AMOSSY (R.), *La Présentation de soi, Ethos et identité verbale. Op. cit.*, p. 28.

⁹⁸ *Ibid*, pp. 29-30.

⁹⁹ AMOSSY (R.), *L'Argumentation dans le discours, Op.cit.*, p. 91.

la situation interactionnelle — qui correspond à un cadre scientifique avec un interlocuteur expert en neurosciences — en le ponctuant d'éléments de langage relatifs, par exemple, à la précision et au doute cartésien.

3. L'approche discursive

Dominique Maingueneau est le premier à intégrer l'ethos dans le champ de la linguistique. Cependant, il développe cette notion dans le cadre de l'analyse du discours. Il ne s'agit plus pour lui d'étudier la présentation de soi uniquement en situation d'argumentation, mais « de réfléchir sur le processus plus général de l'adhésion des sujets à une certaine position discursive »¹⁰⁰. Autrement dit, selon lui, l'ethos d'un individu se déploie dans tous les actes communicationnels qu'ils aient une visée persuasive ou non.

Dans le sillage de Ducrot, Maingueneau affirme que l'ethos se manifeste plus sur le plan du « montré » que sur celui du « dit »¹⁰¹. Cependant, il rompt avec ses prédécesseurs en étendant la réflexion sur l'ethos au discours écrit, lequel « possède une vocalité spécifique qui permet de le rapporter à une source énonciative, à travers un ton qui atteste ce qui est dit »¹⁰².

Fidèle à l'approche goffmanienne, on trouve chez Maingueneau d'une part, l'idée d'un ethos cristallisé dans l'inconscient de l'individu, fruit d'un conditionnement lié à la situation de communication¹⁰³ ; d'autre part, la reprise d'une terminologie relative au théâtre par le concept de *scène d'énonciation*, dans lequel s'inscrit le locuteur, qui opte consciemment ou non pour une *scénographie*, c'est-à-dire « un scénario préétabli qui lui convient et lui dicte d'emblée une certaine posture »¹⁰⁴. Cette scène d'énonciation comporte deux scènes gigognes : une *scène englobante* et une *scène générique*. La première correspond au type de discours (médical, religieux, politique...) ; la seconde se rapporte au genre discursif associé à une institution (le

¹⁰⁰ MAINGUENEAU (D), « Ethos, scénographie, incorporation », dans *Images de soi dans le discours, La construction de l'ethos*, Paris, Delachaux et Niestlé S.A., 1999, p. 76.

¹⁰¹ *Ibid*, p. 77.

¹⁰² *Ibid*, p. 78.

¹⁰³ AMOSSY (R.), *La Présentation de soi, Ethos et identité verbale. Op. cit.*, p. 37.

¹⁰⁴ AMOSSY (R.), *L'Argumentation dans le discours, Op.cit.*, p. 90.

diagnostic, le sermon, le programme politique...)¹⁰⁵. Dans cette optique, la « scénographie » est en quelque sorte la touche personnelle du locuteur : le ton qu'il choisit de donner à son discours. Ce ton s'appuie sur une double figure de l'énonciateur, à la fois « caractère », c'est-à-dire l'ensemble des traits psychologiques du locuteur, et « corporalité », à savoir sa constitution physique ainsi que sa façon de se vêtir et de circuler dans l'espace social¹⁰⁶. Dans le cas de nos témoignages d'EMI, il n'est pas évident d'identifier la scène englobante : le cadre est neurologique, médical, scientifique, mais le locuteur, lui, n'adopte pas un discours médical, puisqu'il ne fait pas partie de l'institution correspondante. Cette scène englobante présente des contours flous, comme si elle n'était pas encore bien définie. Nous proposons de l'inclure dans la catégorie des discours portant sur les phénomènes « inexplicables », tout en admettant son caractère fourre-tout et donc insatisfaisant. Quant à la scène générique, elle correspond au modèle de discours attendu, à savoir le témoignage dans lequel le locuteur fait le récit de son expérience.

¹⁰⁵ MAINGUENEAU (D), « Ethos, scénographie, incorporation », *Op. cit.*, p. 82.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 79.

Chapitre 4. La présence des émotions dans le discours

Une large majorité des témoignages d'EMI se caractérise par leur dimension pathémique, comparable à celle présente dans les témoignages traumatiques tels que les récits de guerre (voir 2.1.2. *Le problème de l'accréditation du témoignage*) : non seulement, les traces discursives des émotions tiennent une place considérable dans le discours mais en plus, elles participent à la construction de l'ethos du locuteur et jouent un rôle dans le crédit que les allocutaires sont susceptibles de lui accorder.

1. Définitions

Pour évoquer le champ de l'émotion, la langue française recourt à une série de termes généraux — *pathos*, *humeur*, *passion*, *sentiment*, *affect* et *émotion* — qui semble chacun avoir été privilégié à des époques différentes et particulièrement sollicité par des disciplines spécifiques¹⁰⁷. Ainsi Christian Plantin démontre que *pathos* appartient à l'Antiquité et à la rhétorique ; *humeur*, à la médecine et au Moyen Age (même s'il provient d'une théorie antique) ; *passion*, au début de l'ère chrétienne et à la sphère religieuse, mais également à l'âge classique et à la philosophie ; *sentiment*, aux siècles des Lumières, puis à l'époque romantique, et à certaines théories philosophiques ; et enfin, *émotion*, à la période actuelle et aux champs de la psychanalyse et de la psychologie¹⁰⁸.

Le terme *émotion* avait originellement (v. 1475) une composante comportementale issue de son étymon latin *motio* « mouvement » et « trouble, frisson (de fièvre) »¹⁰⁹. Après avoir pris le sens de « trouble moral », de « sédition », *émotion* est utilisé pour évoquer le tourment produit par le sentiment amoureux¹¹⁰ et, enfin, aujourd'hui, il désigne un « état affectif intense accompagné de trouble divers »¹¹¹. Dans

¹⁰⁷ PLANTIN (Chr.), *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*. Berne, Peter Lang, 2011, p. 5.

¹⁰⁸ *Ibid.*, pp. 5-10.

¹⁰⁹ REY (A.) (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires le Robert, 2016, p. 772.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Le Robert*, 2018, p. 240.

les domaines de la psychologie et de la psychiatrie, les émotions se définissent en tant que « manifestations brusques, soudaines, qui interrompent l'interaction sujet-environnement en cours, faisant passer d'un état à un autre »¹¹². L'émotion est envisagée comme un témoin de rupture entre le locuteur et son environnement. Toujours en psychologie, Jacques Cosnier apporte une définition encore plus précise : « l'émotion est un état psycho-organique, de tonalité affective intense, brève, caractérisée par une brusque rupture des fonctions mentales et physiologiques »¹¹³. L'auteur fait la distinction entre les émotions primaires de durée limitée — la surprise, la joie, la peur, la tristesse, la douleur, la colère — découlant d'une « induction événementielle précise » et les émotions plus pérennes, associées à des relations plutôt qu'à des événements — les sentiments de sympathie, l'amour, l'amitié, la haine¹¹⁴.

2. Recherches sur la présence des émotions dans le discours

Pour donner un aperçu sur les études portant sur les émotions, nous nous bornons aux travaux réalisés dans les champs de la linguistique, l'analyse du discours et la sémiotique. Pour ce faire, nous nous fondons principalement sur le chapitre rédigé par Catherine Kerbrat-Orecchioni, *Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^e siècle ? Remarques et aperçus*¹¹⁵, situé dans *Les émotions dans les interactions*, ouvrage dirigé par Christian Plantin, et sur l'état de l'art proposé par Raphaël Micheli dans l'avant-propos de *Les émotions dans le discours*¹¹⁶. Dans un premier temps, quelques jalons historiques seront proposés au lecteur afin de l'éclairer sur les diverses approches, souvent antagonistes, menant la recherche ; dans un second temps, un panorama des grands axes d'études permettra d'avoir une idée sur l'état de la recherche actuel.

¹¹² TCHERKASSOF (A.), *Les émotions et leurs expressions*. Grenoble, PUG, 2008, p. 17.

¹¹³ COSNIER (J.), *Psychologie des émotions et des sentiments*. Paris, Retz/Nathan, 1994, p.13.

¹¹⁴ *Ibid*, p.14.

¹¹⁵ KERBRAT-ORECCHIONI (C.) « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^e siècle? Remarques et aperçus », dans PLANTIN (Chr.) et alii (éd.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, PUL, 2000, pp. 33-74.

¹¹⁶ MICHELI (R.), *Les émotions dans les discours*, *Op. cit.*, pp. 9-11.

2.1. Quelques jalons historiques

Aux premières heures de la linguistique moderne, c'est-à-dire pendant la période couvrant le premier tiers du XX^e siècle, la bataille fait rage sur la question de savoir si on doit s'intéresser à la dimension affective en tant qu'objet d'étude. Le point de vue le plus communément partagé consiste à dire, à l'instar d'Edward Sapir, que l'expression des émotions n'est d'aucun intérêt pour les linguistes, car elle correspond à la partie animale de l'homme, celle de l'instinct. Elle est, de plus, une manifestation purement individuelle. Par conséquent, elle s'avère incompatible avec la conception culturelle du langage¹¹⁷.

Opposé à cette vision radicale, Charles Bally, intègre l'étude des manifestations émotionnelles dans une partie de la linguistique qu'il nomme *stylistique*. Celle-ci décrit les procédés et signes par le biais desquels la langue crée l'émotion¹¹⁸. Le linguiste développe une théorie selon laquelle les valeurs émotionnelles découlent à la fois de facteurs internes — relevant, par exemple, du choix du lexique — et de facteurs externes liés aux modalités d'énonciation, c'est-à-dire le contexte et les caractéristiques prosodiques et mimo-gestuels¹¹⁹.

Toujours à la même époque, Karl Bühler théorise les fonctions du langage dans un triangle sémiotique reliant la chose / le soi / l'autre¹²⁰. Dans ce schéma, apparaît la fonction expressive correspondant à la relation du signe au destinataire¹²¹. Roman Jakobson, s'inspirant du modèle de Bühler pour construire sa théorie des six fonctions de la communication, définit la fonction expressive ou émotive comme étant centrée sur le destinataire, lequel exprime son ressenti sur le contenu de son message, par exemple, à l'aide d'interjections et de variations vocales¹²².

¹¹⁷ KERBRAT-ORECCHIONI (C.) « Quelle place pour les émotions », *Op. cit.*, p. 34.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ *Ibid.*, pp. 35-36.

¹²⁰ PLANTIN (Chr.), « Structures verbales de l'émotion parlée et de la parole émue », dans COLETTA (J.-M.) et TCHERKASSOF (A.) (éd.), *Perspectives actuelles sur les émotions. Cognition, langage et développement*, Hayen, Mardaga, 2003, p. 105.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² KERBRAT-ORECCHIONI (C.) « Quelle place pour les émotions », *Op. cit.*, p. 37. PLANTIN (Chr.), « Structures verbales de l'émotion parlée », *Op. cit.*, p. 105.

Les auteurs cités s'accordent sur la description et la classification des phénomènes, mais s'opposent sur la valeur à leur accorder. Ils se divisent en quatre camps : les tenants de l'exclusion radicale de la dimension affective, comme Edward Sapir ; les partisans de l'idée de Jakobson selon laquelle toutes les fonctions du langage doivent être étudiées, si ce n'est que la fonction cognitive mérite, selon eux, un traitement de faveur ; ceux qui, à l'instar de Stephen Ullmann, « se refusent à hiérarchiser les différentes fonctions du langage » ; et les quelques rares émules de Charles Bally qui accordent la primeur à l'étude de la composante affective¹²³.

Dès les années 50, les partisans de la stylistique initiée par Bally établissent la liste des procédés par lesquels se manifestent les émotions : interjections, exclamations, suffixes, etc.¹²⁴ Sur le plan du vocabulaire, le terme *connotation* s'impose pour rendre compte des valeurs affectives des mots. Cette nouvelle dénomination ne résout pas pour autant les difficultés auxquelles étaient confrontés les linguistes : le sens affectif dépend-il de la langue ou du discours ? — certains, comme Jacques Cosnier ou Umberto Eco, s'accordent pour dire que le contexte dans lequel s'inscrit cette langue et ce discours est déterminant pour trancher la question — quel type de contenu exactement est susceptible d'être pris en charge par cette dimension affective ? Comment distinguer les catégories sémantiques affective et axiologique ? — l'une relevant de l'expression émotionnelle, l'autre du jugement de valeur — car certains termes, tels que *méprisable* et *admirable*, expriment ces deux dimensions. Pour résoudre ce problème, ces termes mixtes, qui expriment à la fois une émotion et un jugement de valeur, seront appelés termes d'*appréciation*¹²⁵. Ajoutons que si ces deux catégories sémantiques se confondent aisément, la raison en est, pour partie, qu'elles relèvent toutes deux de la subjectivité du locuteur.

Dans un autre domaine, celui de la rhétorique, Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca affirment que la seule présence des émotions invalide le discours, car s'opposant à la raison, elle fait obstacle à la connaissance et à l'action raisonnable¹²⁶.

¹²³ KERBRAT-ORECCHIONI (C.) « Quelle place pour les émotions », *Op. cit.*, pp. 37-39.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 40.

¹²⁵ *Ibid.*, pp. 40-43.

¹²⁶ PERELMAN (Ch.) et OLBRECHTS-TYTECA (L.), *Op. cit.*, p. 61-62.

Par ailleurs, les auteurs adoptent une position psychologique selon laquelle l'émotion altère le discours : elle est un perturbateur empêchant le locuteur d'exprimer avec fluidité le fond de sa pensée. En revanche, les manifestations émotionnelles — telles que l'hyperbole, l'usage de la parataxe, l'appauvrissement du vocabulaire etc. — perturbatrices dans le cadre de l'argumentation, peuvent également prendre une dimension positive puisqu'elles sont vectrices de la sincérité du locuteur¹²⁷. Nous retrouvons ici plus ou moins le même regard sur les émotions, en tant que traces de la sincérité des témoins, qu'avait porté Jean Norton Cru quelques vingtaine d'années plus tôt.

Dans les années 80 et 90 émergent de nouvelles théories dans les champs de la sémiotique et de la pragmatique qui donnent une large place à l'étude des émotions¹²⁸. Aujourd'hui, comme nous le verrons en détail ci-dessous, la recherche s'intéresse principalement à l'expression des émotions dans un cadre interactionnel¹²⁹.

2.2. Les principales approches actuelles

Raphaël Micheli distingue trois grandes directions dans le domaine francophone : les recherches sur le lexique ; les études portant sur la syntaxe affectives et les recherches sur le discours ou l'interaction¹³⁰.

Les approches lexicales visent à circonscrire le champ des termes d'affect et à les classer en sous-catégories, tâche qui s'avère laborieuse, notamment en raison de la polysémie touchant de nombreux termes¹³¹. Ce travail de classification peut être, dans une certaine mesure, soutenu par les travaux en psychologie, tel que le modèle multidimensionnel mis au point par Robert Plutchik¹³² : les émotions fondamentales y sont catégorisées en huit familles dans une sorte de cône dont la dimension verticale est indicatrice d'intensité¹³³. L'attention des linguistes se porte essentiellement sur la façon

¹²⁷ *Ibid.*, p. 605.

¹²⁸ KERBRAT-ORECCHIONI (C.), « Quelle place pour les émotions », *Op. cit.*, pp. 40-43.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 44.

¹³⁰ MICHELI (R.), *Les émotions dans les discours*, *Op. cit.*, pp. 9-11.

¹³¹ *Ibid.*, p. 9. NOVAKOVA (I.) et TUTIN (A.), *Le lexique des émotions*. Grenoble, ELLUG, 2009, p.6.

¹³² Voir illustration en annexe 2.

¹³³ PLUTCHIK (R.), *The emotions : facts, theories and a new model*. Lanham, MD, University Press of America, 1991, p. 111.

dont les unités se combinent sur les plans syntaxique et lexical afin de rendre compte de leurs propriétés sémantiques¹³⁴. Grâce au traitement informatisé de larges corpus, il est possible aujourd'hui de rendre compte et de comparer précisément le profil syntaxique et sémantique de nombreux termes¹³⁵, ce qui permet, par exemple, de pouvoir distinguer la panique de la terreur¹³⁶. Nous avons utilisé le modèle de Plutchik pour recenser les termes relatifs aux émotions dans notre corpus. Cependant, nous l'avons adapté afin qu'il coïncide au mieux avec le profil pathémique du témoignage d'EMI. En effet, nous avons simplifié le modèle et opéré des retraites et ajouts dont nous nous justifierons dans le chapitre portant sur l'analyse.

Les travaux sur la morpho-syntaxe mettent l'accent sur les constructions syntaxiques qui se montrent propres à exprimer l'émotion : les suffixes diminutifs à valeur affective, les hypocoristiques ; l'ordre des mots et en particulier l'antéposition de l'adjectif ; l'exclamation et la phrase exclamative¹³⁷.

Avec les approches interactionnistes, on observe un changement de point de vue : l'émotion qui, jusque-là, s'analysait en tant que manifestation autocentrée et répondait donc à la fonction expressive de Jakobson, est désormais considérée dans une perspective communicative¹³⁸. Ces recherches ont pour but de décrire la façon dont les individus en interaction gèrent leurs émotions, en interprétant les indices verbaux, prosodiques et mimo-posturo-gestuels¹³⁹. En psycho-linguistique textuelle, les recherches ont été menées sur la réception des marquages expressifs émotionnels dans les discours portant sur des événements particulièrement chargés émotionnellement liés, par exemple, aux domaines de la mort, de la violence ou de la sexualité¹⁴⁰.

Les linguistes, qui ont adopté la définition de Jacques Cosnier (voir supra 2.3.1. *Définitions*), ont cherché à circonscrire le champ de l'émotion dans le discours, lequel renvoie soit à des états psychiques soit aux « accompagnements organiques ou

¹³⁴ NOVAKOVA (I.) et TUTIN (A.), *Op. cit.*, p.7.

¹³⁵ MICHELI (R.), *Les émotions dans les discours. Op. cit.*, p. 10.

¹³⁶ NOVAKOVA, I. et TUTIN A., *Ibid.*

¹³⁷ KERBRAT-ORECCHIONI (C.), « Quelle place pour les émotions », *Op. cit.*, p. 46.

¹³⁸ *Ibid*, pp. 49-50.

¹³⁹ MICHELI (R.), *Les émotions dans les discours. Op. cit.*, pp. 10-11.

¹⁴⁰ PLANTIN (Chr.), « Émotion », dans CHARAUDEAU, (P.) et MAINGUENEAU (D.) (dir.), *Op. cit.*, pp. 216.

actionnels de ces états¹⁴¹ ». Christian Plantin propose d'articuler les termes relevant de l'émotion autour de trois pôles : l'*énonciation de l'émotion* qui s'intéresse à l'expression des émotions du locuteur à travers sa communication verbale et non-verbale ; la *pragmatique de l'émotion* qui s'occupe de la situation inductrice de l'état émotionnel ; l'*interaction et communication des émotions* qui prend en charge l'émergence de l'émotion en situation de communication interpersonnelle¹⁴².

¹⁴¹ PLANTIN (Chr.), « Structures verbales de l'émotion parlée et de la parole émue », *Op. cit.*, p. 99.

¹⁴² *Ibid.*, pp. 99-100.

PARTIE II : PRÉSENTATION DES OUTILS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Cette partie du travail, visant à présenter les articles et ouvrages principaux qui nous ont aidée à construire notre analyse, est divisée en trois chapitres : le premier s'intéresse à l'élaboration de l'ethos et s'appuie sur deux chapitres de l'ouvrage de Ruth Amossy, *La présentation de soi, Ethos et identité verbale* ; le deuxième porte sur les stratégies adoptées par le locuteur pour anticiper les accusations d'irrationalité et se fonde notamment sur l'article de Marianne Doury, « Les procédés de crédibilisation des témoignages comme indices des normes argumentatives des locuteurs¹⁴³ » ; et enfin, le troisième chapitre traite de la sémiotisation des émotions dans le discours et, pour ce faire, il décrit la grille de lecture proposée par Raphaël Micheli dans *Les émotions dans les discours, Modèle d'analyse, perspectives empiriques*¹⁴⁴.

Chapitre 1. Élaborer son ethos

Pour étudier l'ethos du témoin d'une EMI, nous nous appuyons sur les travaux de Ruth Amossy et, en particulier, sur le modèle d'analyse que celle-ci propose dans *La présentation de soi, Ethos et identité verbale*. L'auteure y réconcilie la notion sociologique de *présentation de soi* apportée par Erving Goffman et celle d'*ethos* issue de la rhétorique d'Aristote. Celle-ci vise à persuader un public, celle-là s'intéresse aux interactions en face à face. À ces deux dimensions, rhétorique et sociologique, l'auteure ajoute celle de l'analyse du discours issue de ses propres travaux et de ceux de Dominique Maingueneau, selon lequel le concept d'ethos se conçoit dans toutes les pratiques discursives, orales et écrites.

¹⁴³ DOURY (M.), « Les procédés de crédibilisation des témoignages comme indices des normes argumentatives des locuteurs », *Op.cit.*, pp. 167-180.

¹⁴⁴ MICHELI (R.), *Les émotions dans les discours. Op. cit.*

Dans l'ouvrage d'Amossy, nous nous intéressons tout particulièrement au contenu des chapitres 2 et 4 : *Les modèles culturels de la présentation de soi*¹⁴⁵ et *Images de soi, images de l'autre*¹⁴⁶.

Notre analyse s'articule autour des notions de *stéréotypage* et d'*ethos dit / ethos montré*. Le *stéréotypage* correspond au fait d'apposer une représentation figée sur une collectivité. Il a nécessairement un impact sur la manière dont le locuteur va jouer son rôle dans la mise en scène discursive. Par exemple, le témoin d'une EMI fait face à un obstacle de taille : en effet, dans l'imaginaire social, le locuteur témoignant d'un phénomène relevant de l'inexplicable est catégorisé d'« illuminé ». Pour lutter contre cette idée reçue, il doit adapter son ethos au genre de discours qu'est le témoignage, tout en déconstruisant le stéréotype qui nuit à son image. Pour ce faire, il projette un ethos typifié de témoin fiable correspondant aux attentes de l'allocutaire. Nous verrons dans la section suivante quels sont les procédés à sa disposition.

L'*ethos dit* désigne tout ce que le locuteur va expliciter à son sujet, tandis que l'*ethos montré* correspond à toutes les marques linguistiques de subjectivité contenues dans le discours. Ce dernier s'appuie sur les subjectivèmes ou les déictiques, mais potentiellement aussi sur toutes les stratégies de mise en discours utilisées. Dans nos témoignages, beaucoup de locuteurs disent explicitement qu'ils sont cartésiens, qu'ils ont besoin d'explications rationnelles pour comprendre le monde ; cependant, les subjectivèmes qu'ils utilisent pour décrire leur expérience montrent que leurs fondements rationalistes revendiqués ont été ébranlés.

¹⁴⁵ AMOSSY (R.), *La Présentation de soi, Ethos et identité verbale*. Op. cit., pp. 44-70.

¹⁴⁶ *Ibid.*, pp. 103-130.

Chapitre 2. Anticiper les réfutations

Les locuteurs témoignant d'un phénomène relevant de l'inexpliqué tentent de se protéger des accusations d'irrationalité. Ces phénomènes et l'EMI partagent le point commun suivant : leur validité repose presque exclusivement sur les témoignages car leur reproduction en laboratoire est difficile, voire impossible. En règle générale, le crédit que l'on accorde au témoignage dépend directement de celui que l'on accorde au témoin : la bonne foi de ce dernier et l'absence de conflits d'intérêt le reliant à l'objet de son discours sont les conditions élémentaires pour examiner favorablement son récit¹⁴⁷. Par conséquent, les contestations les plus fréquentes sont la mise en cause de l'honnêteté du témoin et sa capacité de discernement¹⁴⁸. On observe donc chez ces témoins un effort pour affirmer leur normalité et une stratégie d'anticipation des réfutations.

1. Trois sources d'ambiguïté

Selon le folkloriste et docteur en médecine David Hufford, les témoignages relevant de l'inexpliqué comportent trois sources d'ambiguïté¹⁴⁹.

La première réside dans les termes et les expressions ayant une charge connotative très complexe : c'est-à-dire les termes qui tout à la fois décrivent des observations et, en même temps, impliquent des interprétations de ces observations. Par exemple, le locuteur, qui témoigne d'une EMI et qui pense être réellement sorti de son corps, peut dire « J'ai vu mon corps de haut » à une personne qui, à l'instar du neurochirurgien Wilder Penfield, croit fermement que « voir son corps de haut » renvoie à un phénomène résultant d'un dysfonctionnement du cerveau¹⁵⁰. Le locuteur et l'allocutaire n'ont pas du tout le même point de vue quant à la nature du phénomène,

¹⁴⁷ DOURY (M.), « Les procédés de crédibilisation des témoignages », *Op.cit.*, p. 169.

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ HUFFORD (D.), « Ambiguity and the Rhetoric of Belief », dans *Keystone Folklore* n°21, 1976, pp. 11-24.

¹⁵⁰ MOBBS (D.) et WATT (C.), *Op. cit.*, p. 447.

mais le locuteur peut prononcer cette phrase sans qu'elle ne suscite de conflit avec la vision de l'allocataire.

La deuxième source d'ambiguïté se trouve dans les termes polysémiques. D'après Hufford, l'incapacité de la langue à fournir une terminologie pour une expérience donnée constitue une puissante source d'ambiguïté qui modèle la tradition liée au phénomène ainsi que la compréhension académique de celle-ci¹⁵¹. Nous pensons, par exemple, à la notion d'amour qui est abondamment utilisée dans les témoignages d'EMI mais qui vraisemblablement ne satisfait pas complètement. D'ailleurs, en français, « amour » est utilisé invariablement pour évoquer une inclination pour le chocolat ou le sport, pour évoquer un lien affectif à une personne mais aussi à une transcendance.

Et enfin, la troisième source d'ambiguïté provient des expressions ayant une signification à la fois métaphorique et littérale¹⁵². Par exemple, les locuteurs vont utiliser l'expression « comme si » — comme dans « comme si je revenais dans mon corps » ou « comme si j'avais un 'don' de deviner certaines choses » tirés de notre corpus — qui ressemblent à des comparaisons alors que ces phrases sont en réalité à prendre au sens littéral¹⁵³. Par conséquent, l'usage de « comme si » permet de protéger le locuteur d'une éventuelle accusation d'irrationalité.

2. Une dialectique interne

Lorsqu'une personne raconte une histoire dont l'authenticité peut être remise en cause, son récit contient les traces des contestations auxquelles elle a été confrontée lors de ses précédentes narrations¹⁵⁴. Mais, selon Gillian Bennett, folkloriste, le récit mémoriel contient également les traces d'une dialectique interne¹⁵⁵ : les contestations sont anticipées et traduites explicitement dans le discours. Ce dialogue peut prendre de nombreuses formes : Bennett en décrit quatre. La première correspond à un débat à une

¹⁵¹ HUFFORD (D.), *Op.cit.*, p. 19.

¹⁵² *Ibid.*, pp. 16-20.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 20.

¹⁵⁴ DESPRET (V.), *Op.cit.*, p. 197.

¹⁵⁵ BENNETT (G.), *Alas, poor ghost !: Traditions of belief in story and discourse*. Logan, Utah State University Press, 1999, pp. 124-132.

voix, pris en charge par le locuteur, entre les visions mystique et rationaliste ; la deuxième se réfère au « critique imaginaire » qui consiste en des réponses implicites aux contestations. La dialectique interne prend aussi la forme de ce que Bennett appelle « l'appel au témoignage », consistant à insérer un commentaire ou une anecdote qui permet de renforcer la valeur interprétative du récit premier. Enfin, la quatrième forme décrite correspond à « la mise en scène probante » : il s'agit, pour le locuteur, d'élaborer une mise en scène comme s'il était témoin dans une cour de justice. Dès lors, il s'emploie à charger son récit de nombreux détails comme si sa fiabilité était évaluée à l'aune de son exhaustivité et de son exactitude.

3. Des procédés de crédibilisation

Marianne Doury a recensé les procédés de crédibilisation que mobilisent les témoins et s'est particulièrement attardée sur les témoignages relatant des phénomènes paranormaux. Elle distingue d'une part, les procédés discursifs pris en charge par un tiers, par exemple un animateur de talk show, qui peuvent être mobilisés dans le cadre de n'importe quel témoignage ; et, d'autre part, les procédés assumés par le témoin lui-même qui sont bien spécifiques à l'accréditation de phénomènes paranormaux.

Selon Marianne Doury, l'animateur utilise trois procédés qu'elle appelle : *le témoin privilégié, la garantie pour la bonne perception du phénomène et l'appréciation positive globale du témoin*. Le premier consiste à mettre en évidence chez le témoin soit l'absence de connaissance sur le sujet soit son appartenance à un corps de métier associé aux qualités de rigueur et de sérieux. Par exemple, un enfant ou un scientifique sont tous deux susceptibles d'être considérés comme des témoins crédibles : les supposées innocence de l'un et impartialité de l'autre sont considérées comme des gages d'authenticité. Le deuxième procédé revient, pour l'animateur, à préciser que l'état du témoin n'était pas altéré, par exemple par la consommation de médicaments, de drogues ou d'alcool. Et enfin, le dernier consiste à valoriser certains aspects du témoin visant à mettre en évidence sa « normalité ».

Le témoin n'est pas en reste et recourt également à trois procédés : *la dénégation de crédulité, la négation d'un intérêt préalable pour le sujet et le récit de résistance à la*

croyance. Le premier revient à anticiper les accusations de manque de discernement en se présentant d'emblée comme un individu cartésien. Le deuxième procédé consiste à réfuter tout intérêt préalable pour les phénomènes paranormaux ; le témoin assure ainsi que l'explication paranormale était son dernier recours après avoir éliminé toutes les autres, ce qui n'aurait vraisemblablement pas été le cas s'il portait déjà un intérêt sur la question. Le troisième procédé décrit par Marianne Doury consiste pour le témoin à relater le processus qui l'a fait passer de l'incrédulité à la conviction ; ce récit remplit une double fonction vis-à-vis du destinataire : anticiper une réfutation *ad hominem* soutenant la crédulité du locuteur et inciter l'allocataire à accepter l'idée que lui aussi pourrait passer de l'incrédulité à la conviction.

Bien que la typologie élaborée par Marianne Doury concerne un cadre oral, elle s'applique parfaitement aux témoignages écrits de notre corpus ; en effet, tous ces procédés y sont repérables, même ceux qui relèvent de l'animateur, lesquels sont ici pris en charge par le témoin. Par exemple, celui-ci se présente lui-même en tant que *témoin privilégié* en déclarant son ignorance préalable sur le sujet de l'EMI ou en évoquant sa profession scientifique, ou encore en affirmant son attachement à la rationalité.

Chapitre 3. Sémiotiser des émotions

Raphaël Micheli propose une typologie reposant sur trois modes de *sémiotisation* de l'émotion, c'est-à-dire trois « manières selon lesquelles l'émotion peut être rendue manifeste au moyen de signes (verbaux et co-verbaux)¹⁵⁶ » : l'émotion peut être dite, elle peut être montrée et aussi étayée. L'auteur distingue l'émotion éprouvée de l'émotion sémiotisée : en effet, un locuteur peut rendre manifeste une émotion au moyen de signes sans pour autant éprouver cette émotion ; en outre, l'adjectif « sémiotisée » permet de rendre compte d'une émotion attribuée à quelqu'un d'autre. Dans les lignes qui suivent, chaque mode de sémiotisation sera présenté et commenté par le biais de la définition proposée par Raphaël Micheli. Pour illustrer ce modèle, nous utiliserons divers extraits issus de notre corpus.

1. Dire l'émotion

Raphaël Micheli définit ce mode de sémiotisation de la façon suivante :

Les énoncés qui *disent* l'émotion intègrent une expression qui comporte *un mot du lexique désignant une émotion*. Cette expression se trouve typiquement mise en rapport — sur le plan syntaxique — avec une deuxième expression désignant *celui ou celle qui éprouve l'émotion* et, éventuellement, avec une troisième expression désignant *ce sur quoi porte l'émotion*. Au niveau de l'*interprétation*, le processus de sémiotisation de l'émotion et l'attribution de celle-ci à un être qui est supposé l'éprouver ne requièrent pas d'inférence particulière de la part de l'allocutaire¹⁵⁷.

Cette définition se fonde sur cinq critères — un terme d'émotion, l'auto- ou l'allo-attribution, l'objet de l'émotion, une relation prédicative et une interprétation — qui nécessitent d'être précisés ci-dessous.

Le mode de sémiotisation consistant à dire l'émotion suppose de connaître le champ recouvert par le terme « émotion » ; c'est ce que nous avons fait dans la section *Définitions* portant sur l'émotion. Comme Raphaël Micheli, nous pouvons faire le constat suivant : l'émotion se caractérise par sa multicomponentialité, puisqu'elle se manifeste tout à la fois sur les plans physiologique, cognitif, expressif et

¹⁵⁶ MICHELI (R.), *Les émotions dans les discours*. *Op. cit.*, p. 19.

¹⁵⁷ *Ibid*, p. 23. C'est l'auteur qui souligne.

comportemental¹⁵⁸, ainsi que par sa brièveté, son intensité et la rupture qu'elle impose entre le sujet et son environnement¹⁵⁹. Dans notre travail, l'attention se portera principalement sur la sémiotisation des émotions, mais nous serons amenée aussi à traiter des termes relevant de la sphère du sentiment.

Dans l'exemple suivant, tiré de notre corpus, l'émotion dite est la peur :

Non, je ne rêve pas, ce n'est pas un cauchemar, ce qui est en train de se passer est bien REEL. J'AI PEUR. J'ai peur de ces entités qui « m'accompagnent », dont je sens la présence sans vraiment les voir... mais qui, au fil de cette longue descente, sont de plus en plus nombreuses.

L'émotion sémiotisée est manifestée par le biais du verbe « avoir peur », mais aussi par le substantif « cauchemar ».

Pour désigner celui ou celle qui éprouve l'émotion, Raphaël Micheli parle d'« entité humaine ou humanisable ». Le terme « entité » permet de renvoyer à des référents humains aussi bien individuels que collectifs tandis que l'adjectif « humanisable » permet de rendre compte de référents animés mais non humains¹⁶⁰. L'émotion dite présente une double capacité à l'auto- et à l'allo-attribution ; ainsi le locuteur peut s'attribuer une émotion ou l'attribuer à quelqu'un ou quelque chose d'autre. Dans l'exemple cité ci-dessus, la locutrice s'auto-attribue l'émotion par l'usage du pronom personnel à valeur déictique « je ».

La plupart du temps, les énoncés contiennent une expression désignant ce sur quoi porte l'émotion. Il est d'usage dans les recherches en linguistique et sémantique de distinguer l'objet de l'émotion — ce vers quoi se dirige l'affect — de la cause de l'émotion — ce qui déclenche l'affect. Le premier concerne surtout les termes de sentiment qui rendent le plus souvent le locuteur acteur dans la construction de l'affect ; le second renvoie aux termes d'émotion, affect pendant lequel le locuteur qui l'éprouve semble passif, subissant¹⁶¹. La locutrice de notre exemple est envahie par une émotion, la peur, dont l'objet correspond à des « entités » qui la suivent.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 42.

¹⁵⁹ TCHERKASSOF (A.), *Les émotions et leurs expressions. Op. cit.*, p. 17.

¹⁶⁰ MICHELI (R.), *Les émotions dans les discours. Op. cit.*, p. 43.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 44.

Selon Micheli, le prototype des énoncés de l'émotion dite implique une relation prédicative entre l'expression intégrant le terme d'émotion et celle désignant l'entité humaine éprouvant l'affect¹⁶². Dans l'énoncé « J'ai peur de ces entités [...] », les deux expressions, l'une intégrant le terme d'émotion « ai peur de ces entités » et l'autre incorporant l'entité humaine éprouvant l'émotion « j' » sont bien reliées par une relation prédicative.

La définition de l'émotion dite implique deux choses : d'une part, elle suppose que l'attribution de l'émotion à l'entité humaine soit soumise au critère de « véridiction », concept emprunté à Henning Nølke selon lequel le contenu de l'énoncé est susceptible d'être remis en question. En effet, « dans un énoncé qui dit l'émotion, l'attribution de l'émotion à quelqu'un peut être niée ou modalisée du fait qu'elle constitue l'objet même de la prédication¹⁶³ ». Soit dans l'énoncé « J'ai peur de ces entités », on pourrait rétorquer à la locutrice « Non, tu n'as pas peur », « As-tu vraiment peur ? Tu sembles sereine pourtant ! ». D'autre part, l'émotion et l'entité humaines étant toutes deux désignées par un mot du lexique et liées l'une à l'autre par la prédication, la part d'inférence attribuée à l'allocutaire est dès lors quasiment nulle. Cette quasi absence d'inférence est caractéristique de l'émotion dite et ne se retrouve pas dans les autres modes de sémiotisation des émotions.

2. Montrer l'émotion

Les énoncés qui *montrent* l'émotion présentent des *caractéristiques* qui, bien que potentiellement très hétérogènes, sont toutes passibles d'une *interprétation indicielle*. L'allocutaire est conduit à *inférer* que le locuteur — ou, en cas de disjonction énonciative, l'énonciateur — éprouve une émotion, sur la base d'une *relation de cooccurrence supposée* entre, d'une part, l'énonciation d'un énoncé présentant ces caractéristiques et, d'autre part, le fait d'éprouver une émotion [...]¹⁶⁴.

¹⁶² Dans une optique d'efficacité, l'auteur restreint le champ de son étude aux énoncés dont les deux expressions sont reliées par une relation prédicative et, du même coup, élimine deux cas fréquents : celui où l'émotion est désignée par un terme qui n'est pas mis en rapport avec une entité humaine supposée l'éprouver — comme dans « La colère est mauvaise conseillère » — et celui où l'émotion est désignée par un terme qui est mis en relation avec une entité humaine censée ressentir l'émotion, sans que ce lien ne fasse l'objet de la prédication — comme c'est le cas dans « sa colère est incompréhensible ». *Ibid.*, p. 45.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 46.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 26. C'est l'auteur qui souligne.

Ce mode de sémiotisation présente diverses difficultés méthodologiques : d'une part, les faits langagiers relevant de l'émotion montrée sont légion et hétérogènes au point que les chercheurs n'en présentent que des listes non exhaustives ; d'autre part, il n'existe pas de réflexion sur la catégorisation de ces faits qui sont dès lors regroupés de manière plus ou moins intuitive¹⁶⁵. L'auteur tente donc de remédier à ces difficultés.

L'interprétation de ce type d'énoncé repose sur la recherche d'indices qui permettent à l'allocutaire d'inférer la présence d'une émotion, en se fondant sur l'idée qu'il existe un lien de cooccurrence entre l'indice en question et l'émotion, tout comme la fumée est indice de la présence d'un feu¹⁶⁶. Les caractéristiques d'un énoncé susceptibles de faire l'objet d'une interprétation indicielle doivent être reliées au cotexte verbal ainsi qu'au contexte situationnel¹⁶⁷ ; par exemple, une interjection prise hors contexte ne pourra pas être associée à une émotion précise.

Nous reproduisons ci-dessous un extrait significatif de l'exemple choisi :

Non, je ne rêve pas, ce n'est pas un cauchemar, ce qui est en train de se passer est bien REEL. J'AI PEUR. J'ai peur de ces entités qui « m'accompagnent » (...).

Les indices repérés de l'émotion sont, d'une part, la mise en évidence de « réel » et « J'ai peur » en lettres capitales ; et, d'autre part, la répétition de « J'ai peur » au sein d'une phrase courte puis dans la suivante. Ces caractéristiques reflètent l'angoisse éprouvée par la locutrice lors de l'expérience qu'elle rapporte.

¹⁶⁵ *Ibid.*, pp. 62-63.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 64.

¹⁶⁷ Pour expliquer plus avant ce mode de sémiotisation, Raphaël Micheli se réfère à l'inférence abductive — laquelle consiste à s'appuyer sur une loi générale et un constat pour faire émerger une cause plausible — qu'il modélise en trois étapes : la première étape correspond à l'observation empirique d'un ensemble de faits, c'est-à-dire les caractéristiques du discours émis par le locuteur ; la deuxième à formuler une hypothèse explicative — ici l'hypothèse est la suivante : l'émotion éprouvée par le locuteur explique la présence de ces caractéristiques dans son discours ; la troisième étape correspond à la formulation de l'hypothèse, laquelle s'appuie sur une loi générale qui établit l'existence d'un lien causal entre l'hypothèse explicative et les faits de langage au sein du discours ; et la quatrième étape repose sur le fait de supposer recevable l'hypothèse en tant que cause plausible expliquant la présence des caractéristiques du discours.

3. Étayer l'émotion

De manière générale — et au-delà d'une perspective langagière —, l'expérience d'une émotion par un sujet apparaît intimement liée à l'évaluation, par ce sujet, d'une situation à laquelle il se trouve confronté. Dans le cas d'une émotion étayée, le discours propose à l'allocutaire la *représentation d'une situation* : nous parlerons ici de la « schématisation discursive d'une situation ». Sur la base de cette schématisation, l'allocutaire infère qu'un certain type d'émotion a lieu d'être. Une telle inférence repose sur le fait que la situation schématisée est conventionnellement associée à ce type d'émotion en vertu de normes socio-culturelles et qu'elle est donc supposée en garantir la légitimité à un niveau transsubjectif [...] ¹⁶⁸.

Ce troisième mode de sémiotisation requiert d'étudier les énoncés selon des perspectives psychologique, sociologique et anthropologique. Il nécessite de concevoir « le lien unissant l'émotion que ressent un sujet, d'une part, et la situation qui, selon le sujet, donne lieu à cette émotion ¹⁶⁹ ». La composante d'évaluation cognitive de l'émotion, c'est-à-dire la capacité du sujet à évaluer la situation dans laquelle il se trouve, peut être mise en lien avec le type d'émotion ressentie, non seulement sur le plan individuel, mais également sur un plan collectif ; en effet, ces processus d'appariement entre l'émotion éprouvée et l'évaluation de la situation sont socio-culturellement normés. Raphaël Micheli s'appuie sur la théorie psychologique de l'*appraisal*, qui met en évidence l'idée que la façon dont le sujet évalue une situation définit le type d'émotion éprouvée ¹⁷⁰, et se fonde, comme l'a fait Christian Plantin avant lui ¹⁷¹, sur la grille des modes d'évaluation des situations mise au point par ce courant de la recherche en psychologie pour appréhender « la construction discursive d'une situation et son orientation émotionnelle ¹⁷² ». Il élabore sa propre grille composée de sept critères visant à décrire les processus de schématisation des situations opérés par les locuteurs pour indiquer qu'une émotion a de bonnes raisons d'être éprouvée ¹⁷³. Le premier critère porte sur les personnes impliquées et consiste à identifier, par le repérage des expressions référentielles et les prédicats verbaux associés, les personnes représentées par le discours et d'observer s'il est possible d'en inférer des rôles

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 29. C'est l'auteur qui souligne.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 44., p. 105.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 44., pp. 108-109.

¹⁷¹ PLANTIN (Chr.), *Les bonnes raisons des émotions*, *Op. cit.*, pp. 174-176.

¹⁷² MICHELI (R.), *Les émotions dans les discours*. *Op. cit.*, p. 113.

¹⁷³ *Ibid.*, pp. 115-118.

sémantiques stables, comme ceux d'agent ou de patient. Le critère de la distance, qui concerne à la fois les axes du temps et de l'espace, s'appuie sur le principe selon lequel plus un événement est proche du locuteur et/ou des allocutaires, plus il est susceptible de se charger affectivement. Nous verrons que ce critère n'intervient pas dans les témoignages d'EMI, puisque le souvenir et l'émotion associée restent vifs, peu importe le nombre d'années qui séparent l'expérience de son témoignage. Le troisième critère porte sur les conséquences et leur degré de probabilité : il s'agit de s'interroger sur la manière dont le discours présente les conséquences que la situation décrite est censée provoquer. Nous retrouvons ce critère majoritairement dans des discours qui étayent la peur, et ce, par l'usage, par exemple, de verbes conjugués au futur, ce qui ne laisse aucun doute sur le haut degré de probabilité que le locuteur accorde à sa projection. Ensuite, le critère de l'attribution causale et agentive revient à observer si le discours désigne une cause ou un agent responsable de la situation schématisée. Par exemple, pour étayer l'indignation, il sera nécessaire de présenter la souffrance comme émanant d'une action dont la responsabilité est attribuée à un agent. Le critère du potentiel de maîtrise, particulièrement important dans les situations qui sémiotisent la peur, consiste à déterminer d'une part, si la situation schématisée est contrôlable par un agent ; d'autre part, à quel point la situation est maîtrisable par l'agent en question. Vient ensuite le critère de la ressemblance qui revient à déterminer si le discours présente la situation schématisée en établissant une analogie avec d'autres situations aptes à susciter l'émotion voulue. Et enfin, en ce qui concerne le critère de la signification normative, il est question de s'interroger sur la compatibilité des valeurs mobilisées dans la situation schématisée dans le discours avec celles d'un groupe de référence. Tout groupe — une classe sociale, un groupe politique, une association professionnelle — a tendance à stabiliser une certaine façon d'évaluer une situation, qui oriente vers tel type d'émotion¹⁷⁴. Ainsi, le regard que l'on peut avoir sur un toxicomane varie selon notre adhésion à tel groupe mobilisant telles valeurs¹⁷⁵.

¹⁷⁴ *Ibid*, p. 112.

¹⁷⁵ *Ibid*.

L'allocutaire infère une émotion étayée, tout comme il le fait en cas d'émotion montrée ; mais au contraire de cette dernière qui nécessite une inférence de nature abductive, l'émotion étayée consiste, pour le locuteur, à dire le motif de l'émotion sans la nommer, et à partir de la situation discursivement schématisée de suggérer en quoi sa présence est justifiée. Donc, le type d'inférence en jeu ici est nécessairement déductive : on part de la cause à l'émotion¹⁷⁶. Dans l'exemple tiré de notre corpus, l'émotion est dite, la peur, mais elle est également étayée : la locutrice est passive, elle subit l'événement contre lequel elle est impuissante, à savoir la présence de plus en plus pressante d'entités. Par ailleurs, elle utilise le présent de narration, qui, l'allocutaire le comprend, traduit l'horreur qui l'habite encore vis-à-vis de cette expérience. La situation décrite évoque les champs du cauchemar ou du film d'horreur.

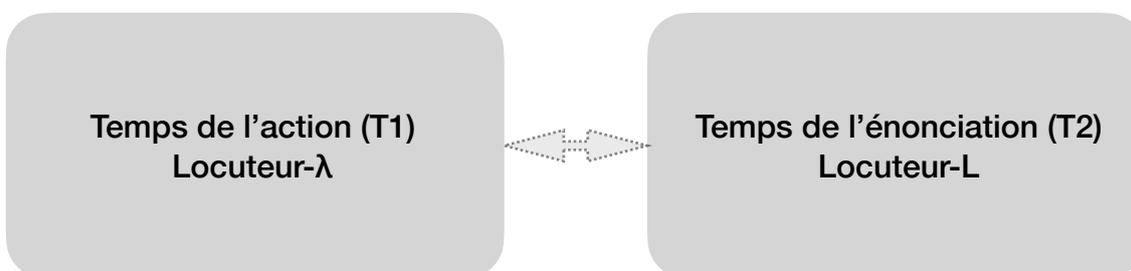
¹⁷⁶ *Ibid.*, pp. 119-120.

PARTIE III : ANALYSE

LE RÔLE DE L'ETHOS ET DE LA SÉMIOTISATION DES ÉMOTIONS DANS LE TÉMOIGNAGE D'EMI

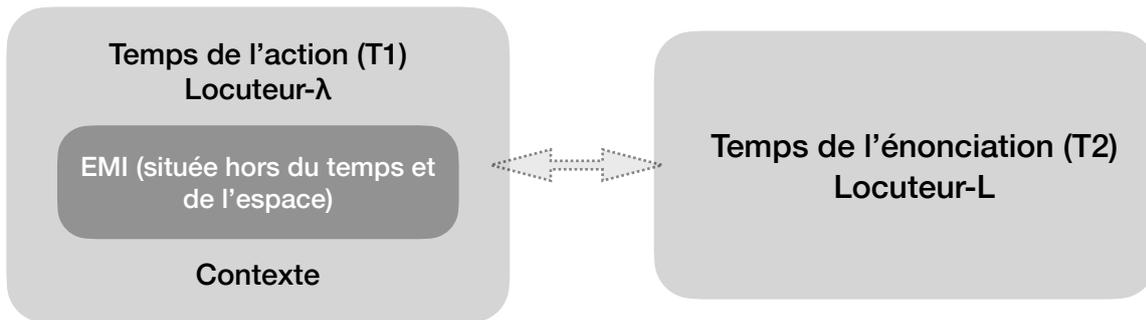
Cette partie du travail comporte deux chapitres : le premier porte sur la manière dont l'expérienceur élabore son ethos ; le deuxième traite de la sémiotisation des émotions dans le récit. Chacun de ces axes d'analyse fera l'objet d'observations globales suivies d'analyses ponctuelles portant sur quelques témoignages significatifs.

En guise de préambule, rappelons que le témoignage est un récit ; et, en tant que tel, il mobilise deux espaces-temps : celui de l'action — Temps 1 (T1) — et celui de l'énonciation — Temps 2 (T2). De même, à l'instar de Ducrot, nous distinguons le locuteur-L, qui appartient au temps de l'énonciation, et le locuteur-λ, qui est objet de l'énonciation¹⁷⁷. C'est une évidence, mais rappelons-le, nous ne disposons pas d'un accès direct à l'événement raconté, nous en avons connaissance uniquement par le biais du Locuteur-L au T2.



Comme nous l'avons vu dans 2.1.2. *Le problème de l'accréditation du témoignage*, le récit est soumis à divers filtres dont fait partie la mémoire du témoin. Le schéma ci-dessus illustre le mouvement du locuteur-L qui va chercher par le biais de sa mémoire les éléments situés dans le temps de l'action. La double flèche représente le double mouvement d'incursion vers le passé et de retour au présent de l'énonciation. Cette double flèche est bordée d'une ligne en pointillé pour signifier les filtres opérés par la mémoire et la langue. Nous complétons ce schéma ci-dessous afin de l'adapter au cas particulier de l'EMI.

¹⁷⁷ DUCROT (O.), *Le Dire et le dit*. Paris, Les éditions de Minuit, 1984, pp. 200-201.



En effet, comme dit précédemment, le témoignage d'EMI présente la spécificité de rapporter une expérience que l'on ne peut situer dans un espace-temps et qui ne peut être authentifiée par le témoignage d'une tierce personne partageant la même expérience ; en cela, elle est comparable au rêve et à l'hallucination liée, par exemple, à la consommation de psychotropes.

Il était important de rappeler la présence de ces deux espaces-temps, parce que cela aura nécessairement une incidence sur l'analyse : le « je » se réfère, en effet, tantôt à L tantôt à λ ; de même, les émotions sémiotisées dans le récit peuvent être le fait de L ou de λ .

Chapitre 1. L'ethos de l'expérimenteur

1. Un scénario type

Dans les lignes suivantes, les étapes de l'élaboration de l'ethos de l'expérimenteur sont présentées au sein d'un scénario type qui met en exergue quelques thématiques dominantes. Même si toutes les caractéristiques citées ne concernent pas systématiquement chaque témoignage de notre corpus, nous prenons le parti de les appréhender comme faisant partie d'un discours collectif prononcé d'une seule voix. Dès lors, l'usage de la troisième personne du singulier pour évoquer le témoin sera privilégié.

Par ailleurs, les extraits cités apparaissent dans leur version originale : l'orthographe, la syntaxe ainsi que la ponctuation relèvent des témoins¹⁷⁸. Cependant, afin de préserver l'anonymat des expérienceurs, les prénoms, noms, dates et certains lieux ont été modifiés ou effacés.

1.1. Une posture d'incompétence

D'emblée, nous observons que les témoins sont très nombreux à mentionner le caractère ineffable de leur expérience, à exprimer le doute quant à la réalité et la nature de l'expérience, ainsi que sur l'adéquation des mots à poser sur ce qu'ils ont perçu.

1.1.1. L'ineffable et l'indicible

Selon Vladimir Jankélévitch, « l'ineffable est inexprimable parce qu'on manque de mots pour exprimer un mystère aussi riche, parce qu'il y aurait sur lui infiniment à dire, immensément à suggérer, interminablement à raconter ; la mort, elle, est indicible parce qu'il n'y a dès l'abord absolument rien à en dire¹⁷⁹ ». Le témoin d'EMI est confronté à ces deux formes de l'inexprimable : le rapport à la mort et à la douleur relève de l'indicible, tandis que l'expérience de communion fréquemment décrite relève plutôt de l'ineffable.

Comme nous l'avons dit plus haut, le témoignage a cela de paradoxal qu'il repose sur un locuteur et qu'il se veut dégagé de toute forme de partialité. À ce paradoxe vient s'ajouter ceux de l'ineffable et de l'indicible. En effet, dans le cas des témoignages d'EMI, les témoins ressentent ce désir pressant de partager le caractère hors du commun de leur expérience ; mais, en même temps, ils perçoivent également le caractère inexprimable de ce qu'ils ont vécu. Dans les témoignages de notre corpus, les locuteurs disent le plus souvent explicitement leurs difficultés à trouver les mots justes pour décrire leur expérience. Parfois la difficulté à dire s'accompagne d'un traitement formel, à savoir l'usage guillemets ou de lettres capitales.

¹⁷⁸ Chaque extrait cité renvoie au témoignage en annexe, classé numériquement sous l'appellation T accompagné du numéro correspondant.

¹⁷⁹ JANKÉLÉVITCH (V.), *La Mort*. Paris, Flammarion, 1977, p. 83.

Cependant tous les mots, ou presque, qui se présentent pour en parler apparaissent comme déficients ; il ne s'agit évidemment pas d'idées, même pas de sensations physiologiques ; des images ou des visions, peut-être. Mettre entre guillemets chacun des mots retenus permettrait de signifier leur emploi approximatif, leur inadéquation partielle à exprimer un état transitoire et inhabituel. (T1)

C'est absolument merveilleux, indescriptible avec des mots. Sensation intransmissible. (T2)

Je voyais des choses extraordinaires, des mondes extraordinaires, plus encore que tout ce que l'on peut imaginer, et que les mots pour les expliquer n'existent pas. (T3)

L'autre particularité est encore plus difficile à évoquer. Il s'agit de l' « Accueil » [...] des relations d'expériences comparables voire semblables parlent d' « Amour » et je préfère employer le mot « Accueil », venu spontanément. (T1)

JE REALISE A CET INSTANT QUE JE SUIS INCAPABLE DE METTRE DES MOTS SUR CE QUE JE VIENS DE VIVRE. (T4)

Il est intéressant de constater que, même si ces témoins annoncent la verbalisation de leur expérience comme un obstacle, ils parviennent tous à en transmettre le récit. Pour ce faire, ils optent pour diverses stratégies et procédés. En effet, l'impossible dénotation de l'expérience aboutit à un transfert de la dénotation sur ce que le locuteur est capable de dire, de décrire, c'est-à-dire des éléments révélant des aspects de son individualité ainsi que les affects qui l'ont traversé pendant l'EMI. On comprend à quel point l'analyse de l'ethos et de la sémiotisation des émotions est éclairante, puisqu'elle met en lumière les mécanismes qui se substituent à l'inexprimable.

Par ailleurs, pour pallier l'ineffable, le locuteur recourt abondamment aux comparaisons et métaphores, comme celles du « tunnel », de la sortie hors du corps ou des « êtres de lumière » que l'on retrouve fréquemment dans ces témoignages.

C'est comme si je remontais le temps, le temps et l'espace se courbaient (ce que l'on retrouve en physique fondamentale). (T5)

Une sensation merveilleuse se produit lorsqu'une sorte de sur-cerveau vient me coiffer comme une capuche d'intelligence exceptionnelle. (T6)

Au bout d'un moment, ce tuyau sombre semble devenir de plus en plus lumineux (comme un tunnel de chemin de fer qui s'éclaire de plus en plus à l'approche de la sortie). (T7)

Je flotte et je n'ai pas de corps, une sorte d'œil/boule volante lumineuse flotte à mes cotés, je suis l'œil de manière non volontaire, comme portée par un courant.
(T8)

1.1.2. Le doute

Les caractères ineffable, indicible, extraordinaire de la situation créent le doute ; celui-ci peut provenir des deux instances de l'interaction, le locuteur et l'allocutaire, et se porter sur des éléments de différente nature.

a) Le doute en provenance de l'allocutaire

Comme ce témoignage dépasse le cadre de l'imagination, le doute peut émerger chez l'allocutaire qui n'a pas vécu personnellement ce type d'expérience. Le doute ne porte donc pas sur la sincérité du locuteur, ni sur l'existence du phénomène, mais plutôt sur certains détails ou sur la nature de l'EMI. L'allocutaire peut éprouver des difficultés à appréhender l'événement raconté comme étant possible, parce qu'il ne cadre pas du tout avec sa vision du monde. Le doute perçu, à tort ou à raison, chez l'allocutaire peut froisser la susceptibilité du locuteur et le décourager à partager son expérience.

Par exemple, dans l'extrait suivant, l'expérienceur de 67 ans, qui a vécu une EMI à 35 ans suite à un arrêt cardiaque, manifeste un ethos de défiance par rapport à ce qu'il interprète comme du doute venant de l'allocutaire. Il a d'abord répondu à un questionnaire auquel nous n'avons pas accès, puis a rédigé quelques lignes qui présentent la particularité de ne pas contenir de témoignage.

[J]e ne trouve pas suffisamment de mots appropriés pour raconter cette expérience sur une feuille de papier ; en effet j'ai besoin de faire ce récit face à une personne qui pourrait comprendre les nuances que je souhaite mettre à ce récit ; de même quand je relis les réponses faites aux questionnaires, je ne suis pas satisfait de ce que j'ai répondu (toujours les nuances) ce questionnaire me semble avoir été fait par une ou plusieurs personnes « n'y croyant pas ou très peu » ce qui me gêne pour m'exprimer par écrit. (T9)

Le locuteur manifeste d'abord son insécurité épistémique quant à la verbalisation écrite de son expérience. Il exprime, dès lors, le besoin d'être soutenu par la dimension co-verbale de la communication qui lui permettrait, selon lui, d'apporter des nuances à son récit. Ensuite, l'insécurité citée s'accompagne d'une défiance vis-à-vis des enquêteurs : en effet, son interprétation du questionnaire le mène à penser que

ses interlocuteurs sont de parti pris et ne présentent donc pas l'ouverture d'esprit qu'il estime nécessaire à la réception de son expérience. Le locuteur projette l'ethos d'un homme sensible au regard de l'allocutaire, qui craint son jugement : il ne peut se confier au sujet de cette expérience s'il n'est pas assuré de bénéficier d'un environnement sécurisant, c'est-à-dire bienveillant et ouvert.

b) Le doute en provenance du locuteur

L'expression du doute chez le locuteur est très prégnante dans son discours : tout d'abord, il se présente comme un individu doté d'un esprit critique, qui a besoin de comprendre le monde en recourant à la raison, au doute cartésien ; ensuite, comme vu plus haut, il émet des réserves quant à la capacité de la langue à traduire l'expérience ce qu'il manifeste par des locutions méta-commentatives ; et enfin, le locuteur se montre perplexe en ce qui concerne la nature de l'événement : il évite, dès lors, de se montrer catégorique par rapport à ce qu'il a perçu.

i) Le doute cartésien

Pour parler de soi, l'élément le plus évident est l'usage du pronom personnel « je », partagé par 98 % des locuteurs. Ce « je » se positionne nécessairement par rapport à un « tu » ou un « vous », qui, le locuteur ne l'ignore pas, va adopter un regard scientifique sur sa production. Par conséquent, consciemment ou non, le témoin utilise toute une série de procédés discursifs visant à crédibiliser son récit. Il élabore son ethos dit — qui consiste à dire : « je suis ceci, je suis cela » — en se disant attaché à la raison, à l'esprit critique :

[...] mon esprit toujours aussi cartésien continue à se battre pour vérifier la réalité de cette expérience [...]. (T10)

Je suis bien trop cartésien pour croire en quoi que ce soit d'extra naturel, et cette découverte purement « électrique » me convient tout à fait. (T11)

J'ai cherché des explications rationnelles [...]. (T12)

Ce cartésianisme affiché participe, du moins selon les croyances du témoin, à augmenter son degré de crédibilité. En tous cas, il semble évident que, dans la société positiviste qui est la nôtre, se présenter auprès d'un public scientifique comme un individu affecté dans ses actes et pensées par toutes sortes de superstitions ne serait pas la meilleure des stratégies pour le témoin qui cherche à obtenir l'adhésion du lecteur à

son récit. Au contraire, il se présente dénué de croyances irrationnelles, et plus encore : il se défend d'appartenir à une quelconque communauté religieuse qui serait soupçonnée d'altérer son jugement ; il affirme son agnosticisme, voire revendique son anticléricalisme.

Je n'ai pas rencontré un « Etre » mais cela pourrait s'expliquer du fait que je suis plutôt agnostique (tout en respectant les croyants de toutes confessions). (T13)

Dès le début de mon retour chez mon épouse, ayant décidé de chercher l'explication de ce qu'il m'arrive, je décide d'aller à la bibliothèque de l'archevêché de Liège. Tout en étant anti-clérical. (T10)

Au fond, comme l'EMI appartient encore à la sphère de l'inexpliqué, ou du moins à celle des phénomènes pour lesquels la science élabore des hypothèses à ce jour invérifiables, l'absence de fondement religieux ou spirituel auquel le témoin pourrait rattacher son expérience tend à le tourmenter.

ii) L'ignorance

L'angoisse générée par l'absence d'explication peut s'apaiser à la lecture d'ouvrages apportant des réponses rationnelles ou spirituelles au phénomène. Par ailleurs, non seulement, le témoin d'EMI est cartésien mais en plus, avant de vivre cette expérience, il en ignorait tout.

C'est beaucoup plus tard (au moins 10 ans après) que j'ai lu chez mes grands parents un magazine qui parlait de sortie du corps et de lumière. Lorsque j'ai vu le tableau de Bosch à Venise, je suis restée scotchée au tableau, persuadée que ce peintre avait vécu la même chose que moi. Mais je n'ai jamais cherché à lire des livres sur ce sujet ou autre. (T14)

Nous n'avions jamais entendu parler de cela. (T15)

Paradoxalement, l'absence de connaissance préalable sur le sujet de l'EMI accroît considérablement son autorité. L'ignorance renvoie, en effet, à l'innocence de l'enfant qui découvre des aspects de la vie sans a priori, sans jugement susceptible de biaiser le récit qu'il en ferait.

iii) L'hésitation linguistique

Pour relater cette situation inédite et socioculturellement peu partagée, le témoin ne dispose pas d'un lexique dans lequel il pourrait puiser les termes adéquats, il se montre donc hésitant. Des termes existent bien pour traduire l'EMI, mais ils relèvent de

la culture bouddhiste¹⁸⁰, qui demeure éloignée de la nôtre, même si elle se diffuse en Occident, notamment par le biais de la pratique de la méditation. Le locuteur qui se trouve linguistiquement démuné manifeste explicitement le doute qu'il ressent par des commentaires métadiscursifs — « je pense », « je dirais », « peut-être », « je ne sais pas » —, par des enchaînements de questions ou par plusieurs points d'interrogation en fin de phrase.

et après je ne sais pas ce qui s'est passé???? J'ai senti que je m'asseyais mais je ne sais plus où, peut-être sur ce fauteuil, je pense, je voyais plus (T16)

Les détails ici narrés sont ceux, tels que je me les remémore mais je ne sais pas si j'étais conscient ou pas à ce moment, j'avais l'impression de l'être, peut être l'étais-je ? Peut être pas mais je le répète, et ne veux rien affirmer. (T17)

Je ne sais pas si j'ai perdu connaissance, je ne sais pas si j'ai fait un malaise, je ne sais pas si j'ai rêvé. Je ne sais pas combien de temps cela a duré. Tout cela, je ne l'ai pas demandé. Ça n'avait pas d'importance. Au moment où j'ai accepté de mourir, je me suis retrouvée « autre part ». C'est difficile à décrire. Un tunnel ? On pourrait dire ça. (T18)

Combien de temps s'est écoulé entre le début de mon sommeil et le « voyage d'ici » ? Combien de temps a duré l'état exceptionnel que je vais tenter de relater ? Je n'en ai aucune appréciation faute de repère. (T1)

Dans ce contexte-ci, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'hésitation manifeste de l'expérienceur accroît son crédit auprès de l'allocutaire, parce qu'ainsi le discours est cohérent avec ce qui précède : le caractère inédit et inconnu de l'expérience suscite nécessairement de l'incertitude de la part du locuteur.

1.1.3. Un esprit sain

Maintenant que l'allocutaire est convaincu de la sincérité du témoin, il est néanmoins nécessaire de préciser pour ce dernier qu'il disposait bien de ses pleines capacités mentales au moment des faits. Il spécifie alors qu'il ne se trouvait pas sous l'emprise d'une maladie, d'un médicament ou d'une drogue.

A noter que je n'ai jamais consommé d'alcool, je ne me suis jamais drogué, je suis « sain d'esprit », probe et libre et que je ne parle à aucun moment de Dieu. (T7)

J'ai subi une IRM du cerveau au CHU de Saint-Luc à Bruxelles en Belgique et l'on n'a rien décelé d'anormal, je tiens à le préciser. (T19)

¹⁸⁰ Cf. le *Bardo Thödol*, ouvrage issu de la tradition bouddhiste, daté du VIII^e siècle qui décrit le passage de la vie à la mort.

Je sais aussi que je n'ai rien pris qui me mettrait dans un tel état. Ni drogue, ni alcool, ni quoi que ce soit auquel je n'ai d'ailleurs jamais recours... (T20)

Le locuteur se façonne un ethos de témoin parfait : il se présente en tant qu'individu capable de discernement, il nie une quelconque adhésion à une confession religieuse et il affirme qu'il était sain d'esprit durant l'expérience.

1.2. Une posture de compétence

Puis s'ensuit une rupture dans le discours : la posture d'incompétence adoptée jusque-là par le témoin fait place à une posture de compétence qui rend compte des transformations nées de son expérience.

1.2.1. Une radicale métamorphose

L'EMI a bouleversé de manière irréversible d'une part les fondations des connaissances et croyances de l'expérienceur et, d'autre part, sa manière d'appréhender la vie.

Avec mon mari nous avons vécu beaucoup de deuils qui restent douloureux par la séparation qu'ils imposent mais j'ai une toute autre approche concernant leurs devenir ! La vie ne nous a pas épargnée d'épreuves de toutes sortes mais notre approche en est différente. (T21)

Cette expérience m'a appris à voir la mort et la vie d'une autre façon ! (T22)

La transformation du locuteur est intérieure. Dans le premier extrait ci-dessus, la locutrice enchaîne deux phrases construites sur le modèle [affirmation MAIS affirmation] qui forment un parallélisme entre elles et qui manifestent l'insistance de ce qu'elle veut signifier : ses conditions de vie n'ont pas changé MAIS son EMI lui a permis de les appréhender différemment. La locutrice ne précise pas en quoi son approche vis-à-vis des épreuves de la vie est différente, mais l'allocutaire comprend que la douleur, toujours bien présente, se trouve en quelque sorte apaisée par les convictions nées de l'expérience.

1.2.2. De nouvelles croyances

D'après David Hufford, on peut supposer que l'environnement culturel influe sur l'interprétation que le témoin fait du phénomène perçu, mais il existe des catégories d'expériences, dont fait partie l'EMI, qui résistent à cette hypothèse, car, en effet, elles génèrent chez l'expérienceur des croyances spirituelles, indépendamment de ses croyances antérieures¹⁸¹. Par ailleurs, la perception et l'interprétation de l'expérience peuvent s'avérer similaires chez des individus issus d'environnements culturels différents. Bien sûr, le témoin reconnaît que le récit de son expérience peut amener l'allocutaire à émettre l'hypothèse que tout cela n'était qu'un rêve, mais lui croit fermement en sa réalité.

La raison me dit de dire que c'était un rêve mais je l'ai vécu comme du réel. (T8)

Ce ne peut être le hasard je l'ai réellement vécu. (T23)

Un tel récit pourrait inciter certains à n'y reconnaître qu'un rêve. Je ne pense pas qu'il en soit ainsi. La comparaison que je peux établir entre cette expérience et mes propres rêves révélerait de grandes différences : surtout ce contact avec l'au-delà emprunte excessivement peu d'éléments à notre monde quotidien, le « décor » est sobre, voire inexistant. Absence d'un quelconque rythme, pas de cassures ni de séquences plus ou moins enchaînées. (T1)

Encore une fois, le locuteur se réfère à la raison, mais, dans ce cas précis, il veut signifier qu'il ne peut la suivre, puisqu'elle s'avère incapable de fournir les réponses aux questions qui le taraudent. Par conséquent, l'allocutaire, susceptible d'adopter la même posture critique que le locuteur, est amené, dans un mouvement de mimétisme, à adopter le même cheminement de pensée que l'expérienceur : partant du doute cartésien quant à la nature de l'EMI, il aboutit à la conviction que son existence est bien réelle, ou du moins, que la sincérité du témoin est incontestable.

1.2.3. La mémoire absolue

Même s'il peut éprouver des difficultés à décrire son expérience, le locuteur conserve distinctement dans sa mémoire soit des images, soit des ressentis, dont la netteté ne s'altère pas, indépendamment du temps qui passe.

Au moment du « réveil », je n'ai connu aucune difficulté à me remémorer ce vécu et je n'ai pas la sensation d'avoir oublié certains détails. Plus de 30 ans après, je

¹⁸¹ HUFFORD, (D.), « Being without bodies : an experience-centered theory of the belief in spirits », dans WALKER (B.), *Out of the ordinary, Folklore and the supernatural*, Logan, Utah University Press, 1995, p. 28.

sais intuitivement que cette rédaction, la première, est en tout point fidèle ; l'expérience est inoubliable, d'un « mode » qui ne fait pas nombre avec les autres. (T1)

Sensation qui dépassait mon état de conscience d'enfant, la référence âme, corps, n'étant pas un concept appréhendable à cet âge mais pourtant bien ancré dans mon vécu, ma mémoire. (T24)

Le souvenir de l'EMI est durablement gravé dans la mémoire et évoque la gifle inattendue que le petit paysan reçoit aux confins du domaine familial : le choc corporel et émotionnel, décrit Jacques Fontanille, garantit le maintien de la trace de l'événement dans la mémoire. Fort de cette mémoire absolue, le témoin s'emploie à offrir le récit le plus précis et riche en détails possible.

Où suis-je ? Dans quel environnement ? Réponse : je suis incapable de le définir, mais il a une réalité, une consistance, c'est autre chose que le vide. Ce qui m'enveloppe est vaste sans que pour autant je me sente perdu, très étendu en largeur et devant moi plutôt que vers le haut, au dessus de moi. Là se précisent deux particularités qui avoisinent le domaine de la sensation. La première, la plus obvie, concerne la Lumière¹⁸² ; soyons clair (c'est le cas de le dire !) : il n'y a pas de source lumineuse, rien n'est « éclairé », aucune source lumineuse ne peut être repérée. L'espace, sans espace, est lumineux, par lui-même. Il est lumineux, pas transparent ni luminescent. Je baigne dans de la lumière ; l'ambiance d'une salle emplie de vapeur suggère vaguement ce que je retiens, encore que la vapeur rende le milieu opaque ce qui n'était nullement le cas. (T1)

Cette volonté d'être précis s'harmonise parfaitement avec le besoin et la volonté de rationalité, exprimée en amont par le témoin, et participe également à accroître son crédit auprès de l'allocutaire.

1.2.4. La disparition de la peur

Nous évoquons plus haut les bouleversements générés par l'EMI dans la vie du témoin ; la plus notable est la suivante : si la peur de la mort l'affectait dans la partie de sa vie qui précède son expérience, elle ne l'affecte désormais plus.

Depuis, c'est vrai que la mort ne me fait plus peur sinon le fait de mourir d'une maladie grave et de souffrir mais partir, non cela ne me fait plus peur. (T19)

Cette expérience fut la plus belle de ma vie, depuis je ne crains plus la mort, je n'ai plus peur. (T25)

[...] et c'était tellement bien que je l'ai raconté à qui voulait l'entendre plus jamais je n'aurai peur de la mort c'est extra de se sentir aussi bien. (T26)

¹⁸² Souligné par l'auteur.

Suite à cela j'ai vécu comme un changement dans la façon dont j'appréhende la vie, plus altruistes, moins effrayé par la mort. (T24)

J'ai eu la sensation que la MÊME vie continuait, mais dans un autre monde, sans impression de fin, de vide ou de disparition. (T27)

La mort ? Même pas peur ! Je crains la façon dont je vais mourir. Mais je n'ai pas peur de mourir. Je sais que l'heure venue, ce sera certainement le plus beau rendez-vous avec moi-même ; que le moment ultime, au seuil de la mort, sera aussi celui de la Connaissance. (T28)

Il s'agit du point culminant de ce témoignage : le locuteur démontre que l'EMI serait suffisamment puissante que pour mettre fin à l'angoisse existentielle la plus prégnante que connaisse l'être humain depuis qu'il existe. Cette dernière déclaration agit comme un argument massue sur l'allocataire : un rêve n'est pas capable de produire un tel effet, dont l'intensité ne s'atténue pas avec le temps. Par ailleurs, en affirmant qu'il n'a plus peur de la mort, parce qu'il « sait » que sa vie perdure sous une autre forme, dans un autre monde, l'expérimenteur mobilise ses nouvelles compétences pathémique et épistémique acquises par le biais de l'EMI.

2. Des exemples

Les deux exemples analysés ci-dessous illustrent le scénario type que nous venons de développer.

2.1. « Je ne sais pas si j'ai rêvé »

Ce témoignage (T18) est issu d'une dame de 50 ans qui relate l'EMI vécue à 42 ans suite à un arrêt cardiaque. On y trouve pratiquement toutes les caractéristiques relevées plus haut dans le scénario type. La locutrice hésite entre posture d'incompétence et posture de compétence, c'est-à-dire que tantôt elle dit ne pas savoir, tantôt elle dit savoir.

Tout d'abord, la locutrice met en scène de manière très détaillée les événements qui précèdent son expérience : elle commente les douleurs physiques qui l'ont accablée pendant quinze jours, elle décrit les circonstances du premier diagnostic et rapporte les paroles en discours direct d'un médecin. Puis, la locutrice relate l'élément déclencheur : λ accepte son sort et ressent instantanément « une grande paix ». Comme dans le

scénario type, la paix succède à la peur de manière radicale, ce que la locutrice traduit par le terme « déclic ».

Ensuite, la locutrice-L fait référence à la situation d'énonciation en utilisant le présent : elle enchaîne une série de propositions introduites par « je ne sais pas si » qui manifestent son ignorance quant à la nature de l'EMI. Elle n'en connaît pas la nature, ignore si c'était un rêve, mais elle affirme « qu'il s'est passé quelque chose d'à la fois étonnant, étrange et incroyablement merveilleux ». On observe une espèce de balancier entre hypothèses rationalistes — peut-être était-ce un rêve ? — et affirmations extraordinaires — « je me suis retrouvée 'Autre part' ». À propos de son incapacité à définir son expérience, elle précise : « ça n'avait pas d'importance ». Cette dernière proposition relativise l'ignorance et transmet le message implicite que l'effet de l'expérience importe plus que sa nature.

Par la suite, le témoignage présente les traces de la dialectique interne décrite par Gillian Bennet : après avoir établi un lien entre son acceptation de mourir et son accession à « autre-part », la locutrice-L manifeste explicitement son incapacité à dire — « C'est difficile à décrire », « Je cherche les mots pour décrire » — puis, mime la proposition d'un allocutaire imaginaire en convoquant la métaphore du tunnel sous la forme d'une question, mais elle lui préfère une comparaison personnelle : « Je dirais plutôt comme un chemin, un endroit qui mène vers quelque part (je ne sais pas où), un passage ». La locutrice fait remarquer à nouveau sa méconnaissance qui repose cette fois sur la destination du chemin décrit. On perçoit qu'il est important pour elle de ne pas supposer, de ne pas interpréter. Cependant, même si cette dame répète à de nombreuses reprises qu'elle ne sait pas, nous postulons que cette dénégation de savoir est une manière de se protéger vis-à-vis de l'allocutaire, car celui-ci ne s'y trompe pas : la locutrice sait qu'elle n'a pas rêvé. En effet, les passages où elle évoque l'intensité non aveuglante de la lumière et celui où elle était dans l'Amour ne manifestent aucune hésitation ; ce sont des affirmations qui ne s'embarrassent pas de « il me semble que » ou « je crois que ».

Par ailleurs, on peut également émettre l'hypothèse que l'entourage de la locutrice était particulièrement rationaliste ou peu ouvert à ce type de témoignage, de

telle sorte qu'elle a peu osé s'ouvrir sur le sujet, ce qu'elle confirme dans les deux dernières phrases : « Je n'ai parlé de cela à personne pendant des années. Et maintenant encore je n'en parle que si quelqu'un aborde le sujet et que je sens que c'est bien d'en parler ». La locutrice se présente donc comme une personne plutôt réservée par rapport à son expérience. Néanmoins, cette réserve peut également être liée à la difficulté de partager l'expérience, parce que les mots manquent, parce qu'elle suscite des émotions vives — en témoigne le commentaire portant sur la situation d'énonciation : « j'en ai encore les larmes aux yeux en racontant » — et parce qu'elle est peu répandue. Elle se présente donc comme une femme profondément bouleversée par cette expérience, puisque son évocation en réveille les traces corporelles.

En fin de récit, la locutrice fait intervenir un élément qui semble relever du merveilleux : il s'agit d'une infirmière âgée qui lui prophétise que le fait d'avoir failli mourir allait changer sa vie pour toujours. Le merveilleux se situe à la fois dans la prophétie, mais également dans le fait que la locutrice précise « C'est la seule fois où je l'ai vue ». Cette infirmière évoque le personnage de la bonne fée qui disparaît aussi vite qu'elle est apparue après avoir prodigué des soins et offert ses pouvoirs surnaturels à sa filleule.

Enfin, comme dans le scénario type, la locutrice affirme d'une part la disparition de sa peur vis-à-vis de la mort et le bouleversement que cette expérience a généré sur sa vie. Quelle est la cause de l'absence de peur ? C'est l'Amour ressenti lorsqu'elle était « Autre part » et qui se réactive à chaque fois qu'elle évoque son souvenir¹⁸³. En résumé, la locutrice est incapable de définir ce qu'elle a vécu, mais elle peut, d'une part, affirmer à l'aide de comparaisons et métaphores ce qu'elle a vu et ressenti et dire — même si elle ne les précise pas — les changements que l'expérience a occasionnés en elle.

2.2. « Je suis très cartésien »

Ce témoignage (T29) provient d'un homme de 48 ans qui relate une expérience, vécue alors qu'il était en état de transe sans danger de mort, à l'âge de 27 ans. Il se

¹⁸³ Nous étudierons la sémiotisation des émotions à l'intérieur de ce témoignage dans le chapitre qui lui est consacré.

présente d'emblée comme « très cartésien et rejetant les superstitions ». Néanmoins, il reste ouvert, car pour le paraphraser : l'inexpliqué d'aujourd'hui est souvent la science de demain. Il insiste à plusieurs reprises sur cet aspect cartésien de sa personnalité et affirme qu'il « livre les faits sans interprétation », nous verrons si c'est réellement le cas. On perçoit très fort chez le locuteur la peur de passer pour un fou qu'il manifeste dès le premier paragraphe et qui l'a d'ailleurs empêché de témoigner plus tôt. Cette référence à la folie est récurrente : « doux 'illuminé' », « fou ou pas fou », « sans en faire une fixation ». De plus, il prévient qu'il ne connaissait rien du phénomène vécu.

Je précise, élément capital, qu'à l'époque je n'avais JAMAIS entendu parler ni des NDE ni des images habituellement associées à ces expériences : tunnel noir, lumière, etc.

Le témoin insiste : il n'en a jamais entendu parler et souligne son propos par un « jamais » en capitales. Il rappelle plus tard dans son récit cette méconnaissance, jusqu'à ce qu'il découvre l'ouvrage de Raymond Moody, *La vie après la vie*, qui présente des expériences similaires à la sienne. Il projette l'ethos d'une personne qui a un besoin impérieux d'explications rationnelles, issues des sciences dures. C'est pourquoi l'hypothèse fournie par Raymond Moody — des courts-circuits dans le cerveau — le satisfait.

Cela corroborerait évidemment mon expérience, qui ramènerait les visions des NDE à un phénomène électrique ou bio-chimique. Et qu'on pourrait reproduire...

Le phénomène est donc expliqué et interprété, contrairement à ce qui avait été annoncé. Mais si l'interprétation est rationnelle, elle est sans doute dicible au regard du locuteur. Le voilà rassuré et satisfait. Mais l'est-il réellement ? Rien n'est moins sûr. En effet, en introduction, il précise qu'il s'agit là d'un témoignage rédigé il y a plusieurs années et déposé sur un site internet¹⁸⁴. Nous l'avons consulté pour le comparer avec celui dont nous disposons et nous avons trouvé une différence qui nous semble significative quant à l'image que le témoin souhaitait projeter. Dans le témoignage en ligne, le récit contient deux paragraphes de plus :

Toutefois, dans les années qui suivirent, Moody a, dans son livre « L'Expérience de Mort Partagée », été plus loin et a démonté cette théorie du « court-circuit »

¹⁸⁴ D.W., « Expérience de conscience modifiée » sur *Pragmasoft*. URL : https://psoft.be/prs/index2.php?s=1&l=f&tb=tb_articles&tb2=&m1=tobe&m2=conscience&m1tc=false&idform= (17/07/2021)

puisque plusieurs personnes peuvent être amenées à vivre ensemble des faits de cet ordre.

On est donc face à quelque chose qui nous dépasse.

A-t-il sciemment enlevé ces quelques lignes de son témoignage pour l'adapter aux attentes des chercheurs du Coma Science Group ou les a-t-il ajoutés par après sur le site web ? Nous l'ignorons. La version traduite en français de l'ouvrage de Moody citée a été éditée en 2010, tandis que le témoignage a été transmis en 2013. On peut donc imaginer, si le témoin a été assidu dans ses recherches, qu'il a pu prendre connaissance de cet ouvrage avant de transmettre son témoignage au Coma Science Group et qu'il a choisi d'occulter les nouvelles données acquises.

Enfin, le locuteur précise sa profession, enseignant et informaticien, qu'il associe à son cartésianisme. Il projette, dès lors, l'ethos d'un homme soucieux de son image, un individu cartésien qui ne cède pas à la crédulité, mais dont, on le perçoit bien, les fondements rationalistes ont été définitivement ébranlés.

3. Quelques contre-exemples

Les témoignages ci-dessous ne s'inscrivent pas tout à fait dans le scénario tout juste décrit et présentent des particularités discursives qui ont retenu notre attention. Ils se distinguent d'une part, par l'absence de l'expression du doute ou par un effacement énonciatif, ou encore par l'usage de la troisième personne en lieu et place de l'habituel « je ». L'usage de ces procédés entraînent des effets sur l'ethos et la réception du témoignage qui seront analysés et commentés ci-après.

3.1. L'ethos de l'innocence

Le témoin est un homme de 69 ans qui rapporte une expérience vécue alors qu'il était âgé de 7 ans (T30). Pour aider l'allocutaire à s'immerger dans son récit, le locuteur le ponctue d'expressions et de termes propres à l'enfance — ce qui ne manque pas de rappeler, par certains aspects, la langue de *La guerre des boutons* — et au contexte spatio-temporel, l'après-guerre dans la région d'Oupeye.

j'étais donc en train de chiner quand une voix agressive m'a demandé ce que [je] faisais là. Calmement je me suis retourné et fais face à 4 autres gamins de plus ou moins le même âge que moi, armés de bâtons et autres objets semblables d'armement léger d'enfants belliqueux ! je les ai proprement envoyés chez leurs mères (expression polie) et un d'entre eux avec un lance-pierre à toucher une de mes chaussures. Papa me disait toujours un homme ne recule jamais même si il doit être battu, fuir c'est pour [les] lâches. Et donc, j'ai fait front à mes agresseurs sur lesquels j'ai jeté des morceaux de brique jusqu'à leur fuite. Enfin je pouvais reprendre mes recherches aux trésors!

Le locuteur insère du discours direct et du discours indirect libre, en escamotant l'orthographe et la syntaxe pour l'adapter à la langue parlée, ce qui a pour effet de donner vie à son histoire : l'allocutaire a l'impression que le récit provient directement de l'enfant de 7 ans vivant à l'aube des années 50, et non pas de son moi du futur âgé de 69 ans ; de plus, l'allocutaire visualise distinctement, comme s'il y était, le petit garçon prêt à en découdre face à une bande de gamins belliqueux. Le locuteur-L façonne au locuteur-λ un ethos typifié de petit garçon à la fois courageux, qui n'a pas froid aux yeux, et soucieux d'obéir à son père.

Dans la seconde partie de son récit, le témoin décrit son EMI avec la candeur de l'enfant qu'il était alors.

Il fait un temps superbe et au loin un peu plus avant je perçois des bruits de voix et des sons, des bruits de scènes joyeuses. [...] Pour l'époque je me souviens avoir cru qu'il devait y avoir une « guinguette » là un peu plus en avant, il me semblait y reconnaître des voix connues, amies, intimes. [...] Mais à l'approche du lieu dans lequel je voulais accéder, une Belle Grande Dame toute vêtue de blanc met apparue, et m'a demandé où veux-tu aller « MARCEL » ? Elle connaissait mon nom!!! Je le lui ai expliqué poliment, elle de me dire: « Non Marcel, c'est trop tôt retourne chez toi! » Dites à un enfant un peu trop turbulent comme je l'étais, de laisser tomber son envie et, de rentrer chez lui. Tintin tiens ! Mais Madame moi je veux aller « là », là où les gens s'amuse, je n'ai pas envie de rentrer chez moi, c'est trop tôt, il ne fait pas encore nuit ! - Non Marcel tu dois retourner tu as encore des choses à faire. - Non Madame je vous assure que tout est fait. - Tu as encore des choses à faire ! Allez retourne. Gentille, mais obtuse la dame. Moi aussi têtu qu'elle: - Ecoutez, Madame, je vous jure que j'ai tout fait, j'ai lavé la vaisselle, j'ai donné à manger aux lapins, j'ai désherbé le potager, j'ai tout fait quoi. Ah non, pardon je crois que j'ai oublié de monter une cruche de charbon, vous avez raison, j'y vais vite et je reviens d'accord. - Non Marcel, Tu ne reviens pas, c'est trop tôt pour toi. Ben nous verrons bien ça. Quand j'aurais été monté le charbon, elle ne pourra plus dire que j'ai encore quelque chose à faire. Quoique avec mon père,... on ne sait jamais.

Le locuteur utilise des termes et expressions désuets comme « guinguette » et « Tintin, tiens ! » qui sont étroitement liés à sa génération et celles qui l'ont précédée. Par ailleurs, il dresse du locuteur-λ le portrait d'un enfant à la fois curieux, vif, espiègle

et obstiné, mais aussi discipliné dans la mesure où il prend à cœur d'accomplir les tâches qui lui sont attribuées dans son foyer. La manière de raconter cette EMI à travers le regard innocent d'un enfant, qui constate simplement ce qui l'entoure et qui dit ce qu'il pense au moment où il le pense, rend son récit amusant et touchant pour l'allocutaire. Cependant, les procédés consistant à adopter des codes langagiers qui ne sont pas/plus les siens et à insérer des dialogues sont aussi ceux du roman, ce qui peut nuire à sa crédibilité, si l'allocutaire vient à penser que le témoin romance son récit. À ce sujet Jacques Fontanille tenait le propos suivant : « il n'y pas d'« esthétique » du témoignage, car ici l'esthétique affaiblit l'éthique, et le moindre soupçon de procédé et d'artifice nuit à la persuasion¹⁸⁵ ». À cet argument, on peut néanmoins opposer que le traitement esthétique permet justement de rendre compte de situations relevant de l'ineffable. D'ailleurs, certains expérienceurs choisissent la poésie ou les arts plastiques comme moyens d'expression.

Contrairement à ce qui a été décrit dans la section précédente, le locuteur de l'extrait n'adopte pas une posture d'incompétence : il n'hésite pas, ne doute pas, ne prend pas de multiples précautions oratoires. Deux raisons peuvent expliquer cette particularité : d'une part, le locuteur utilise un procédé selon lequel l'enfant de sept ans se substitue à l'homme mûr pour narrer son expérience ; en reproduisant l'ingénuité de l'enfant qu'il était, le locuteur-L donne à l'allocutaire un récit qui semble dénué d'a priori, et en cela, il accroît son potentiel de crédibilité. Ne dit-on pas que « la vérité sort de la bouche des enfants » ? D'autre part, c'est effectivement alors qu'il était un jeune enfant que le témoin a vécu cette expérience, laquelle s'est donc enregistrée dans une mémoire qui ne s'embarrassait pas des filtres de l'éducation et de la culture — ou si peu — ; on peut, dès lors, imaginer que le locuteur-L a véritablement transmis le témoignage brut, tel qu'il l'a gardé en mémoire, presque de la même manière que l'aurait fait le locuteur-λ.

3.2. Un ethos de conteuse

¹⁸⁵ FONTANILLE (J.), « Ethos, pathos et persuasion », *Op. cit.*, p. 97.

Beaucoup de témoins s'avèrent des conteurs efficaces, parce qu'ils ne se limitent pas à communiquer leur expérience sur le plan visuel, mais aussi ils structurent leur récit à la manière d'un conte merveilleux ou d'une nouvelle à chute, dans laquelle les indices s'enchaînent, sont liés les uns aux autres et aboutissent à un événement inattendu qui produit un effet de surprise sur le lecteur. C'est le cas du témoignage d'une dame de 60 ans qui évoque une expérience vécue dix ans plus tôt, alors qu'elle subissait une opération chirurgicale dans un hôpital situé sur les rives du lac Léman (T31).

Ce témoignage présente la particularité, tout comme le précédent, d'être dénué de commentaires métadiscursifs exprimant le doute sur l'événement vécu. Après avoir brièvement exposé les circonstances précédant son EMI, la locutrice passe très vite à la description de son expérience commençant par une sortie de corps pendant laquelle elle observe son visage pendant l'opération, avec des détails qui peuvent susciter le dégoût chez l'allocutaire. Ce passage permet d'accrocher l'attention de l'allocutaire à la fois par l'émotion qu'il provoque, mais également par la précision de la description.

La locutrice intègre du discours direct pour reproduire sa communication avec deux êtres venus pour l'emmener suite à son décès. Elle s'y présente en tant que mère, qui refuse une situation impliquant l'abandon de sa fille et de ses chiens. Cette éventualité la jette dans une colère noire laquelle provoque une tempête sur le lac Léman. De justesse, l'énonciatrice sauve quelques personnes qui se seraient noyées sans son aide.

Dans ce témoignage, on ne trouve pas, comme dans les autres, le passage d'une posture d'incompétence à une posture de compétence, ce n'est pas la voie choisie par la locutrice. Elle ne dit rien sur la manière dont cette expérience l'a transformée et n'évoque pas non plus son rapport à la mort. Son objectif consiste plutôt à provoquer l'étonnement chez l'allocutaire. Le récit est construit à partir de sa chute, lequel commence d'ailleurs typiquement par « Ce jour-là (...), on ne parla que de... ». La locutrice ne dit pas explicitement qu'elle est elle-même la cause de cette tempête, mais elle n'en a évidemment pas besoin, l'effet est encore plus surprenant, et donne envie à l'allocutaire de relire son témoignage afin de relever les indices l'amenant à cette chute.

3.3. L'ethos camouflé

Comme cité plus haut, 98 % des témoignages sont écrits en « je », ce n'est pas le cas des deux récits qui suivent. Dans le premier, le locuteur a gommé presque toutes les marques de son énonciation ; dans le second, il se dissimule derrière l'usage de la troisième personne.

3.3.1. Un locuteur qui s'efface

D'après les informations fournies par le Coma Science Group, le locuteur est un homme de 63 ans témoignant d'une EMI, déclenchée par une cause médicale dont la nature n'est pas précisée, alors qu'il était âgé de 17 ans. Le texte apporte des informations supplémentaires sur le contexte : il se trouvait dans une gare et s'apprêtait à prendre un train.

Tunnel sombre, froid
Bruit (portes, freins)
Séquences de peintures surréalistes
très joli
paysages bibliques
personnages bibliques
Oiseaux
Quai, gare, sombre, froid
Groupe de personnes (pas connus), un homme (grand-père) me parle en italien
très sévèrement.
« Tes parents t'attendent, ils pleurent ». « Tu dois prendre le train ». ré-expédié
sur terre.
Revenu avec cadeau

Le témoignage, reproduit ci-dessus dans son intégralité, se présente, dans sa première partie, sous la forme d'une liste de mots clés correspondant aux éléments vus, entendus et sentis pendant l'EMI : le locuteur décrit ce qu'il a perçu par le biais de la vue, de l'ouïe et du toucher. Ce laconisme et l'effacement du « je » peuvent donner une impression d'objectivité : le locuteur ne s'embarrasse pas de fioritures, il va droit au but. Néanmoins, contrairement au témoin du T30 (3.1. *L'ethos de l'innocence*), qui était dans le constat sans interprétation, celui-ci se réfère à des éléments de nature culturelle et cultuelle, puisqu'il caractérise ce qu'il voit : les peintures sont « surréalistes », les paysages et personnages sont « bibliques » ; de plus, il exprime un commentaire axiologique, « très joli », qui permet à l'allocutaire de déduire que l'expérience a été

agréable. Cette déduction est, par ailleurs, confirmée par la dernière ligne : « Revenu avec cadeau ».

Le locuteur rompt soudainement cette rythmique télégraphique, en rédigeant les trois seules phrases complètes de son témoignage, lorsqu'il rapporte la rencontre avec son grand-père. Ce dernier est d'abord caractérisé comme étant un homme, puis la mention « grand-père » est précisée entre parenthèses. Pourquoi le témoin n'a-t-il pas choisi de directement écrire « mon grand-père me parle en italien » ? Sans doute que la volonté, inconsciente ou non, de s'effacer est en partie responsable de cette particularité. L'effacement énonciatif a néanmoins ses limites puisque le pronom « me » présent dans la première phrase et les adresses au locuteur dans les deux suivantes, qui correspondent à des phrases prononcées par le grand-père reproduites en discours direct, trahissent la présence de l'énonciateur. Dans les deux dernières lignes, le style télégraphique est à nouveau utilisé pour évoquer le retour du témoin et le cadeau qu'il rapporte, à savoir — l'allocutaire le devine — le souvenir de son EMI.

La simplicité et la brièveté qui caractérisent ce témoignage rend compte du caractère ineffable de l'événement et de la volonté du locuteur de dire uniquement ce qui peut l'être avec les outils langagiers dont il dispose et les références culturelles auxquelles il peut recourir. Tout le reste — interprétation, pathos mais également les outils grammaticaux habituellement mobilisés dans un texte — est inutile et doit être expurgé pour ne conserver que la moelle ; c'est à peu de choses près ce que transmet le locuteur par la forme qu'il choisit. Dès lors, l'effacement de son ethos témoigne peut-être d'une transformation intérieure née de cette expérience : le Moi n'a désormais plus grande importance.

3.3.2. Une locutrice qui se dédouble

Le témoignage suivant (T32) est celui d'une femme de 56 ans qui rapporte une EMI survenue trois ans plus tôt sans origine médicale. La particularité de ce récit réside dans l'usage de la troisième personne en lieu et place de la première.

Elle se réveille vers 5h du matin, bien reposée, se lève pour aller prendre un petit déjeuner léger, sachant que l'expérience se fera presque à coup sûr si elle fait ce rituel et se recouche en pensant très fort « je vais me dédoubler astralement ». Allongée, sur le dos ou sur un côté, elle ferme les yeux jusqu'à sentir des

vibrations qui s'intensifient en partant des jambes jusqu'en haut du corps. Le mental s'arrête, brusquement, plus de pensées, une, deux secondes et elle sort de son corps par le côté gauche de la tête, d'abord à une vitesse vertigineuse. Le rythme se ralentira par la suite alors que le paysage défile à côté comme si elle se trouvait dans un train. La joie, la vraie joie sans ombre, sans aucune appréhension, est présente. A tel point qu'elle rit, comme à chaque fois. Elle sait par expérience que tout ceci s'arrêtera si elle pense à son corps endormi, alors, pour vivre complètement ce « voyage » elle se met simplement en spectatrice de ce qui l'entoure, sans trop raisonner, en tentant d'en observer le maximum de choses. Retenir une scène qui se déroule, là, à droite. Une femme qui se fait opérer et lui ressemble étrangement (ce sera bien elle dans un an mais elle ne le sait pas encore).

Le « je » intervient uniquement en discours direct rapportant la pensée qui traverse l'esprit de la locutrice-λ. Ailleurs dans le récit, la troisième personne domine et établit une distinction nette entre la locutrice-L et la locutrice-λ. Ce dédoublement semble mimer celui que vit la locutrice dans la situation décrite, lorsqu'elle quitte son corps. Elle se positionne en spectatrice, et plus encore en narratrice omnisciente, donc en auteur qui donne vie à un personnage de roman. Ce procédé peut surprendre dans un témoignage et, parce qu'il est un traitement esthétique fréquent dans la fiction, n'est pas fait pour convaincre l'allocataire partageant le point de vue de Jacques Fontanille sur ce sujet.

Par ailleurs, la locutrice use d'un procédé narratif : l'usage du présent de narration, consistant à substituer le temps de la réalisation de l'action au temps de l'énonciation. Il offre l'avantage de rendre le récit plus vivant, puisqu'il permet de bien ancrer le récit dans le temps relaté ; il donne ainsi l'impression à l'allocataire d'assister en direct à l'événement. En revanche, ce procédé formel — tout comme le précédent — puisqu'il crée une illusion, peut sembler suspect aux yeux de l'allocataire en quête d'authenticité.

En outre, la locutrice se présente comme une habituée du voyage astral — « rituel », « comme à chaque fois », « par expérience » — et n'apporte aucun détail sur les circonstances qui l'ont amenée à adopter cette pratique de manière régulière ; au contraire, la description de sa mise en condition donne l'impression que cette activité est aussi banale qu'un brossage des dents et partagée par le commun des mortels. Or, ce n'est évidemment pas le cas. En banalisant le voyage astral, on peut conjecturer que la locutrice tente, consciemment ou non, de convaincre l'allocataire de l'exactitude de son

témoignage. Ce procédé, qui pourrait fonctionner dans un autre contexte, est moins efficace dans un cadre scientifique.

4. Conclusion

Nous avons élaboré un scénario reposant sur le passage d'une posture d'incompétence à une posture de compétence dans le discours du locuteur. Après avoir rendu compte de la difficulté à poser les mots justes sur son expérience, le locuteur se présente d'abord comme une personne qui a besoin d'explications rationnelles pour comprendre le monde, qui n'avait, du reste, aucune connaissance préalable sur l'EMI et qui se montre dubitative quant à la nature de l'expérience vécue. Le doute et l'ignorance chapeautés par l'esprit critique dominant la première partie du récit. Dans cette partie du témoignage, on peut postuler que le locuteur négocie implicitement son ethos de sorte qu'il corresponde aux attentes présupposées de l'allocutaire.

Après ce préambule, la posture d'incompétence que manifeste le témoin est progressivement remplacée par une posture mettant en exergue les nouvelles compétences acquises par l'EMI et relatives au savoir et au savoir-être : désormais, l'expérimenteur se présente comme détenteur de connaissances sur l'après-vie, lesquelles sont en mesure de mettre fin à sa peur de la mort.

Nous avons vu que ce scénario n'est pas systématique : d'une part, la posture d'incompétence n'est pas toujours adoptée par le témoin ; d'autre part, ce dernier peut gommer ou travestir les marques de son énonciation, ce qui n'est guère commun dans le cadre d'un témoignage. Néanmoins, ces procédés narratifs et esthétiques ne nuisent pas nécessairement à la crédibilité du locuteur. En effet, leur usage est légitime, parce qu'ils permettent de dépasser l'obstacle de l'ineffable qui caractérise le témoignage d'EMI.

Chapitre 2. La sémiotisation des émotions par l'expérimenteur

Après s'être concentrée sur l'ethos de l'expérimenteur, l'analyse se prolonge en déplaçant la focale sur la sémiotisation des émotions dans les témoignages. Ce chapitre comporte deux parties : la première porte sur le lexique relatif aux émotions mobilisé par le locuteur pour dire son ressenti ; la seconde repose sur une scénarisation dans laquelle chaque émotion sera analysée selon son mode de sémiotisation. Les différents procédés mis en œuvre par le locuteur seront identifiés et commentés.

1. Traces lexicales

Dans le tableau ci-dessous, nous avons répertorié les lexèmes appartenant au champ de l'émotion — substantifs, adjectifs, verbes et adverbes — et relevé leurs occurrences dans notre corpus, ceci dans l'objectif d'avoir une vue d'ensemble sur les émotions dites les plus sémiotisées dans les témoignages d'EMI. Nous nous sommes appuyée, d'une part, sur la classification proposée par le psychologue Robert Plutchik dans son modèle multidimensionnel des émotions¹⁸⁶, d'autre part, sur les diagrammes lexicographiques proposés par Peter Blumenthal¹⁸⁷. Nous avons adapté ces divers schémas à notre recherche en composant notre propre modèle.

Le tableau est divisé en deux colonnes selon que l'émotion traduise l'acceptation ou le rejet d'un aspect décrit par le locuteur. Les lexèmes d'émotions liés à l'acceptation recouvrent les champs de la joie, la paix, l'amour et la confiance ; les lexèmes liés au rejet appartiennent aux champs de la tristesse, la peur, la colère, la haine et le dégoût. Quant à l'étonnement, il se situe dans un entre-deux qui peut aboutir à une émotion d'acceptation ou de rejet. Nous avons également généré un nuage de mots¹⁸⁸ à partir du corpus de témoignages qui donne un résultat visible en annexe (3). Ces deux schémas nous ont permis de visualiser les lexèmes d'émotions les plus présents dans notre corpus

¹⁸⁶ PLUTCHIK (R.), *The emotions : facts, theories and a new model. Op.cit.*, p. 111.

¹⁸⁷ BLUMENTHAL (P.), « Les noms d'émotion : trois systèmes d'ordre », dans NOVAKOVA, I. et TUTIN A., *Op. cit.*, pp. 46-47.

¹⁸⁸ Nous avons utilisé le logiciel en ligne à [NuageDeMots.fr](https://www.nuagesdemots.fr/) situé à l'adresse suivante : <https://www.nuagesdemots.fr/> Nous avons procédé en conservant dans le glossaire tous les mots relatifs aux émotions.

: la tristesse, la peur, l'amour et la paix. La tristesse et la peur concernent le plus souvent le moment précédant l'EMI et sont éprouvées majoritairement par l'entourage de l'expérimenteur ; tandis que l'amour et la paix s'intègrent à la description de l'EMI et sont ressenties par le locuteur lui-même. Dans les analyses qui suivent, nous nous intéresserons essentiellement aux émotions éprouvées par l'expérimenteur, puisqu'elles participent à l'image qu'il projette dans son discours.

Ouverture / Acceptation	Rejet / Non-acceptation
<p>Joie (210) Joie (32), joyeux (5) - Enchantement (2) - Euphorie (3) - Ravissement (1) - Se réjouir (1) - Extase (3) - Plaisir (5) - Délice, délicieux (4) - Douceur (27) - Optimisme (1) - Émerveillement (3), émerveillé (1), merveilleux (29) - sourire (substantif : 10, verbe : 14) - rire (14) - souriant (1) - rayonnant (2) - illumination (1) - gai (2) - heureux (39), heureusement (10).</p> <p>Paix (269) Paix (47) - Satisfaction (2) - Sérénité (12), serein (15) - Bien-être (33) - Bonheur (40) - plénitude (18) - apaiser (7), apaisé (4), apaisant (5) - harmonie (9), harmonieux (3), harmoniser (1) - quiétude (1) - béatitude (4) - Calme (34), calmé (10), calmer (9), calmement (3) - tranquillité (1), tranquille (4), tranquillement (6), tranquilliser (1)</p> <p>Amour (251) Amour (135), aimer (49), aimé (4), aimant (12), aimable (2) - Communion (5) - Bonheur (40) - compassion (4)</p> <p>Confiance (34) Confiance (23) - Foi (4) - Croyance (3) - croyant (4)</p>	<p>Tristesse (452) Tristesse (9), triste (6) - Deuil (1) - Ennui (1) - Chagrin (3) - Nostalgie (2) - Douleur (108), douloureux (23) - souffrance (47), souffrir (45) - Déchiré (2) - Lassitude (1) - Hélas (3) - Accabler (4) - Anéanti (2) - Regret (5), regretter (8) - pleurs (7), pleurer (43) - malheureux (3), malheureusement (2) - désespoir (6), désespérer (2), désespéré (1), désespérément (2) - peine (6) - pénible (4) - péniblement (1) - déception (1), déçu (4)</p> <p>Peur (355) Peur (137) - Crainte (10), craindre (6) - Angoisse (16), angoisser (2), angoissant (3), angoissé (4) - Épouvanté (2), épouvantable (2) - Frayeur (1), effrayé (4), effrayer (5) - horreur (3), horrible (5), horriblement (3) - horrifié (1) - Panique (15), paniquer (7), paniqué (3) - Phobie (2) - Terreur (6), terroriser (1), terrorisé (6) - Trembler (1) - Vertige (7) - effroyable (2) - Trouble (4), troubler (1), troublant (2) - Anxiété (1), anxieux (1) - Désarroi (1) - Inquiétude (9), s'inquiéter (12), inquiet (11) - tétanisé (3) - désolé (2) - tragique (1), tragiquement (1) - dramatique (1) - pleurs (7), pleurer (43).</p> <p>Colère (23) Colère (12) - Enragé (1) - Contrariété (1) - Fureur (1) - Agressivité (2) - se fâcher (3), fâché (3)</p> <p>Haine (14) haine (2), s'acharner (1), horreur (3), horrible (5), horriblement (3)</p> <p>Dégoût (7) Dégoût (1), dégoûtant (2) - Ennui (1) - honte (2), honteux (1).</p>
<p>Étonnement (132) Étonnement (6), étonné (14), étonnant (3), étonner (6) - Ébah (1) - Émerveillement (3), émerveillé (1), merveilleux (29) - Stupeur (2), Stupéfiant (3), stupéfiant (1) - éberlué (2) - Surprise (9), surpris (10), surprenant (3), surprendre (3) - déroutant (1) - étrange (34) - étonnement (1)</p>	

Ce tableau révèle que les affects relevant de la non-acceptation — en particulier, la tristesse et la peur — sont les plus sémiotisés sur le mode du dire. Or, ce ne sont pas forcément les émotions que l'allocutaire retient à la lecture de ces témoignages. L'explication réside probablement dans le fait que, pour exprimer la sérénité, la

plénitude et l'amour, le locuteur recourt plus volontiers à des formules périphrastiques qu'à des lexèmes. Les procédés utilisés seront étudiés dans la section suivante.

2. La scénarisation des émotions

Malgré le caractère hétéroclite des témoignages constituant notre corpus, nous observons un schéma récurrent dans la scénarisation des émotions : les émotions sémiotisées apparaissent le plus souvent dans l'ordre suivant : 1° la peur ; 2° la sérénité ; 3° la plénitude ; 4° l'amour. Si la peur est bien une émotion, la sérénité est un état qui se caractérise justement par l'absence d'émotion ; la plénitude correspond à l'état d'une personne qui ressent un bien-être physique et moral¹⁸⁹ ; quant à l'amour, il est défini comme un sentiment vif, généralement dirigé vers une personne ou un objet, mais, dans ce contexte bien spécifique, il s'agit d'un état de communion avec l'environnement, avec l'univers. Néanmoins, pour faciliter la lecture, nous utiliserons indistinctement les termes d'« état émotionnel » ou d'« émotion » pour désigner chacun de ces états. Dans ce parcours émotionnel figurent deux émotions supplémentaires : l'étonnement qui vient se glisser avant ou après la peur, mais qui, en réalité, se perçoit en substance à travers la description de chaque étape de l'EMI ; et, plus rarement, la colère qui peut se manifester lorsque l'expérimenteur quitte ce moment de plénitude pour revenir à lui.

L'amour est l'affect qui domine la plupart de ces expériences et qui a laissé des traces profondes dans la mémoire ; la peur est le plus souvent sémiotisée avant la description de l'expérience, mais elle est également mentionnée après celle-ci pour signifier son absence : le locuteur n'a désormais plus peur de la mort. Les passages où ces deux émotions se manifestent présentent une grande puissance cathartique et sont frappantes par le contraste qu'elles créent dans le récit. Dès lors, si nous devons schématiser grossièrement sur une ligne du temps la sémiotisation des émotions dans le cadre de l'EMI, voici ce que nous obtiendrions :

¹⁸⁹ *plénitude*, CNRTL (en ligne) : <https://www.cnrtl.fr/definition/plenitude>

Peur →

Sérénité → Plénitude → Amour
EMI

→ Peur

Ci-dessous, nous passons en revue les différentes étapes de la scénarisation des émotions dans le témoignage d'EMI en y ajoutant l'étonnement qui se trouve schématisé durant toute l'expérience. Sans pour autant viser l'exhaustivité, chaque mode de sémiotisation sera examiné et les procédés afférents seront identifiés. Des extraits viendront illustrer le propos.

Avant de commencer l'analyse, nous avertissons le lecteur que les sémiotisations des états émotionnels cooccurrents à l'EMI, à savoir la sérénité, la plénitude et l'amour, se mélangent et se confondent dans les témoignages dont nous disposons. En effet, les témoins tentent de mettre en mots une expérience qui les dépasse et il semble donc bien artificiel de la décomposer en étapes. Cependant, si nous nous référons aux travaux de Mircea Eliade, les descriptions de la paix intérieure faites par les témoins ressemblent à ce que le philosophe appelle l'*enstase*, c'est-à-dire la totale tranquillité d'esprit, que l'on peut comparer au *samadhi* dans le yoga¹⁹⁰. Dès lors, la paix intérieure correspond à une plongée à l'intérieur de soi, tandis que l'amour équivaut plutôt à une expérience d'extase, de l'ordre du lien avec quelque chose qui dépasse l'homme. Quant à la plénitude, elle se trouve, en quelque sorte, à l'intersection des deux : la complétude en soi. Mais encore une fois, il s'agit de tentatives artificielles de catégoriser : nous verrons que la plénitude et l'amour sémiotisés par les témoins tendent à fusionner, c'est pourquoi nous les traiterons ensemble.

2.1. La peur

L'examen approfondi de nos témoignages a permis de déceler que la peur n'y est en réalité pas aussi systématiquement sémiotisée que nous le pensions¹⁹¹, soit que le locuteur-λ n'a pas eu le temps d'avoir peur, soit que le locuteur-L choisisse de ne pas l'évoquer. Cependant, lorsqu'elle apparaît, elle est à la fois explicitement dite, montrée

¹⁹⁰ ELIADE (M.), *Patanjali et le yoga*. Paris, Seuil, 1962, pp. 80-81.

¹⁹¹ Un expérimenteur sur quatre sémiotise la peur qu'il a ressentie avant l'EMI.

et étayée. La peur dépeinte est surtout le fait de l'entourage de l'expérienceur, hormis si l'EMI décrite est négative.

2.1.1. Dire la peur

Les témoignages d'EMI négative sont peu nombreux, mais ceux dont nous disposons sont longuement détaillés et la peur y est effectivement l'émotion la plus sémiotisée, ce qui explique la présence d'un nombre important d'occurrences se rattachant à ce champ lexical dans le tableau (1.2. *Traces lexicales*). Soit l'extrait ci-dessous tiré d'un témoignage décrivant une EMI négative :

[...] je pense à ce tableau de Munch « Le Cri ». Alors que j'étudiais l'histoire de l'Art cette œuvre me bouleversait. Elle prend ici tout son sens... D'autres arrivants se demandent comme moi ce qu'ils font là. Entre nous, il n'est nul besoin de parler. J'entends les pensées de chacun, je lis dans leurs âmes. Et ce que je lis m'effraie au plus haut point. Je suis terrorisée, horrifiée par tout ce que je vois, ressens, entend, respire. (T4)

Pour dire l'émotion, la locutrice se réfère à un tableau dont le sujet, selon elle, incarne parfaitement l'épouvante qui l'habitait alors. Un être humain, le crâne décharné entre les mains, les yeux exorbités, semble souffrir tous les tourments de l'enfer. *Le Cri* de Munch représente à la fois la locutrice et le spectacle d'horreur auquel elle assiste. Elle n'est plus que terreur, laquelle s'infiltré en elle par le biais de ses sens. La comparaison qu'entreprend la locutrice entre le tableau et la situation qu'elle décrit est tout à fait saisissante.

2.1.2. Montrer la peur

Les procédés les plus fréquents pour montrer cet état émotionnel sont la répétition de syntagmes, l'usage de plusieurs points d'exclamation ou d'interrogation ainsi que des énoncés clivés¹⁹².

Dans l'extrait ci-dessous, une locutrice témoigne d'une EMI particulièrement négative. Celle-ci vient de voir sa vie défiler, une vie qu'elle ne reconnaît pas comme étant la sienne :

¹⁹² L'énoncé clivé se caractérise par l'extraction d'un de ses constituants en tête de phrase, encadré par la locution présentative « c'est ... que/qui », qui a pour effet de focaliser l'attention sur l'élément extrait, alors considéré comme l'information principale de l'énoncé. Voir MICHELI (R.), *Les émotions dans les discours. Op. cit.*, pp. 96-99.

J'ai tout raté, j'ai échoué ! Comment ça je n'existe pas ? Bien sûr que j'existe ! Je n'existe pas ? Se peut-il que je n'existe pas ?!... (T4)

Les indices repérés de l'émotion sont l'enchaînement de phrases courtes, l'usage d'énoncés exclamatifs et interrogatifs, l'alternance de phrases négatives et affirmatives sur le même thème, à savoir l'existence de la locutrice, et, par ailleurs, la répétition de termes lexicaux relatifs à cette même existence. Toutes ces caractéristiques semblent refléter l'angoisse éprouvée par la locutrice lors de l'expérience qu'elle rapporte.

2.1.3. Étayer la peur

Pour étayer la peur, le locuteur mobilise le plus souvent le critère des conséquences : il fait référence à son état de santé proche de la mort, de l'inconnu, comme, par exemple, dans l'extrait suivant.

D'un coup j'ai senti une douleur dans la poitrine. J'ai vraiment eu peur. Une douleur dans la poitrine ça ne pouvait pas être autre chose qu'un problème cardiaque. J'ai vraiment cru que j'allais mourir. (T33)

Dans ce passage, le locuteur sémiotise l'émotion selon les trois moyens à sa disposition : il l'étaye d'abord en évoquant sa source, une douleur dans la poitrine ; puis il la dit explicitement et la montre dans un énoncé clivé dans lequel il répète le syntagme « une douleur dans la poitrine ». Et enfin, à nouveau, le locuteur étaye sa peur : il se pensait vraiment proche de la fin. En effet, le degré de probabilité qu'une telle douleur soit d'origine cardiaque était élevé, et qu'elle aboutisse à la mort était également élevé. Dans cette état, le locuteur n'avait aucun contrôle sur la situation et, par ailleurs, il avait toutes les raisons de croire que sa dernière heure était venue. Des causes bien suffisantes pour susciter la peur.

Dans l'extrait suivant (T34), un homme de 54 ans fait le récit d'une EMI vécue à l'âge de 20 ans suite à une électrocution durant un orage, alors qu'il était en pleine ascension d'un sommet alpin. Dans son récit, il schématise une peur collective qui s'individualise progressivement.

[N]ous risquons d'être foudroyé à chaque instant. Cette prise de conscience induit un nouvel état d'esprit où l'intensité du moment devient le plus important et l'idée de la mort présente nous amène à l'essentiel. Au plus fort de l'orage, nous sommes au sommet de l'aiguille bloqués par deux cordées précédentes qui obstruent le goulet de sortie dans une ambiance de folie où ils essayent de se passer les uns

sur les autres pour s'échapper au plus vite de la mort certaine. Un de nos guides, habitué aux rochers de fontainebleau est pris de déraison et dépasse tout le monde pour s'enfuir. Nous sommes à l'arrêt dans le lieu le plus dangereux et attendons totalement exposés, vulnérables, sans autre choix possible. Il ne pleut pas, la luminosité est blanche jaune, fantastique, les nuages nous entourent créent une ambiance féerique en dépit du contexte de terreur.

La peur suscitée par l'extrême dangerosité de la situation est ressentie à la fois par le narrateur mais également par les différents membres du groupe de grimpeurs. La question des personnes impliquées par la schématisation est intéressante : la description de la situation concerne d'abord l'ensemble du groupe, en témoigne l'usage du pronom personnel et du déterminant possessif liés tous deux à la première personne du pluriel — « notre condition » ; « nous risquons » ; « l'idée de la mort présente nous amène à l'essentiel » — jusqu'au moment où une sorte de rupture dans le groupe fragilise le « nous » : deux grimpeurs et un guide paniqués s'enfuient. Le narrateur parle de « contexte de terreur » qu'il met en contraste avec l'ambiance féerique produite par les nuages.

Le bruit est assourdissant au deuxième éclair qui éclate comme une bombe à quelques dizaines de mètres, je sursaute sous l'effet du choc et de la déflagration jusqu'à décoller du sol, puis c'est le retour au calme absolu et au silence total jusqu'à la prochaine détonation. La tension va crescendo jusqu'à son maximum que l'on peut prévoir : il est semblable à un immense drap qui se déchire du haut du ciel jusqu'à la terre dans un fracas assourdissant. La tension psychique suit la tension physique : je suis intérieurement terrorisé mais tout en gardant mon sang froid, je me mets à l'écart quelques mètres plus haut, lorsque la foudre frappe encore et encore, à ce moment je comprends la totale et réelle impasse où je suis et me dis que je vais mourir là dans les minutes qui viennent, qu'il est d'ailleurs déjà miraculeux d'être encore là tellement la nature s'est déchaînée. L'ambiance est tellement tendue et critique que la certitude de la fin m'envahit totalement, aucun doute n'est plus possible, il n'y a d'autre solution ou d'échappatoire : c'est la mort en face à face, le temps est venu de rendre l'âme. Le bruit claque comme un gigantesque coup de fouet dans une explosion de lumière : je suis mort foudroyé !

Cette terreur sémiotisée, qui était le lot de tous, devient individuelle lorsque le locuteur vit une expérience toute personnelle qui l'autorise alors à parler en « je » : la foudre tombe au plus près de lui — « Je sursaute sous l'effet du choc » — et la peur ressentie désormais à son paroxysme — « je suis intérieurement terrorisé » — est étayée par la présence de « la mort en face à face ». La schématisation joue à la fois sur la gravité des conséquences — le degré de probabilité de la mort prochaine est considérablement élevé — et sur le critère du potentiel de maîtrise, puisque le locuteur n'a plus aucun contrôle sur la situation.

2.1.4. Un exemple de témoignage qui sémiotise la peur (T35)

La locutrice, qui a 41 ans, était une adolescente de 13 ans lorsqu'elle a connu une EMI à l'occasion d'un accident de la route. L'émotion la plus longuement sémiotisée est la peur. Celle-ci provient de la locutrice- λ , mais également des différents actants présents peu après l'accident. Au début du témoignage, la peur, qui est dite, présente la particularité d'être sans cause logique, si l'on ne reconnaît pas de valeur à l'intuition. La locutrice- λ a donc l'intuition d'un grand danger ; son émotion est dite en décrivant les comportements qu'elle a adoptés lorsqu'elle était aux prises avec cette émotion, en répétant l'adjectif « terrible » pour qualifier l'événement qu'elle pressentait. La peur est également étayée par l'usage d'une comparaison « comme si je sentais que quelque chose de terrible allait arriver ». Nous observons que la locutrice utilise le verbe « savoir » pour évoquer son intuition : comme certains expérienceurs cités dans le chapitre précédent, celle-ci ne manifeste pas de doute. Le caractère urgent de la situation est montré par l'usage soudain du présent de narration et l'émotion ressentie par la locutrice- λ est manifestée par un enchaînement de propositions à la première personne.

Je me réveille en voulant hurler mais aucun son ne sort de ma gorge, je ressens un profond malaise, une profonde solitude, mon cœur bat à un rythme fou, ma respiration s'affole, je tente de retrouver mon souffle...je cherche des repères. Il y a du monde qui s'affaire autour de moi... les bips sont plus fort et plus rapide. J'entends ma mère qui demande ce qu'il se passe et qui pleure.

Dans cet extrait, l'émotion sémiotisée se lit à travers l'organisation transphrastique s'appuyant sur la rythmicité — la répétition d'unités telles que des syntagmes ou des propositions formant ainsi des parallélismes¹⁹³. Ce rythme produit un effet visé par la locutrice, sur l'allocutaire, car ce dernier reconnaît un schéma et l'anticipe : celui des événements qui s'enchaînent crescendo jusqu'à aboutir à un point de rupture.

Je me sens tomber dans un puits comme Alice au pays des merveilles, une chute interminable et très désagréable ... la descente est affreuse, sentiment de perte, de douleur, de désespoir face à l'inconnu, la solitude pesante, je veux ma maman. La chute n'en finit pas.

¹⁹³ MICHELI (R.), *Les émotions dans les discours*. *Op. cit.*, p. 100.

La locutrice utilise une métaphore, le puits, pour évoquer son plongeon, et une comparaison qui illustre bien la perte de repères et la peur de l'inconnu. Puis, cette peur qui précède l'expérience est surtout dite. Elle se manifeste par l'usage d'une succession de substantifs, d'adverbes et adjectifs sémiotisant l'intensité de l'angoisse : « interminable », « très désagréable », « affreuse », « sentiment de perte », « douleur », « désespoir », « solitude pesante ». Un registre lexical très marqué qui contraste radicalement avec celui qui émerge dans les phrases suivantes (voir T35 en annexe).

2.2. L'étonnement

L'étonnement est présent en permanence dans ces témoignages, le plus souvent sous la forme de l'émerveillement, et cela, à chaque fois que le locuteur évoque les caractères ineffable et extraordinaire de son expérience.

2.2.1. Dire l'étonnement

La stupéfaction dite peut provenir de différents actants : le locuteur- λ , les protagonistes présents lorsque le locuteur reprend conscience et le locuteur-L.

Le locuteur- λ exprime son étonnement dès les premiers instants de l'EMI, lorsqu'il décrit le moment où il fait l'expérience de la décorporation et lorsqu'il qualifie les lieux qu'il traverse, les mouvements qu'il peut entreprendre dans cet état, les sensations, les émotions qu'il éprouve, etc.

L'étonnement sémiotisé peut également provenir de protagonistes — personnels hospitaliers ou proches —, soit qu'ils étaient présents pendant la perte de conscience du locuteur et craignaient un décès imminent, soit qu'ils découvrent l'absence de peur du locuteur vis-à-vis de la mort.

Bref, il y a dix jours on a diagnostiqué une grosse tumeur que l'on doit opérer dans quinze jours. Lorsque le médecin, avec sa tête des mauvais jours, m'a annoncé cela, j'ai eu un large sourire qui l'a étonné. Depuis je suis heureux, car « j'espère » retrouver MA lumière et MON nirvana. Cette joie — qui n'est pas simulée — étonne tous mes amis. Ils ne savent pas, mais moi je sais. (T36)

Dans cet extrait, trois émotions sont sémiotisées : la contrariété mêlée d'empathie émanant du médecin obligé d'annoncer une mauvaise nouvelle à son

patient, la joie des locuteurs-λ et L ainsi que l'étonnement du médecin et des amis du locuteur. C'est justement la joie à l'idée de son futur décès qui est à l'origine de l'étonnement sémiotisé, lequel émerge également chez l'allocutaire, qui comprend alors à quel point l'expérience du locuteur a été bouleversante : non seulement il ne craint plus la mort, mais en plus il l'appelle de ses vœux. Cette attitude face à la mort est socio-culturellement extrêmement peu partagée, en témoigne l'étonnement du médecin.

Et enfin, bien souvent, au terme de son récit, le locuteur-L commente son EMI en évoquant l'émerveillement qui subsiste en lui après cette expérience.

Je demeure étonné, a posteriori, de la densité de cette expérience « fulgurante » !
(T1)

Dans ce type de témoignage, la sémiotisation de l'étonnement éprouvé par le locuteur est importante ; il s'agit, en quelque sorte d'un passage obligé qui joue un rôle dans le crédit accordé par l'allocutaire. En effet, face à ce type de situation, relevant de l'inexplicable, l'étonnement semble l'attitude la plus socialement acceptable ; en revanche, son absence serait surprenante, à moins qu'elle ne soit voulue pour s'adapter aux attentes supposées de l'allocutaire.

2.2.2. Montrer l'étonnement

Pour traduire l'étonnement que suscite son expérience, le locuteur utilise des interjections, comme « Oh », « Oh la la », « Oh bon Dieu », « Waaaah », « Wow ».

Et tout d'un coup, j'ai été propulsée dans la lumière. Et là, waouh, super, génial, fabuleux, merveilleux, extraordinaire, fantastique, que du bonheur, de l'amour immense, un amour extraordinaire, total, plein, entier, inconditionnel, absolu. C'est indescriptible. (T37)

L'étonnement est montré par l'interjection « waouh », ainsi que par la réduction syntaxique de l'énoncé qui se présente sous la forme d'une longue phrase elliptique, dans laquelle on observe le procédé de l'accumulation : la locutrice multiplie les adjectifs affectifs et groupes nominaux afin de signifier l'émoi qui l'animait lors de son passage dans la lumière. Il y a un lien de cooccurrence entre l'énoncé elliptique et la sémiotisation de l'émotion. La stupeur est encore présente chez la locutrice au moment

de la rédaction, puisqu'elle passe au présent dans la dernière phrase pour préciser que la langue est incapable de trouver les mots fidèles à son ressenti.

Comme lorsqu'il sémiotise la peur, le locuteur enchaîne les énoncés interrogatifs et termine ses phrases par plusieurs points d'interrogation et d'exclamation. Soit l'exemple suivant :

Je me redresse et il n'y a plus rien. Plus rien sauf mon corps toujours dans le lit et moi à l'extérieur de celui-ci ! ! ! ! ! (T38)

Le locuteur, par ce procédé, mime la stupéfaction qu'il éprouvait au moment de l'expérience, mais, probablement aussi, celle qu'il éprouve toujours. Le nombre de points d'exclamation est à la hauteur de l'étonnement ressenti.

2.2.3. Étayer l'étonnement

Le critère de l'étayage mobilisé dans la sémiotisation de l'étonnement est celui de la signification normative. L'EMI correspond à un phénomène encore peu partagé et qui est donc très éloigné de la norme. Dès lors, c'est la description de l'EMI elle-même qui étaye l'étonnement.

Dans l'extrait suivant — dans lequel une dame de 50 ans témoigne d'une EMI vécue alors qu'elle avait 11 ans —, l'étonnement de la locutrice se porte sur un aspect consécutif de l'expérience, à savoir la discrimination qu'opère sa mémoire entre le souvenir de l'EMI et celui des circonstances de l'expérience.

Ce qui est étonnant aujourd'hui ce sont les images qui restent dans mon souvenir. Les flashes où je suis hors de moi-même restent d'une netteté et d'une précision implacables quand je les ramène dans mon souvenir. Alors qu'au fur et à mesure que je me réintègre, les images deviennent plus incertaines et je dois faire un effort pour me souvenir. Comme si le temps érodait normalement ma mémoire alors qu'il n'a pas de prise sur ma mémoire de ce qui s'est passé quand j'étais hors de moi et hors du temps. (T39)

La locutrice-L constate qu'elle possède une mémoire absolue qui se mobilise exclusivement au profit de son EMI. Elle étaye son étonnement en établissant une comparaison entre la norme, c'est-à-dire la mémoire qui s'émousse naturellement avec le temps, et le souvenir de son expérience qui, lui, ne s'altère pas malgré la distance temporelle avec l'événement. L'allocutaire peut imaginer ce phénomène s'il a vécu un événement traumatique ou, du moins, au potentiel émotionnel élevé : celui-ci s'est gravé

durablement dans sa mémoire, tandis que les événements gravitant autour de cet événement se sont peu à peu effacés.

2.3. La sérénité

Nous avons tous déjà fait ce mauvais rêve dans lequel nous sommes poursuivis par une entité malveillante — humaine ou non — qui ne ménage pas ses efforts pour nous rattraper jusqu'à ce que, à bout de souffle, nous acceptons notre funeste sort contre lequel nous sommes bien impuissants. Et là, miracle, il ne se passe rien, ou plutôt si : nous faisons l'expérience de la paix intérieure et nous nous réveillons soulagés. Cette fugace paix intérieure permet d'imaginer celle décrite par les expérienceurs.

Dans notre corpus, la sérénité est l'état émotionnel le plus sémiotisé, puisque 80 % des locuteurs en témoignent. Cet état est décrit généralement après le moment où l'expérienceur a tout juste accepté sa fin prochaine et/ou après qu'il s'est décorporé.

Par ailleurs, si la sérénité est dite et étayée, elle n'est, en revanche, pas montrée, à moins que l'on considère qu'un énoncé canonique soit indice de cet état, ce qui n'est pas forcément le cas. C'est pourquoi nous n'aborderons pas la monstration dans le cadre de la sémiotisation de la sérénité, mais nous nous intéresserons tout particulièrement à l'étayage.

Vu les circonstances généralement dangereuses de l'EMI, la sérénité est probablement l'un des états les plus difficiles à étayer, car l'individu se trouve justement dans une situation où son potentiel de maîtrise est au plus bas, ce qui devrait générer de la peur. Or, si celle-ci est bien présente, la sérénité lui succède soudainement alors qu'aucune cause logique ne justifie cette transition. Soit l'extrait suivant :

Bien que n'ayant pas vécu l'expérience, la sensation de glisser dans un bain d'azote liquide me paraît le mieux évoquer ce que j'ai ressenti les deux fois. Puis, simplement, la douleur s'arrête. Combien de temps a-t-elle duré ? Une à deux minutes peut-être, mais la douleur a sa propre horloge... Alors je me dis simplement : « Voilà, je suis mort. » et tout est calme et irréversible. (T6)

Dans ce passage, comme dans de nombreux témoignages, la description de cet état de sérénité établit le plus souvent un contraste frappant avec la souffrance et la peur qui, plus tôt, agitaient le corps du locuteur. D'ailleurs, c'est bien la disparition de la

souffrance qui, très souvent, étaye la sérénité. De même, dans l'extrait suivant, suite du témoignage se déroulant en montagne (T34), une rupture s'établit dans la sémiotisation des émotions : l'EMI commence véritablement et la paix prend la place de la peur.

La vie intérieure devient plus importante que l'extérieure : le temps passé vient s'introduire dans le présent comme sur écran holographique en trois dimensions, je le vois d'un seul tenant, de façon globale, je le survole sans entrer dans les détails mais tout est là au complet dans l'ordre. [...] Je suis toujours présent sur le sommet de la montagne mais dans une réalité que je perçois différemment : un calme m'a envahi et le monde extérieur est au deuxième plan. Intérieurement, je n'ai plus peur de mourir, de partir, la réalité de mon corps n'a plus d'importance, même si je trouve qu'il est un peu tôt pour partir à cet âge, maintenant je l'accepte. Le dernier éclair fatal fend le ciel et disloque l'atmosphère ; c'est à ce moment-là précis que je suis projeté dans la Lumière sans aucune transition [...]. Rien n'est plus pareil, tout est paix, l'orage n'est plus, pas un bruit, plus de montagne, plus de temps, plus de groupe, plus de corps non plus, je ne perçois plus du tout la réalité extérieure d'avant et pourtant je suis bien là, bien vivant, je suis bien et clair dans ma conscience. Comment est-ce possible? Je suis immatériel comme une sphère, un halo, léger, sans gravité, mais présent.

L'expérience devient de plus en plus individuelle, car les autres personnes présentes n'ont plus accès à ce que vit le locuteur. Celui-ci témoigne d'une étape de l'EMI fréquente sans être systématique : la revue de vie. Cette deuxième phase du témoignage s'accompagne d'une paix intérieure que l'allocataire non averti sur la fin de vie ou sur ce genre de situation peut difficilement appréhender. Comment étayer la sérénité lorsqu'elle est le produit d'une situation incontrôlable aboutissant selon toute vraisemblance à la mort ? Dans ce témoignage, le locuteur expose deux raisons justifiant le calme qui l'a soudainement envahi : d'une part, l'acceptation de son sort — « [...] maintenant je l'accepte » — et, d'autre part, son entrée dans un espace-temps qui le coupe de la réalité extérieure dans laquelle règne toujours le chaos. Le locuteur signifie le contraste entre les deux mondes en listant tous les éléments constitutifs de la réalité extérieure désormais disparus et qui, pour la plupart, suscitaient la peur. Il met ensuite en scène un dialogue interne dans lequel il sémiotise l'étonnement qu'il éprouvait alors, qu'il éprouve toujours et qui est probablement partagé par l'allocataire.

2.4. La plénitude et l'amour

Ces deux états sont associés à l'espace-temps de l'EMI. Il semble qu'il existe une hiérarchie entre les deux, comme s'ils s'agissaient de paliers dont l'amour serait l'apogée, mais il n'est pas toujours évident de les distinguer dans nos témoignages.

2.4.1. Dire la plénitude

Après l'état de paix qui survient en même temps que la décorporation, émerge la plénitude : une sensation de bien-être intense. Pour sémiotiser cet état, les témoins disent qu'il est difficilement descriptible, car incomparable avec ce qu'ils connaissent de la vie terrestre.

Je n'avais que 5 ans mais je me rappelle très clairement le moment où, après plusieurs tentatives, il m'est apparu clairement que tout était fini. Je restai au fond où je fus envahi d'un sentiment de bien-être indescriptible, d'une paix intérieure. Je n'avais plus du tout la sensation de l'eau. Ce sentiment de bien-être était sans commune mesure ! Plus jamais par après je n'ai pu ressentir une paix équivalente. (T40)

Le locuteur de 43 ans témoigne d'une EMI vécue à l'âge de 5 ans, alors qu'il se noyait. Il nomme le ressenti « bien-être », « paix intérieure » et utilise des termes et locutions relatifs à l'inexprimable : « indescriptible », « sans commune mesure ». Il manifeste le caractère extraordinaire de l'expérience par un point d'exclamation et insiste sur le caractère unique de l'expérience : « Plus jamais par après je n'ai pu ressentir une paix équivalente ». Ce commentaire est saisissant, parce que l'expérience s'est enregistrée dans la mémoire d'un enfant très jeune et a marqué l'individu désormais condamné à ne plus ressentir un bien-être similaire. Par ailleurs, cette dernière phrase permet de supposer que le locuteur éprouve une certaine nostalgie de cet état de plénitude. On peut supposer, dans certains cas — comme dans celui-ci où le locuteur- λ était particulièrement jeune — que cette expérience peut être vécue comme un fardeau.

Certains témoins tentent de dire l'émotion en utilisant des comparaisons et métaphores relatives à la spiritualité.

Je me retrouve soudainement attirée par une intense et douce lumière. Dans un espace illimitée où règnent la paix et l'harmonie. J'ai l'impression que ma conscience se fond avec une conscience universelle où on n'a besoin de ne se

poser aucune question. Il n'est même plus question d'identité. On baigne dans un tout. C'est absolument merveilleux, indescriptible avec des mots. Sensation intransmissible. (T2)

Cet extrait présente d'une part, un crescendo dans la sensation de bien-être et, d'autre part, un mouvement partant de l'affirmation du « je » à son effacement progressif, en passant par le pronom « on », puisque la locutrice ne fait plus qu'un avec ce qui l'entoure. Elle sémiotise à la fois l'idée d'unité et d'abandon total : « se fondre avec », « plus question d'identité », « baigner dans ». Elle utilise des termes liés au champ de la spiritualité comme « la conscience universelle » et « un tout ». La locutrice thématise l'abandon total comme source de son bien-être.

2.4.2. Dire l'amour

L'amour est un état de communion qui se trouve dépeint dans 45 % des témoignages et qui ressemble à l'extase mystique. Le locuteur tente tant bien que mal de décrire la sensation éprouvée en insistant sur son caractère extraordinaire et inédit comme dans les exemples ci-dessous, dans lesquels nous avons souligné les termes et expressions qui disent l'émotion.

je ne sais pas ce qui s'est passé mais je dirais qu'en premier lieu c'est plutôt une sensation absolument incroyable et je n'ai jamais connu cela auparavant : la sensation d'un bien être absolu et d'un amour fou. J'étais englobé dans de l'amour pure et je me souviens très nettement d'avoir la sensation de revenir « enfin » à ce que j'étais avant, de revenir à un état originel. (T41)

Je dirai plutôt que je quitte une source sombre [...] pour me diriger vers une source lumineuse qui dégage [...] une ambiance de bien-être, une sensation de légèreté, mais aussi une source d'amour [...]. C'est le ressenti le plus puissant que j'ai connu. (T42)

Les locutrices qualifient l'émotion par les termes « bien-être » et « amour ». Par ailleurs, elles utilisent des formules hyperboliques pour montrer l'intensité de l'état éprouvé : « bien-être absolu », « amour fou », « amour pur ». La locutrice du second extrait, après avoir décrit son expérience, pendant laquelle elle a capté un amour inconditionnel à son endroit, précise : « C'est le ressenti le plus puissant que j'ai connu ». L'émotion se situe sur deux plans : elle est à la fois dite, puisque la locutrice évoque explicitement l'émotion dans le groupe nominal « le ressenti le plus puissant que j'ai connu » ; elle est également montrée par le procédé de clivage qui permet de

désigner l'élément le plus important de son énoncé « le ressenti le plus puissant », que l'on peut apparenter à une certaine nostalgie éprouvée. Cette hypothèse est confirmée par l'énoncé qui précède « Je me souviens par contre que je n'étais pas satisfaite à mon réveil dans cette dimension. C'était plus agréable de l'autre côté ».

Le locuteur peut aussi exprimer qu'il n'existe rien de comparable sur terre pour décrire l'amour perçu.

Je rentre à l'intérieur [de la lumière] et je suis immédiatement envahis par un amour immense. L'amour que je connais sur terre est une goutte d'eau à côté de celui-là. C'est l'amour avec un grand A. Je deviens amour moi-même et je fais partie d'une « organisation » ou il n'y a pas de questions car les réponses font partie d'un tout harmonieux. Je crois qu'il n'y a pas de mots assez forts pour expliquer cette harmonie, quand un homme parle de plénitude, cela sous entend qu'il est « rempli » mais là, on fait partie intégrante, on est HARMONIE et AMOUR. Rien de pareil sur terre. (T7)

Le témoin établit une analogie dépréciative dont le comparé, l'amour connu sur terre, est réduit à une goutte d'eau si on le compare à l'amour rencontré au cours de son EMI. Ensuite, le couperet tombe : « Rien de pareil sur terre ». Ici aussi, l'allocutaire devine la nostalgie du témoin. Pour dire l'émotion, le locuteur tente de la qualifier : « immense » et « avec un grand A ». Mais il le dit lui-même, ces termes sont bien pauvres pour décrire son expérience. Le locuteur manifeste à l'écrit l'expérience d'unité avec le tout par l'abandon du « je » qui se fond dans le « on ». Et enfin, il montre l'intensité de l'émotion par l'usage de lettres capitales.

2.4.3. Montrer la plénitude et l'amour

Comme nous venons de le voir, le locuteur peut mimer l'intensité des ressentis en faisant usage de lettres capitales, même si ce procédé ne permet pas à lui seul d'identifier l'émotion. De même, il peut faire usage d'interjections, comme ci-dessous :

Et là, wow... mon regard sur le monde était métamorphosé ! Je me voyais comme un être d'amour et les autres l'étaient tout autant.

Mais ce « wow » reproduit surtout l'émerveillement suscité par le bien-être éprouvé. Nous nous sommes alors demandée comment ces affects pouvaient être montrés au sein du récit, car, en effet, il s'agit d'états proches de l'extase mystique et non pas d'émotions au sens classique telles que les décrit Raphaël Micheli. L'examen

des témoignages a alors permis de découvrir quels étaient les moyens mis en œuvre par les locuteurs : il s'est avéré que, pour traduire l'ineffable, les témoins d'EMI s'emparent des mêmes procédés que les écrivains et poètes, à savoir le choix d'un champ lexical, le recours à la versification ou l'emploi de figures de style comme ci-dessous.

Plus l'ambulance avance, plus je prends de la hauteur, plus je m'élève vers le « ciel ». Plus je me sens bien. Jamais sentie aussi bien. Il n'y a aucun mot terrestre pour arriver à décrire ce que je ressens. Et là, une Lumière éblouissante, indescriptible, indiciblement enivrante et aimante m'enveloppe tout entière. La lumière est comme palpable, je suis en elle, elle est en moi, elle est aimante, apaisante, enveloppante, rassurante. Tout est matière lumineuse. Elle est Amour... Je ne vois plus qu'elle. Je suis projetée en elle. Elle m'inonde, me comble. (T28)

La locutrice utilise un grand nombre de figures de style pour montrer l'amour. Elle donne du rythme à son récit en jouant sur les répétitions : l'anaphore avec « plus je », puis elle fait une polyptote — figure consistant à répéter un mot avec une variante — qui s'avère elliptique : « Plus je me sens bien. [Je ne me suis] Jamais sentie aussi bien ». L'ellipse permet d'accentuer le verbe « sentir » déjà mis en valeur par la répétition. Ensuite, la locutrice utilise l'accumulation sous la forme d'une gradation ascendante pour qualifier la lumière. On peut également identifier une prétérition à l'intérieur de la gradation, puisque la lumière est dite « indescriptible » ; or, elle est quand même décrite. Après avoir construit un chiasme — « je suis en elle, elle est en moi » —, la locutrice emploie, à nouveau, le procédé de l'accumulation pour décrire la lumière en utilisant des adjectifs quasi synonymes jouant sur la même sonorité : « aimante, apaisante, enveloppante, rassurante ». Enfin, la fin du paragraphe présente la répétition du pronom « elle » correspondant à la lumière que la locutrice a défini comme étant l'amour. Cette répétition anaphorique permet de manifester plus intensément l'émotion ressentie. Enfin, nous repérons une symploque, une figure de répétition combinant l'anaphore et l'épiphore : « Je ne vois plus qu'elle. Je suis projetée en elle ». Tous ces procédés — répétition, accumulation, gradation — concourent à amplifier l'intensité expressive de l'émotion.

2.4.4. Étayer la plénitude et l'amour

Comment les locuteurs s'y prennent-ils pour montrer que la plénitude et l'amour éprouvés ont lieu d'être et reposent sur de bonnes raisons ? Ce sont, en effet, les états les plus difficilement étayables, puisqu'ils se manifestent au cours d'une situation hors norme. Lorsque nous nous penchons sur les sept critères de schématisation énoncés par Raphaël Micheli, nous nous apercevons que la situation répond aux critères relatifs à la peur : le locuteur y est patient, c'est-à-dire qu'il subit les événements ; la conséquence la plus probable est la mort et, enfin, la situation se situe en dehors du contrôle du locuteur. Or, ce dernier se trouve dans un état émotionnel aux antipodes de la peur. Afin de s'enquérir des moyens mis en œuvre par le locuteur pour étayer ses émotions, nous examinons deux extraits : celui que nous venons de passer en revue au point 2.4.3. *Montrer la plénitude et l'amour* (T28) et la suite du témoignage relatant une EMI déclenchée lors d'une ascension en montagne (T34).

Le temps s'est totalement contracté dans l'instant qui se prolonge et se dilate à l'infini dans cet espace qui est lumière. La lumière est infinie, immatérielle, présente: oui cette lumière est présence, légère et perceptible. Cette présence est vivante, chaleureuse, aimante, rayonnante et fait partie de la lumière. Ce mélange de lumière et d'amour émane de nulle part et se diffuse à tout, remplit tout, fait un. Je suis au contact de cette atmosphère harmonieuse et homogène. La communion se fait dans un échange silencieux comme une « ré-union » de sentiments, je m'imprègne et m'imbibe telle une éponge dans l'eau ou comme l'eau dans une infusion. Je baigne véritablement dans l'être comme un être unicellulaire en osmose dans son milieu. L'impression est celle d'un sentiment d'attrance, d'une force aimante, d'une énergie aimante. Le temps s'est arrêté dans le présent pour l'éternité, dans la plénitude. Tout est agréable et sans problème, je suis très bien là où je suis.

Dans ces deux expériences marquées par l'amour, l'émotion sémiotisée est dite explicitement — « une lumière [...] aimante », « Elle est Amour » dans le premier extrait ; « Cette présence est [...] aimante ; « Ce mélange de lumière et d'amour [...] » dans le second —, elle est également étayée. À cet égard, il est intéressant de se pencher sur le critère du potentiel de maîtrise : d'ordinaire, comme nous l'avons déjà évoqué, l'absence de contrôle suscite la peur. D'ailleurs, le caractère inédit de toute situation crée inmanquablement au moins un léger stress, c'est ce qui s'est d'ailleurs produit dans la phase précédente du récit. Or, dans cette seconde étape du témoignage, même si le locuteur ne maîtrise pas plus la situation, il se sent désormais apaisé. Ce point est

particulièrement interpellant, puisque l'on ne peut le raccrocher à aucune autre situation de la vie humaine. C'est ici qu'entre en scène le critère de l'attribution agentive : le locuteur de chaque témoignage impute son état de bien-être à une présence perçue dans cet espace-temps en dehors de la réalité matérielle. Cette présence est lumière, est chaleur, est une. Ces trois caractéristiques sont, au moins métaphoriquement, propres à l'amour. L'unité — qui s'oppose par définition à la séparation associée aux émotions de peur et de colère — correspond à la nature intrinsèque du lieu hors du temps que décrit le locuteur et est traduite dans le lexique choisi : « je suis en elle, elle est en moi » (T28) ; « atmosphère harmonieuse », « communion », « ré-union » et « osmose » (T34). L'idée d'unité est également thématifiée à l'aide de métaphores relatives à l'eau : « elle m'inonde » (T28) ; « je m'imprègne ou m'imbibe telle l'éponge dans l'eau ou comme l'eau dans une infusion » (T34).

Pour étayer la plénitude et l'amour, le locuteur peut également mobiliser le critère de la ressemblance. Il établit des analogies avec d'autres situations qui peuvent susciter le même type d'émotion, comme dans les exemples ci-dessous dans lesquels nous avons souligné le comparant.

c'était comme retrouver des gens qu'on a aimé très fort et qu'on a perdu et qu'on retrouve après tant d'années alors qu'on pensait qu'il n'y avait plus d'espoir.
(T41)

Je dirai plutôt que je quitte une source sombre [...] pour me diriger vers une source lumineuse qui dégage [...] une ambiance de bien-être, une sensation de légèreté, mais aussi une source d'amour un peu comme l'amour que l'on ressent quand quelqu'un vous enlace avec une extrême bienveillance, ce que l'on peut ressentir quand une grand-mère vous embrasse, un amour inconditionnel. (T42)

Dans le premier extrait, la locutrice schématise la situation des retrouvailles inespérées. L'analogie repose donc sur la charge pathémique intense qui caractérise les deux situations. Dans le second exemple, la schématisation porte sur l'étreinte d'une grand-mère. Dans cette analogie, la locutrice fait le lien entre une situation illustrant le rapport affectif entre un enfant et sa grand-mère et la situation de l'EMI. Dès lors, elle compare, d'une part, sa personne vivant l'expérience à une enfant câlinée et rassurée et, d'autre part, la source lumineuse à une aïeule inconditionnellement aimante.

En conclusion, l'étayage des émotions ressenties au cours de l'EMI repose essentiellement sur deux critères : l'attribution agentive et la ressemblance. Le locuteur

identifie la lumière ou le lieu hors du temps et de l'espace comme étant la source de son bien-être. Par ailleurs, il établit des comparaisons qui lui semblent les plus propices pour recréer l'émotion et justifier sa présence.

2.5. La disparition de la peur

L'absence de peur vis-à-vis de la mort est exprimée explicitement ou implicitement par 31 % de nos témoins à la fin de leur récit. Cette « non-peur », comme c'est le cas pour l'étonnement, est étayée par la description de l'EMI elle-même. Parfois, le locuteur étaye en ajoutant une anecdote comme dans l'extrait suivant :

Depuis, c'est vrai que la mort ne me fait plus peur sinon le fait de mourir d'une maladie grave et de souffrir mais partir, non cela ne me fait plus peur. Quand ma maman est décédée (assez jeune) un de mes fils et moi avons été témoins d'un phénomène étrange, la lumière du hall de nuit s'est allumée et éteinte deux fois et mon fils m'a dit « tu as vu maman ? c'est bobonne ».

L'intervention d'un enfant, protagoniste innocent, qui perçoit la continuité de la vie de sa grand-mère dans un dysfonctionnement électrique agit comme un argument. Dès lors, l'ajout de cette anecdote sert, d'une part, à démontrer le maintien de la vie sous une autre forme après le décès et, d'autre part, à attester la disparition de la peur chez la locutrice. Tout l'enjeu de cet ajout consiste donc à renforcer la valeur interprétative du récit premier, à savoir le témoignage d'EMI.

2.6. Un exemple-type

Soit l'exemple suivant dans lequel nous avons mis en gras les termes d'émotion et souligné les répétitions. Ce témoignage provient d'une dame de 50 ans qui rapporte l'EMI vécue huit ans plus tôt suite à un arrêt cardiaque¹⁹⁴.

- (1) Tout allait très vite et j'ai commencé à avoir très **peur**. Et à **pleurer**. Je crois bien que j'ai **pleuré** pendant des heures. J'éprouvais une **peur** intense de mourir, je ne voulais pas. Je ne voulais pas quitter mes enfants, je pensais à ma vie, à la vie, je voulais rester sur terre. Tout se bousculait dans ma tête alors que je n'arrêtais pas de **pleurer**.

¹⁹⁴ Voir T18 en annexe.

- (2) Et puis il s'est passé en moi comme un déclic, et je me suis dit « d'accord, si c'est maintenant, d'accord ». J'acceptais de mourir. De tout quitter. J'ai ressenti une grande **paix**.
- (3) Et c'est là qu'il s'est passé quelque chose d'à la fois **étonnant**, **étrange** et **incroyablement merveilleux**. [...] Il y avait une lumière forte, mais pas aveuglante ni dérangeante au contraire, une lumière très puissante et chaude, je n'ai jamais vu un tel genre de lumière, une telle intensité.
- (4) Dans cet endroit, ou dans cet « état » ce que j'ai ressenti est aussi difficile à décrire tant les mots n'arrivent pas à la hauteur. J'étais dans l'**Amour**. Un **amour** si grand, simple et plus que puissant, un **amour** pur. J'en ai encore les **larmes** aux yeux en racontant. Un **amour** sans limite, l'**amour** sans qualificatif.

Dans cet extrait, nous identifions successivement la peur (1), la sérénité (2), l'étonnement (3) et l'amour (4). La locutrice commence par décrire le contexte dans lequel l'expérience s'est déclenchée : des douleurs insoutenables dans la poitrine l'ont conduite à l'hôpital. Face à l'effervescence que son état suscite chez le personnel hospitalier, elle prend peur. Le processus de sémiotisation se met en place autour d'énoncés qui disent l'émotion. Les premiers énoncés peuvent être regroupés, puisqu'ils sémiotisent des états affectifs appartenant à la même famille, celle de l'angoisse. D'une part, l'émotion y est dite par l'usage à deux reprises du nom « peur » et par la répétition à trois reprises du verbe « pleurer », correspondant à la manifestation physique de cet émoi. Ces désignations lexicales de l'émotion sont toutes deux associées à un événement jugé par la locutrice comme étant malvenu, à savoir sa propre mort à venir. Cette première phase du parcours émotionnel se caractérise par une forte agitation qui se manifeste dans le discours par de nombreuses répétitions : l'allocutaire a une impression d'urgence, de cacophonie et de confusion et peut aisément se représenter le corps de cette dame secoué de tremblements, ses larmes coulant sur son visage, ses plaintes se mêlant aux éclats de voix du personnel hospitalier. La description de la situation riche en détails et marquée par la peur de la mort suscite l'empathie, la compassion de l'allocutaire et donc son adhésion.

Dès la deuxième partie du parcours émotionnel, l'émotion est explicitement dite mais elle est également étayée. Pour l'observer, nous nous focalisons sur deux critères qui occupent une place importante dans les discours qui étayent la peur et la joie : celui

des conséquences, de leur degré de probabilité et celui concernant le potentiel de maîtrise de la situation. On observe une modification radicale du regard sur l'aspect incontrôlable de la situation : la peur cède à la paix, puis enfin à l'amour. La locutrice-L décrit d'abord une émotion se caractérisant par sa forte agitation, reflet de l'agitation extérieure, à un état d'être ressenti par la locutrice-λ, mais qui émane également de l'extérieur : elle aime et se sent aimée. Le contraste entre ces deux états est frappant. De plus, la locutrice sémiotise l'émotion qu'elle ressent à l'évocation de ce souvenir : les larmes coulent alors qu'elle rédige son témoignage. Celles-ci agissent comme autant de preuves de la réalité de l'expérience vécue ou, du moins, de la sincérité de la locutrice.

L'expérienceuse continue son récit en décrivant les circonstances de son réveil et sa transformation après son EMI.

Et puis je me suis retrouvée sur mon lit aux urgences, je me rappelle avoir regardé partout autour de moi, avoir vu le décor, les infirmières, mon lit. J'entendais ces infirmières parler entre elles à l'autre bout de la salle. Tout était calme. Je ne savais pas ce qui s'était passé. Je ne savais pas si quelqu'un avait vu quelque chose. Je n'ai rien demandé. J'étais sous le choc de cette expérience. J'étais bien. Je n'avais plus peur. Je me rappelle qu'une infirmière âgée est venue me dire que le fait d'avoir failli mourir allait changer ma vie pour toujours. C'est la seule fois où je l'ai vue. Elle ne pouvait pas mieux dire ... Je n'ai parlé de cela à personne pendant des années. Et maintenant encore je n'en parle que si quelqu'un aborde le sujet et que je sens que c'est bien d'en parler.

La locutrice est bouleversée en témoigne l'expression « sous le choc ». Cette expérience a transformé son rapport à la vie et a battu en brèche sa peur de la mort. En revanche, une autre peur est née : les dernières lignes étayaient la crainte du regard de l'autre. En effet, comment communiquer sur une expérience aussi peu partagée socialement sans prendre le risque de passer aux yeux de certains pour un illuminé ? Cette crainte est partagée par de nombreux témoins d'EMI : ils sont en quelque sorte — si leur entourage n'est pas prêt à les écouter — condamnés à taire une expérience bouleversante qu'ils ont pourtant vécue comme étant réelle.

3. Conclusion

Ce chapitre visait, d'une part, à mettre au jour les procédés utilisés par les expérienceurs pour sémiotiser leurs émotions et, d'autre part, à en déduire les effets sur l'allocutaire. Les états émotionnels les plus récurrents dans les témoignages sont la peur, l'étonnement, la sérénité, la plénitude et l'amour. Sur le plan lexical, les émotions « négatives », la tristesse et la peur, s'avèrent les plus abondamment dites. Néanmoins, cela ne signifie pas que la sérénité, la plénitude et l'amour sont moins sémiotisées, mais simplement qu'elles sont plutôt exprimées par le biais de périphrases et surtout qu'elles sont davantage montrées et étayées.

La sémiotisation de la peur et de l'étonnement présentent des similitudes. Tout d'abord, ces émotions peuvent être éprouvées par différents actants : des protagonistes présents avant, pendant et après l'EMI, le locuteur- λ et le locuteur-L. Par ailleurs, sur le mode du montré, le locuteur enchaîne les énoncés exclamatifs et interrogatifs, il multiplie les points d'exclamation et d'interrogation, il utilise des interjections, des énoncés clivés et des lettres capitales. En ce qui concerne leur étayage, les critères mobilisés sont différents : la peur est étayée par les critères des conséquences — la perspective de la mort — et du potentiel de maîtrise réduit à néant ; tandis que l'étonnement est étayé selon le critère de la signification normative, puisque la situation schématisée est au-delà de la norme. La sémiotisation de la peur et, en particulier, de l'étonnement est attendue par l'allocutaire, c'est-à-dire que la situation décrite est tellement extraordinaire que l'absence de ces émotions semblerait étrange, comme un artifice que le locuteur se serait imposé.

La sérénité est l'état le plus sémiotisé dans notre corpus : elle est dite, étayée, mais pas montrée, puisqu'il n'y a rien à montrer lorsque l'individu est dans la paix. Pour étayer cet état, le locuteur désigne l'arrêt de la souffrance, lequel est concomitant à son accession à une dimension hors du temps et de l'espace.

La plénitude et l'amour ont été appréhendées dans une même section puisqu'elles sont souvent sémiotisées ensemble. Pour dire ces deux émotions, le locuteur utilise des groupes nominaux qui mettent en exergue le caractère ineffable et hors du commun de l'expérience. Pour les montrer, il utilise des procédés esthétiques :

des figures de style, des champs lexicaux, parfois la versification. Comme il n'existe pas de socle lexical permettant de retransmettre l'expérience, celle-ci passe par le tamis de la subjectivité du locuteur, laquelle peut légitimement prendre une dimension esthétique, puisque c'est là le canal privilégié de l'ineffable. Et enfin, l'expérimenteur étaye le bien-être éprouvé, d'une part, en l'attribuant à la présence d'une lumière dans un espace-temps en dehors de notre réalité et, d'autre part, en le comparant à des situations qui suscitent des émotions voisines.

Les témoins d'EMI disent souvent qu'ils n'ont désormais plus peur de la mort. Ils étayaient cette absence d'émotion par la croyance, née de leur expérience, que la vie perdue après le décès du corps sous une autre forme et en dehors de la réalité matérielle. L'évocation de cette absence de peur fonctionne comme une conséquence et donc comme une trace de l'EMI.

En ce qui concerne les effets de ces divers procédés de sémiotisation sur l'allocutaire, ils sont relativement aisés à concevoir dans le cas de la peur et de l'étonnement. En effet, d'une part, l'allocutaire est capable d'imaginer des situations similaires génératrices de peur et, d'autre part, il éprouve, à l'instar du locuteur, de l'étonnement vis-à-vis de l'expérience qui lui est présentée. En revanche, les états émotionnels liés à l'EMI elle-même sont tellement loin de sa réalité — hormis s'il a déjà connu ce type d'expérience — que son adhésion ou non au récit dépendra de ses propres filtres issus de son tempérament, de son histoire personnelle et de son environnement socio-culturel.

CONCLUSION GÉNÉRALE

UNE EXPÉRIENCE « POÉTIQUEMENT PROUVÉE »

Réclamons plutôt que nos états, nos découvertes, nos situations soient « poétiquement prouvés », ou « culinairement fondés » ou « érotiquement démontrés » — ce serait largement aussi légitime sinon bien davantage que si l'on nous fournissait une preuve mathématique de leur existence ou de leur validité.

Patrice Van Eersel — *Réapprivoiser la mort*

Ce travail de fin d'études nous a permis de nous intéresser aux enjeux éthiques et langagiers qui sous-tendent l'acte de témoigner, d'approfondir nos connaissances sur la rhétorique de l'ethos, de découvrir la vaste littérature portant sur les émotions et, enfin, d'explorer le sujet des EMIs.

Nous rappelons l'objectif de ce travail : il s'agissait d'examiner les procédés langagiers utilisés par le témoin d'EMI pour traduire une expérience ineffable et socialement peu partagée, tout en restant crédible vis-à-vis de l'allocataire. Pour réaliser cet objectif, nous avons analysé, au sein d'un corpus de 129 témoignages écrits, fournis par le Coma Science Group, d'une part, les procédés que le locuteur met en place pour projeter un ethos de témoin fiable ; d'autre part, la sémiotisation de ses émotions qui joue un rôle important sur deux plans : celui de la transmission de l'ineffable et sur celui de l'authenticité du témoignage.

Nous ouvrons une parenthèse : au terme de cette analyse, de nos lectures et des échanges avec des personnes issues de tous horizons, il semble que ces expériences ne soient pas si peu partagées ; en revanche, il réside encore un tabou sur l'inexplicable. La difficulté à partager repose donc sur deux obstacles : le caractère tabou du sujet et son ineffabilité.

Ce travail est composé de trois parties : les deux premières relevant de la théorie, la dernière, de la pratique. Nous avons établi une distinction entre, d'une part, l'état de l'art et, d'autre part, les outils théoriques et méthodologiques utilisés. Cette distinction repose sur les compétences mobilisées dans ces deux sections. La première nous a

permis de connaître et comprendre les différents sujets traités ; la seconde nous a aidée à les analyser.

Dans l'état de l'art, nous avons, tout d'abord, dressé un recensement non-exhaustif de la littérature scientifique portant sur les récits d'EMI ainsi qu'un historique démontrant leur présence intemporelle. Ce chapitre a mis en évidence que les hypothèses scientifiques quant à la nature du phénomène sont multiples ; en revanche, les chercheurs ne mettent pas/plus en doute son existence et *a fortiori* la sincérité des expérienceurs. Par ailleurs, nous avons vu que le récit d'EMI est visible dans des textes qui traversent les âges et porte différentes appellations selon le contexte socio-culturel qui l'a vu naître. Tous ces récits ont pour point commun la description d'un lieu hors du temps et de l'espace dans lequel l'expérienceur éprouve une félicité ineffable qu'il regrette aussitôt réveillé.

Le deuxième chapitre portant sur le discours testimonial a mis en exergue une évolution dans la manière d'appréhender le témoignage : nous avons d'abord observé un manque d'intérêt originel de la part des rhétoriciens, puisqu'ils appréhendent le témoignage comme un récit dénué d'arguments ; ensuite, à l'aube de la révolution industrielle, émerge une méfiance — concomitante au progrès dans le domaine des preuves scientifiques — qui repose principalement sur le risque d'inexactitude généré par la mémoire défaillante et la subjectivité du témoin ; puis, l'analyse des nombreux témoignages de guerre, nés de la première guerre mondiale, par Jean Norton Cru a démontré que les émotions exprimées par le témoin étaient, certes, des manifestations de sa subjectivité, mais surtout des preuves tangibles de l'événement marqué dans sa chair. Jacques Fontanille théoriserait cette idée dans son modèle sémiotique du témoin. En revanche, Norton Cru considère, à l'instar de Fontanille, que tout travail formel — figures de style et autre traitement esthétique — invalide le témoignage, un point de vue que nous ne partageons pas pour ce qui concerne le cas particulier des témoignages d'EMI. Néanmoins, le travail de Norton Cru constitue un tournant majeur dans la manière de traiter la présence des émotions au sein d'un témoignage et a suscité l'intérêt des chercheurs dans divers domaines d'étude en sciences humaines. Leurs recherches ont mis en évidence, d'une part, la distinction entre le témoin qui a vu quelque chose et

le témoin qui a vécu quelque chose, car, en effet, le crédit dont bénéficie le second dépend en grande partie de l'ethos qu'il projette ; d'autre part, ces travaux soulignent le paradoxe du discours testimonial qui navigue entre deux pôles, le désir de vérité et le besoin d'expression, ce qui implique nécessairement des conséquences sur son interprétation. Les réflexions théoriques sur le discours testimonial permettent de comprendre le rôle que joue l'ethos du témoin sur la réception de son récit.

Ce qui nous amène au troisième chapitre portant sur l'ethos, que nous avons envisagé, à l'instar de Ruth Amossy, selon trois approches : aristotélicienne, interactionnelle et discursive. Selon la première, à l'origine étroitement liée au domaine juridique, l'ethos se mesure à l'aune de trois qualités morales : la prudence, la vertu et la bienveillance. À celles-ci, Marianne Doury ajoute le critère du statut social qui influe sur les choix langagiers du locuteur. Selon l'approche interactionnelle issue des travaux d'Erving Goffman, l'ethos du locuteur est activé à chaque interaction, qu'il en soit conscient ou non, et se module au fur et à mesure des échanges. Et enfin, selon l'approche discursive, que l'on doit à Dominique Maingueneau, le locuteur élabore son ethos selon une scénographie qu'il choisit volontairement ou non, et qui implique l'utilisation d'un type de discours et d'un genre discursif adaptés à la situation. Appliqué à notre sujet, ce chapitre nous a permis de comprendre que les témoins de notre corpus ont adapté eux aussi leur ethos à la situation de communication, laquelle consiste à produire un témoignage portant sur un phénomène encore inexplicé, adressé à un public scientifique.

Dans le dernier chapitre de l'état de l'art consacré à la présence des émotions dans le discours, nous avons, d'abord, tenté de circonscrire le champ de l'émotion, puis, nous avons observé les divergences d'opinion sur la pertinence d'étudier les émotions dans le champ linguistique et, enfin, relevé les approches actuelles — lexicale, morpho-syntaxique et interactionniste — qui constituent l'ancrage à partir duquel Raphaël Micheli a construit la grille d'analyse que nous avons utilisée pour ce travail.

La deuxième partie recense les outils théoriques et méthodologiques qui nous ont aidée à construire notre analyse. Cette section est divisée en trois chapitres visant à identifier les procédés mis en place par le locuteur pour élaborer son ethos, anticiper les

réfutations et sémiotiser des émotions. Dans le premier chapitre, nous nous sommes attardée sur les notions de stéréotypage et d'ethos dit / ethos montré qui apportent un éclairage sur les enjeux qui sous-tendent l'élaboration de son ethos par l'expérienceur. Dans le deuxième chapitre, nous avons relevé les procédés — cités par deux spécialistes du folklore, David Hufford et Gillian Bennett, et par la linguiste Marianne Doury — dont se servent les locuteurs, consciemment ou non, pour contrer les accusations d'irrationalité. Et enfin, dans le dernier chapitre, nous exposons la grille d'analyse de Raphaël Micheli qui nous a permis d'analyser la sémiotisation des émotions dans nos témoignages. L'auteur décrit trois modes de sémiotisation de l'émotion : le dire — l'affect est donc explicitement dit par un mot du lexique —, le montrer — qui repose sur le lien de cooccurrence entre un indice d'émotion dans le texte et l'émotion éprouvée — et l'étayer — qui consiste à schématiser une situation vectrice d'émotion.

La partie pratique de ce travail comporte deux chapitres : l'un prend en charge l'élaboration de l'ethos par le témoin, l'autre porte sur la sémiotisation des émotions. Le premier chapitre a permis de mettre au jour un basculement de nature épistémique dans l'image projetée par le locuteur : dans la première partie de son récit, dominée par le discours dubitatif, il se présente dans une posture d'incompétence vis-à-vis de la nature de son expérience et de la manière de la traduire en mots. Cette posture correspond à ce qui est attendu de la part d'un locuteur témoignant d'un phénomène relevant de l'inexplicable. Dès lors, elle engendre une identification de la part de l'allocutaire, pour peu qu'il soit issu d'un environnement socio-culturel similaire à celui du témoin. Dans la seconde partie du récit, riche de son expérience, le locuteur se montre désormais dans une posture de compétence : par le biais de son EMI, il a acquis des convictions sur l'après-vie, lesquelles ont mis fin à sa peur de la mort. L'allocutaire qui s'est identifié au locuteur dubitatif de la première partie du récit peut prolonger l'identification en adoptant ce raisonnement : « si le locuteur, qui était cartésien tout comme moi, en arrive à cette conclusion, cela signifie que je pourrais, moi aussi, aboutir à cette conclusion si j'avais vécu la même expérience ». Par ailleurs, dans ce même chapitre, nous avons précisé que ce scénario n'était pas toujours respecté : certains témoignages se caractérisent par l'absence du doute et par l'effacement ou le travestissement énonciatif.

Le locuteur ne fait pas que témoigner, il raconte une histoire et, pour ce faire, il use de procédés narratifs et donc esthétiques. Nous en avons conclu que ceux-ci n'altéraient pas le potentiel de crédibilité du témoignage, parce que, pour traduire une expérience ineffable, les procédés de mise à distance du moi et la poésie peuvent s'avérer des outils efficaces, voire nécessaires.

Le second chapitre de l'analyse, portant sur la sémiotisation des émotions par l'expérienceur, met en exergue un scénario dans lequel la peur, l'étonnement, la sérénité, la plénitude, l'amour et l'absence de peur se succèdent dans un ordre qui se répète très fréquemment dans les témoignages de notre corpus. Nous avons observé que les émotions de tristesse et de peur étaient les plus sémiotisées sur le mode du dire. Cela s'explique, d'une part, parce qu'elles ne proviennent pas uniquement du locuteur, mais également des divers actants qui l'entourent au moment des faits ; d'autre part, parce qu'elles sont relatives au moment précédent l'EMI et sur lequel il est plus aisé de poser des mots. De ce chapitre, nous retenons en particulier les procédés utilisés par le locuteur pour montrer l'intensité de son expérience. Comme il n'existe pas de terminologie permettant de traduire les états émotionnels éprouvés durant son EMI, le locuteur recourt à des procédés esthétiques tels que la répétition, l'accumulation, l'hyperbole, la métaphore, la comparaison, etc. Dès lors, nous aboutissons à la même conclusion que dans le chapitre précédent : en l'absence du lexique adéquat, pour transcender l'ineffable, le locuteur s'approprie les moyens stylistiques de l'écrivain et du poète, seuls à même de traduire son expérience. Nous pensons que, dans ce contexte particulier, un témoignage relatif à un état de conscience modifiée, l'esthétique renforce l'éthique au lieu de l'affaiblir. De la même manière que les émotions sont les signes de l'événement, marqués dans la chair du témoin et attestant ainsi de son authenticité, les procédés esthétiques pourraient constituer, eux aussi, une trace de l'expérience vécue.

Bibliographie

1. Sources primaires

Corpus de 129 témoignages d'EMI fournis par le Coma Science Group, dont 42 sont visibles en annexes.

2. Sources secondaires

2.1. Études sur le témoin et le témoignage

AMOSSY (R.), « *L'espèce humaine* de Robert Antelme ou les modalités argumentaires du discours testimonial », dans *Semen, Argumentation et prises de position : pratiques discursives*, n°17, 2004, pp. 1-14.

BENNETT (G.), *Alas, poor ghost !: Traditions of belief in story and discourse*. Logan, Utah State University Press, 1999.

DOURY (M.), « Les procédés de crédibilisation des témoignages comme indices des normes argumentatives des locuteurs », dans *Beiträge zur Dialogforschung*, n°19, Tübingen, Niemeyer Verlag, 1999, pp. 167-180.

DOURY (M.), *Argumentation. Analyser textes et discours*. Paris, Armand Colin, 2016.

DUCROT (O.), *Le Dire et le dit*. Paris, Les éditions de Minuit, 1984.

DULONG (R.), *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation sociale*. Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1998.

FONTANILLE (J.), « Témoins et témoignages », dans *Textes divers (Université de Limoges)*. URL : https://www.unilim.fr/pages_perso/jacques.fontanille/textes-pdf/ATemoignage.pdf

FONTANILLE (J.), « Ethos, pathos et persuasion : le corps dans l'argumentation. Le cas du témoignage », dans *Semiotica*, t.163-n°1/4, 2007, pp. 85-109.

HUFFORD (D.), « Ambiguity and the Rhetoric of Belief », dans *Keystone Folklore* n°21, 1976, pp. 11-24.

JEANNELLE, (J.-L.), « Pour une histoire du genre testimonial », dans *Littérature*, n°135, 2004, pp. 87-117.

- JEANNELLE, (J.-L.), « Témoignages et modalités d'accréditation », dans *Champ du signe, Regards croisés sur l'accréditation des discours testimoniaux*, Toulouse : Éditions Universitaires du Sud, 2011, pp. 23-34.
- LACHAT (J.) SCHAER (C.) & ZBAEREN (M.), « Regards sur le témoignage » dans *A contrario*, t.1-n°30, 2020, pp. 3-13.
- MAYAFFRE (D). et BEN HAMED (M.), « Récits de mort et souvenir traumatique. Trames et traces lexicales des témoignages sur la Shoah », dans *Argumentation et Analyse du Discours*, n°13, 2014. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1836>]
- NORTON CRU, (J.), *Témoins, Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*. Paris, Les Étincelles, 1929.
- PRZYGODZKI-LIONET (N.), « Le témoignage en justice : les apports de la psychologie sociale et cognitive », dans *Le peuple en justice, Actes de colloque (Grenoble, 23/11/2012)*, Paris, la documentation française, 2014, pp. 115-126.
- ROUSSIN (Ph.), « L'économie du témoignage », dans *Communications*, n°79, 2006, pp. 337-363.
- SAMARAN (Ch.), *L'histoire et ses méthodes*. Paris, Gallimard, 1961.
- THÉVENOT (J.), « Les machines parlantes », dans *L'histoire et ses méthodes*. Paris, Gallimard, 1961, p. 814.
- VELCIC-CARNIVEZ (M.), *Prendre à témoin, Une étude linguistique*. Paris, Ophrys, 2006.

2.2. Études sur l'éthos et l'image de soi

- AMOSSY (R.), *La Présentation de soi, Ethos et identité verbale*. Paris, PUF, 2017.
- AMOSSY (R.), *L'Argumentation dans le discours*. Paris, Armand Colin, 2016.
- AMOSSY (R.), (dir.), *Images de soi dans le discours, La construction de l'éthos*. Paris, Delachaux et Niestlé S.A, 1999.
- AMOSSY, (R.), « Ethos », dans CHARAUDEAU, (P.) et MAINGUENEAU (D.) (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 238-240.
- CHARAUDEAU (P.) (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris, L'Harmattan, 2009.

DESCLÉS (J.-P.) et JACKIEWICZ (A.), « Abduction et prise en charge énonciative de la causalité », dans *Linx*, n°54, 2006, pp. 35-47.

DOURY (M.), « Les procédés de crédibilisation des témoignages comme indices des normes argumentatives des locuteurs », dans *Beiträge zur Dialogforschung*, n°19, Tübingen, Niemeyer Verlag, 1999, pp. 167-180.

DOURY (M.), *Le débat immobile. L'argumentation dans les débats médiatiques sur les « parasciences »*. Paris, Kimé, 2007.

FONTANILLE (J.), « Ethos, pathos et persuasion : le corps dans l'argumentation. Le cas du témoignage », dans *Semiotica*, t.163-n°1/4, 2007, pp. 85-109.

KERBRAT-ORECCHIONI (C.), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin, 1999.

MAINGUENEAU (D.), « Ethos, scénographie, incorporation », dans *Images de soi dans le discours, La construction de l'ethos*, Paris, Delachaux et Niestlé S.A., 1999, pp. 75-102.

NØLKE (H.), « Polyphonie », dans CHARAUDEAU, (P.) et MAINGUENEAU (D.) (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 444-448.

2.3. Études sur les émotions

BLUMENTHAL (P.), « Les noms d'émotion : trois systèmes d'ordre », dans NOVAKOVA (I.) et TUTIN (A.), *Le lexique des émotions*. Grenoble, ELLUG, 2009, pp. 46-47.

CHRISTOPHE (V.), « 2. Les processus cognitifs dans l'élaboration de l'émotion », dans *Les Émotions : Tour d'horizon des principales théories*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, §86. URL : <http://books.openedition.org/septentrion/51003>

COLETTA (J.-M.) et TCHERKASSOF (A.) (éd.), *Perspectives actuelles sur les émotions. Cognition, langage et développement*. Hayen, Mardaga, 2003.

COSNIER (J.), « Les deux voies de communication de l'émotion (en situation d'interaction de face à face) », dans COLETTA (J.-M.) et TCHERKASSOF (A.) (éd.), *Perspectives actuelles sur les émotions. Cognition, langage et développement*, Hayen, Mardaga, 2003, pp. 59-67.

COSNIER (J.), *Psychologie des émotions et des sentiments*. Paris, Retz/Nathan, 1994. URL : http://icar.univ-lyon2.fr/membres/jcosnier/Emotions_et_sentiments.pdf

- EGGS (E.), « Le pathos dans le discours - exclamation, reproche, ironie », dans RINN (M.) (éd.), *Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, PUR, 2008, pp. 291-320. URL : <https://books.openedition.org/pur/30450>
- GREIMAS (A.) et FONTANILLE (J.), *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*. Paris, Seuil, 1990.
- HEKMAT (I.), MICHELI (R.) et RABATEL (A.) (coord.), « Modes de sémiotisation et fonctions argumentaires des émotions », dans *Semen*, n°35, avril 2013.
- KERBRAT-ORECCHIONI (C.), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin, 1999.
- KERBRAT-ORECCHIONI (C.) « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^e siècle? Remarques et aperçus », dans PLANTIN (Chr.) et alii (éd.), *Les Émotions dans les interactions*, Lyon, PUL, 2000, pp. 33-74.
- LE BRETON (D.), *Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*. Paris, Payot, 2004.
- MATTHIEU-CASTELLANI (G.), *La rhétorique des passions*. Paris, PUF, 2000.
- MICHELI (R.), *Les émotions dans les discours, Modèle d'analyse, perspectives empiriques*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014.
- MICHELI (R.), « Esquisse d'une typologie des différents modes de sémiotisation verbale de l'émotion », dans *Semen*, n°35, 2013, pp. 17-39.
- NOVAKOVA (I.) et TUTIN (A.), *Le lexique des émotions*. Grenoble, ELLUG, 2009.
- PLANTIN (Chr.), DOURY (M.) et TRAVERSO (V.), *Les émotions dans les interactions*. Lyon, PUL, 2000.
- PLANTIN (Chr.), « L'argumentation dans l'émotion », dans *Pratiques*, n°96, 1997, pp. 81-100.
- PLANTIN (Chr.), « Structures verbales de l'émotion parlée et de la parole émue », dans COLETTA, J.-M. et TCHERKASSOF, A. (éd.). *Perspectives actuelles sur les émotions. Cognition, langage et développement*, Hayen, Mardaga, 2003, pp. 97-130.
- PLANTIN (Chr.), « Émotion », dans CHARAUDEAU, (P.) et MAINGUENEAU (D.) (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 214-220.

PLANTIN (Chr.), *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*. Berne, Peter Lang, 2011.

PLUTCHIK (R.), *The emotions : facts, theories and a new model*. Lanham, MD, University Press of America, 1991.

TCHERKASSOF (A.), *Les émotions et leurs expressions*. Grenoble, PUG, 2008.

WALTON (D.), *The place of emotion in argument*. USA, The Pennsylvania State University, 1992.

2.4. Ouvrages généraux en sciences du langage et du discours

AMOSSY (R.), *L'Argumentation dans le discours*. Paris, Armand Colin, 2016.

DOURY (M.), *Argumentation. Analyser textes et discours*. Paris, Armand Colin, 2016.

DUCROT (O.), *Le Dire et le dit*. Paris, Les éditions de Minuit, 1984.

GROUPE μ , *Rhétorique générale*. Paris, Seuil, 1982.

KLINKENBERG (J.-M.), *Précis de sémiotique générale*. Bruxelles, De Boeck, 1996.

MAINGUENEAU (D.), *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris, Seuil, 1996.

PERELMAN (Ch.) et OLBRECHTS-TYTECA (L.), *Traité de l'argumentation*. Bruxelles, Éditions de l'ULB, 1992.

REBOUL (O.), *Introduction à la rhétorique*. Paris, PUF, 2011.

2.5. Dictionnaires

CHARAUDEAU, (P.) et MAINGUENEAU (D.) (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil, 2002.

DRIVAUD (M.-H.) (dir.), *Le Robert Poche*. Paris, Dictionnaires le Robert-Sejer, 2018.

MOLINIÉ (G.), *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, LGF, 1992.

REY (A.) (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Dictionnaires le Robert, 2016.

Centre national de ressources textuelles et lexicales, 2012. ATILF, CNRS & Université de Lorraine. URL : <https://www.cnrtl.fr/>

2.6. Ouvrages et études traitant de l'EMI et de sujets apparentés

BENNETT (G.), *Alas, poor ghost !: Traditions of belief in story and discourse*. Logan, Utah State University Press, 1999.

BUSH (N. E.), « Distressing Western near-death experiences: Finding a way through the abyss », dans *Handbook of Near-Death Experiences: Thirty Years of Investigation*, Santa Barbara, CA, Praeger/ABC-CLIO, 2009, pp. 63–96.

BUSH (N. E.) et GREYSON (B.), « Distressing near-death experiences », dans *Missouri Medicine*, t.111-n°6, 2014, p. 486-490.

CAFARDY (S.), *Contribution de l'étude des Expériences de Mort Imminente à l'accompagnement des mourants*. Thèse de médecine soutenue à la faculté de médecine de Poitiers, 1999.

CASSOL (H.), MARTIAL (Ch.) et LAUREYS (S.), « Les expériences de mort imminente », dans *MethIS*, Vol. 6 : *Crises*, 2019. URL : <https://popups.uliege.be:443/2030-1456/index.php?id=501>

CASSOL (H.), « Les expériences de mort imminente » sur *Giga consciousness, Coma Science Group, Université & CHU de Liège*. URL : https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/227689/1/Exp%C3%A9riences_de_mort_imminente.pdf. (21/02/2021).

CHARLAND-VERVILLE (V.) *et alii*, « Near-death experiences in non-life-threatening events and coma of different etiologies », dans *Frontiers in Human Neuroscience*, n°8, mai 2014. URL : https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/173671/1/Charland-Verville2014_FHN.pdf

CORMAN (M.), MONIER (F.), SICARD (A.), DA FONSECA (A.), DIDELOT (T.), HALLEZ, (Q.) et DAMBRUN (M.), (2017). « L'Expérience de mort imminente (EMI) : une synthèse de la littérature », dans *L'Année psychologique*, t.1-n°117, 2017, pp. 85-109. URL : <https://doi.org/10.4074/S0003503317001014>

DESPRET (V.), *Au Bonheur des morts, Récits de ceux qui restent*. Paris, La Découverte, 2015.

EGGER (V.), « La durée apparente des rêves », dans *Revue philosophique de la France et de l'Etranger*, t.40, juillet-décembre 1895, pp. 41-59.

- EGGER (V.), « Le moi des mourants », dans *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, t.41, janvier-juin 1896, pp. 26-38.
- ELIADE (M.), *Patanjali et le yoga*. Paris, Seuil, 1962.
- GORER, (G.), *Ni pleurs ni couronnes* (précédé de *Pornographie de la mort*). Paris, EPEL, 1995.
- GREYSON (B.), « Incidence and correlates of near-death experiences in a cardiac care unit », *General Hospital Psychiatry*, t.25-n°4, 2003, pp. 269-276.
- GREYSON (B.), MINER HOLDEN (J.), LOMMEL (P. van), « There is nothing paranormal about near-death experiences' revisited: comment on Mobbs and Watt », dans *Trends in Cognitive Sciences*, t.16-n°9, 2012, p. 445.
- HANI (J.), « Le mythe de Timarque chez Plutarque et la structure de l'extase », dans *Revue des Études Grecques*, t.88,-n°419-423, 1975, pp. 105-120.
- HUFFORD (D.), « Ambiguity and the Rhetoric of Belief », dans *Keystone Folklore* n°21, 1976, pp. 11-24.
- HUFFORD, (D.), « Being without bodies : an experience-centered theory of the belief in spirits », dans WALKER (B.), *Out of the ordinary, Folklore and the supernatural*, Logan, Utah University Press, 1995, pp. 11-45.
- IRWIN (H. J.) BRAMWELL (B. A.), « The devil in heaven: A near-death experience with both positive and negative facets », dans *Journal of near-death studies*, t.7-n°1, septembre 1988, pp. 38-43.
- JANKÉLÉVITCH (V.), *La Mort*. Paris, Flammarion, 1977.
- LAPASSADE (G.), *Les états modifiés de conscience*. Paris, PUF, 1987.
- LAUREYS (S.), « Death, unconsciousness and the brain », dans *Nature Review Neuroscience*, n°6, 2005, pp. 899-909.
- LOMMEL (P. van) *et alii*, « Near-death experience in survivors of cardiac arrest: a prospective study in the Netherlands », dans *The Lancet* (British edition), t.358-n°9298, 15 décembre 2001, pp.2039-2045.
- MARTIAL, Ch., « Recherches et controverses sur les EMI », sur *Colloque Les états de consciences aux frontières de la mort* (en ligne, 6/11/2020), Fonds Médecine et états de conscience. URL : <https://www.youtube.com/channel/UCIgfEFmAfFcWSwu1m3nZMoag>

- MOBBS (D.) et WATT (C.), « There is nothing paranormal about near-death experiences: how neuroscience can explain seeing bright lights, meeting the dead, or being convinced you are one of them », dans *Trends in Cognitive Sciences*, t.15-n°10, 2011, pp. 447-449.
- MOODY (R.), *Life After Life: the investigation of a phenomenon – survival of bodily death*. San Francisco, HarperSanFrancisco, 1975.
- MOODY (R.), *La vie après la vie. Enquête à propos d'un phénomène : la survie de la conscience après la mort du corps*. Trad. MISRAKI (P.), Paris, Robert Laffont, 1978.
- MORISSON (J.), *L'expérience de mort imminente, Une enquête aux frontières de l'après-vie*. Paris, éditions de la Martinière, 2015.
- PLUTARQUE, *Œuvres morales et diverses, Tomes 1 et 2*. Book-surge Publishing, 2002.
- PROCLUS, *Commentaire sur La République de Platon*. XVI^e dissertation, 114, Paris, Vrin, 1970.
- THONNARD (M.), SCHNAKERS (S.), BOLY (M.), BRUNO (M.-A.), BOVEROUX (P.), LAUREYS (S.), VANHAUDENHUYSE (A.), « Expériences de mort imminente : phénomènes paranormaux ou neurologiques », dans *Revue Médicale de Liège*, n°63, 2008, pp. 438-444.
- VAN EERSEL (P.), *Réapprivoiser la mort. Avènement des soins palliatifs et recherches sur les derniers instants en France, entre 1977 et 1999*. Paris, Albin Michel, 1999.
- VERMEULEN, (D.), *NDE et expériences mystiques d'hier et d'aujourd'hui*, Paris : Éditions Le Temps présent, 2007.
- WYZEWA (T. de), « Une agréable façon de mourir », dans *Le Temps*, n°12515, 4 septembre 1895, p.2.